



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

BUHR A



a39015 01808146 6b







**LÉON GAMBETTA**







Phototypie Berthaud, Paris.

à mon cher Labord

Sanchez

# LÉON GAMBETTA

BIOGRAPHIE PSYCHOLOGIQUE

---

LE CERVEAU

LA PAROLE. — LA FONCTION ET L'ORGANE

---

**Histoire authentique de la maladie et de la mort**

PAR

**Le Docteur J.-V. LABORDE**

Professeur à l'École d'Anthropologie  
Membre de l'Académie de médecine  
Directeur des Travaux physiologiques à la Faculté et au Laboratoire d'Anthropologie  
(Hautes Études)  
Président de la Société d'Autopsie

---

**Avec des documents inédits  
ET DIX GRAVURES DONT CINQ HORS TEXTE**

---

PARIS

LIBRAIRIE C. REINWALD  
SCHLEICHER FRÈRES, ÉDITEURS

15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15

---

1898

Tous droits réservés

心

342.8

33

L14

*Je dédie cet Essai*

*Aux VRAIS Amis de GAMBETTA*

*Et en particulier*

*A la mémoire de l'Ami  
qui lui fut le plus sincèrement dévoué et attaché :*

*Le tant regretté Docteur E. FIEUZAL.*

J.-V. L.



## AVANT-PROPOS

---

Nous réalisons, aujourd'hui, un projet conçu et presque achevé depuis longtemps, mais que d'autres travaux en cours et de multiples et plus impérieuses occupations nous avaient empêché, jusqu'à présent, de mettre à exécution définitive.

Nous n'avons pas, d'ailleurs, trop à regretter ce retard ; car, jamais, à un premier point de vue, moment ne fut plus opportun pour cette publication, de cette opportunité si bien définie par celui auquel elle s'applique ici : moment où le pays, qu'il aime et sert passionnément, de cet amour de sincère et vrai patriote, comme il s'en rencontre et comme il en existe si peu, même parmi les hommes qui en font le plus montre apparente ; moment, dis-je, où le pays vient de se retremper dans des élections qui n'eurent jamais tant besoin d'un guide, d'un signe de ralliement capables de rétablir l'union, l'équilibre

nécessaires au maintien et à l'affermissement de ses institutions.

Ce guide suprême, ce signe de ralliement, cette étoile polaire de notre boussole politique se rencontrent et se personnifient dans le grand nom de GAMBETTA, et dans son œuvre politique, restée debout, et émergeant plus solide et plus éclatante que jamais, des péripéties et des tempêtes adverses soulevées et déchaînées par les passions et l'inconstance des partis ; triomphant des inimitiés et des injustices ; reconnue et proclamée par tous ceux que n'aveuglent et n'entraînent pas des doctrines insensées plus ou moins subversives de l'état social, une ambition malsaine, ou un attachement de parti pris et irrémissible à un passé et à des institutions surannées et incapables de revivre.

Bien que ce *premier* point de vue, qui est le point de vue proprement politique, ne soit pas celui qui ait présidé à cette étude biographique et qui l'ait réellement inspirée, il nous est permis de penser qu'il en pourra retirer quelque profit, non seulement à cause d'une connaissance plus approfondie des facultés maternelles et géniales révélées, dans leur raison d'être organique et physiologique, par des recherches appropriées ; mais aussi grâce à des documents iné-

dits qui mettent en relief l'extraordinaire puissance et la foi en lui-même, en son avenir et en son œuvre, de cet esprit dont les actes, quelque caractéristiques et éclatants qu'ils aient été, n'ont pas donné la portée et l'envergure entières.

Les *lettres* que nous publions à ce propos sont une véritable et curieuse révélation, en même temps qu'elles constituent un document historique du plus haut intérêt pour l'époque à laquelle elles appartiennent.

L'étude *psychologique*, avec le précieux appui de la recherche directe de l'état et de la structure du *substratum* organique, de l'organe noble, du *cerveau*, constitue, en réalité, la base, la visée essentielle de ce travail. Cette étude a fourni des résultats décisifs relativement à la détermination des liens étroits, nécessaires, indissolubles entre l'organe et sa fonction ; si bien qu'entre autres services — et en fût-il jamais de plus éclatants dans l'ordre politique ? — Gambetta aura rendu à la science ce service inappréciable d'avoir fourni la démonstration d'une vérité physiologique, rationnellement et logiquement pressentie, mais qui n'avait pas encore reçu la preuve directe et positive, savoir : que la « fonction fait l'organe » avec une évolution progressive, et un per-

fectionnement proportionnel, et, pour ainsi dire, adéquat au fonctionnement lui-même.

C'est ainsi qu'un des plus grands orateurs, le plus grand peut-être, le type de l'improvisateur éloquent, du « moteur verbal » par excellence, pour employer l'expression consacrée dans notre langage scientifique, possédait et a présenté un cerveau doué de l'*organe localisé de la parole* — troisième circonvolution frontale ou circonvolution de Broca — le plus développé, le plus complet qui ait été rencontré, jusqu'à ce jour, sur des cerveaux appartenant à des hommes pourvus des plus hautes qualités intellectuelles, mais qui n'étaient pas pourvus, à ce degré, de l'aptitude de la parole.

Il n'est pas inutile et sans intérêt de rappeler, à ce propos, que Gambetta eut et montra pour la science un amour passionné, égal, pour le moins, à celui qu'il ressentit pour son pays, dont il savait les destinées étroitement et solidairement liées aux progrès et à l'influence scientifiques : il en donna — comme nous le verrons plus loin — de nombreux et éclatants témoignages dans son initiative féconde et sa participation active à la dotation et à l'organisation nouvelle des établissements d'instruction publique, notamment des laboratoires de recherches et d'enseignement ; sans parler de la preuve toute person-

nelle fournie par son désir empressé de léguer, dans l'intérêt de la science, son corps, et en particulier son cerveau, à la *Société d'autopsie*, dont il faisait intentionnellement et virtuellement partie.

Nous avons introduit dans cette étude, en plus des résultats de la recherche anatomo-physiologique proprement dite, l'histoire authentique et détaillée de la maladie qui emporta, si prématurément et si malheureusement pour le pays, le grand Citoyen : cette histoire n'est pas seulement un complément obligé de cette étude biographique, elle a de plus pour but, et elle aura, nous l'espérons, pour résultat, de redresser certaines erreurs, de détruire certaines légendes, plus ou moins accréditées jusqu'en ces derniers temps, et trop souvent inspirées par des préoccupations et un sentiment tout autres que ceux de la vérité et de l'équité.

Qu'il nous soit, enfin, permis d'ajouter que, sans avoir jamais fait montre, comme tant d'autres qui y étaient peut-être moins autorisés, de relations d'origine lycéenne affermies et entretenues par de profondes amitiés communes, au premier rang desquelles nous nous plaisons à placer celle de notre

cher et tant regretté D<sup>r</sup> FIEUZAL, nous nous honorons d'avoir compté, si modestement que ce soit, dans son amitié et sa haute estime, dont il nous a donné et nous possédons des marques précieuses; et, si nous le disons ici publiquement, ce n'est pas par une vaine ostentation, mais dans l'unique intention de justifier, d'une part, la légitimité d'une observation directe et personnelle du sujet, dans cette étude psycho-biographique; et d'exprimer, ensuite, notre satisfaction d'avoir, ainsi, payé notre tribut d'hommages et d'admiration à cette grande et chère mémoire.

J.-V. LABORDE.

Juin 1898.

Je me fais un devoir et un plaisir d'exprimer ici tous mes remerciements aux trois artistes qui ont bien voulu mettre leur talent au service de l'illustration de ce livre, avec un empressement dont je leur suis d'autant plus reconnaissant qu'il est doublé et s'est inspiré personnellement du respect et de l'admiration dus à la grande mémoire que leur crayon a célébrée :

Félix RÉGAMEY, qui a crayonné avec son merveilleux brio, si bien approprié au modèle en action, le grand orateur à la *barre* et à la *tribune parlementaire*;

Étienne CARJAT, le vieil ami, l'un des *vrais*, celui-là, et des plus fidèles, l'auteur du magnifique et du plus authentique *portrait* dont il a bien voulu mettre le cliché à notre disposition;

Le D<sup>r</sup> Paul RICHER, qui a prêté sa haute et double compétence d'anatomiste et d'artiste pour la reproduction des figures et des dessins relatifs à l'étude du cerveau.

J.-V. L.

---

## INTRODUCTION

---

S'il est vrai, en principe, qu'il y ait profit et intérêt scientifiques à une étude biographique et psychologique des hommes d'une capacité intellectuelle et d'un esprit supérieurs, *a fortiori* cet intérêt et cette utilité sont-ils réels, incontestables et peuvent-ils être fructueux quand il s'agit d'un des hommes qui s'est fait, dans cette sphère des plus hautes aptitudes et qualités de l'intelligence, une place exceptionnelle.

Tel a été, en effet, celui :

... Qui, à l'âge où la plupart de ses semblables commencent à peine à s'orienter dans la voie des réalités pratiques et professionnelles, à travers les incertitudes et les hésitations dont elle est semée, se place, du premier coup, au rang et presque à la tête des plus grands maîtres de l'éloquence du barreau, — la carrière de son choix; — Qui, à la suite de cette précoce et retentissante renommée, sollicité par plusieurs collèges électoraux à la fois, dans deux des premières villes de France, Paris et Marseille, s'impose, dans les réunions publiques préparatoires, autant par la sage hardiesse de ses déclarations de principes, que par son éloquence d'un souffle et d'une puissance incomparables, et l'emporte

sur de vieux et illustres parlementaires et hommes d'Etat, tels que Thiers et Carnot ; — Qui, dans l'assemblée législative inféodée au Gouvernement dont il s'est déclaré l'ennemi irréconciliable, conquiert aussi, dès sa première apparition à la tribune, l'une des premières, peut-être la première place parmi les plus renommés orateurs parlementaires ; — Qui, au milieu de la plus effroyable des catastrophes, et de l'effondrement du régime qui l'a provoquée, prend avec une autorité incontestée et respectée, l'initiative et la direction d'une réorganisation gouvernementale provisoire, dans le but patriotique de la Défense nationale ; puis, franchissant dans les airs, au milieu des plus grands périls, le cercle de fer et de feu qui enserre Paris, organise en province cette Défense dont il devient l'âme, refait de toutes pièces l'armée prisonnière ou détruite, et sauve l'honneur national ; — Qui, plus tard enfin, et après les cruelles péripéties d'une guerre civile, reprend le cours de ses travaux et de ses aspirations patriotiques, établit solidement les fondations du régime démocratique, idéal des peuples civilisés, le défend avec une conviction et une sérénité stoïques contre les menaces et le retour offensif du parti ennemi vaincu et non désarmé, et parvient à créer un parti de gouvernement, qu'il dirige et conduit, en chef reconnu, d'une expérience consommée, à la conquête définitive, à travers les difficultés de toutes sortes à l'intérieur et à l'extérieur :

Celui-là est assurément un homme exceptionnel entre tous ceux, que placent hors de pair les qualités les plus rares de l'intelligence et du cœur ;

Tel fut Léon Gambetta.

Nous nous sommes proposé de rechercher ici, à la lumière de l'observation psychologique, basée sur l'investigation positive de l'état des fonctions et des organes, quelles ont été les origines constitutionnelles, la raison d'être, dans leur réalité, et dans leur développement évolutif, de ces facultés maîtresses et exceptionnelles, dont la dominante fut la faculté, la fonction de la parole.

Gambetta fut, en effet, avant tout et par-dessus tout, un orateur : dans l'ensemble des hautes et brillantes facultés dont il était doué, celle qui dominait, en lui, et planait, pour ainsi dire, au-dessus de toutes les autres, instrument merveilleux, incomparable, de son action et de sa puissance, c'était la *faculté de la parole*.

---



## LE LANGAGE ARTICULÉ. — LA PAROLE

### LA FONCTION ET SA LOCALISATION ORGANIQUE

La faculté de la parole constitue, sous sa simple manifestation objective, extérieure, une fonction des plus complexes ; elle se compose :

1° De la formation des idées, ou fonction primitive et supérieure de l'*idéation* ;

2° De l'*expression* de ces idées, qui peut être à la fois intérieure (*langage intérieur*) et extérieure, ou manifestation par le *langage articulé*, et la *mimique*, celle-ci étant une forme du langage dont elle peut être solidaire ou séparée ;

3° Enfin, elle nécessite la *mémoire*, comme instrument indispensable, d'abord à l'exercice de l'*idéation* (souvenir et conservation des idées), et ensuite à l'exercice de la parole (mémoire des mots).

En d'autres termes, la fonction de la parole comprend deux parties essentielles : une partie proprement *intellectuelle* ou *psychique* : l'*idéation* et la mémoire avec

ses modalités diverses ; une partie *mécanique* ou *motrice* : articulation vocale des mots, langage articulé, expression parlée, parole.

La science moderne a fait de cette fonction, qui caractérise la supériorité de la race et qui appartient exclusivement à l'homme, une admirable analyse, et elle a montré surtout le rôle capital que joue, dans son exercice, la mémoire aidée et incitée par les sens supérieurs ; elle a fait plus, elle a découvert dans l'organe noble, dans le cerveau de l'homme, le siège exact, le *substratum* organique de cette fonction. Cette découverte, une des plus belles de ce genre qui ait vu le jour, est essentiellement française : préparée par les magnifiques travaux de l'illustre Prof. BOUILLAUD, notre maître, elle fut définitivement réalisée, il y a environ vingt-cinq ans, par un enfant de la Gironde, par le Prof. BROCA (de Sainte-Foy-la-Grande), le créateur, en France, de la science anthropologique ou histoire naturelle de l'homme.

En observant des malades qui avaient perdu totalement ou en partie la parole (et appelés, pour cette raison, *aphémiques* ou *aphasiques*, de  $\alpha$  privatif,  $\varphi\eta\mu$  je parle ; ou  $\alpha, \varphi\alpha\sigma\iota\varsigma$  parole), et en cherchant, après la mort, à quelle lésion cérébrale correspondait cette perte de fonction ; en cherchant surtout le siège exact de cette lésion, non plus comme on l'avait fait avant lui, dans une partie ou région totale du cerveau, région antérieure, moyenne ou postérieure, mais dans l'un des plis, des méandres nombreux et délicats qui constituent ce que l'on appelle les *circonvolutions* du cerveau, et que BROCA avait déjà contribué, avec un autre compatriote illustre, GRATIOLET, à faire mieux connaître par des noms appropriés, — il trouva que cette perte cor-

respondait à une destruction partielle ou totale de l'une des circonvolutions de la région frontale : la *troisième* circonvolution, et, plus exactement encore, la partie postérieure ou *pied* de cette circonvolution. En sorte que la relation constante de la perte de la fonction avec le siège exact et toujours le même de l'altération organique, matérielle, établissait nettement la relation de la fonction avec son organe, comme de l'effet avec la cause.

Mais, fait des plus curieux et qui étonna singulièrement, dès l'abord, l'auteur de la découverte et les observateurs venus à sa suite : c'était toujours la troisième circonvolution frontale GAUCHE qui était lésée chez les *aphémiques* ou *aphasiques* ; et c'était conséquemment et exclusivement dans le cerveau GAUCHE que paraissait résider l'organe de la parole.

Comment expliquer cette étrange prédilection pour le côté *gauche* qui semblait renverser nos connaissances en psychologie cérébrale ? Ce fut encore BROCA qui trouva l'explication, que les faits sont tous venus depuis confirmer.

Il faut rappeler d'abord que tout acte fonctionnel dépendant du cerveau est *croisé*, c'est-à-dire que, par exemple, tout mouvement du côté *droit* du corps est commandé par la moitié ou hémisphère *gauche* du cerveau ; et tout mouvement du côté gauche par la moitié ou hémisphère *droit*. Or l'homme s'habitue, dès l'enfance, à répartir entre ces deux hémisphères cérébraux le travail relatif aux actes compliqués et difficiles, dont la pratique ne s'acquiert que par l'éducation.

Ainsi la majorité des hommes sont *droitiers*, c'est-à-dire qu'ils se servent de préférence de la main droite, laquelle est commandée par l'hémisphère gauche. C est

de même, sans doute, que l'enfant s'habitue à diriger presque toujours avec l'hémisphère gauche la mécanique délicate du langage articulé, et il est très probable aussi que l'influence héréditaire ou ancestrale a sa part dans cette habitude. Il en résulte que les *gauchers*, qui sont par conséquent *droitiers* du cerveau, doivent devenir aphémiques ou aphasiques, par lésion de la troisième circonvolution frontale *droite* : c'est précisément ce qui a lieu et que démontrent tous les faits observés.

D'un autre côté, le droitier devenu aphémique par lésion du cerveau *gauche* devra pouvoir, si l'explication précédente est vraie, apprendre, par une éducation nouvelle, à l'aide de son hémisphère cérébral *droit* resté intact, à reconstituer cette mécanique de la parole, qui a sombré ; eh bien ! cette induction a également trouvé une entière confirmation dans l'observation des faits ; si bien qu'il s'agit là d'une véritable loi physiologique, à laquelle le Prof. CHARCOT déclare lui-même, avec sa haute autorité, n'avoir jamais rencontré la moindre infraction.

Ainsi était définitivement trouvé le siège organique de la fonction du langage articulé dans la troisième circonvolution frontale, dénommée depuis, pour consacrer la découverte, *circonvolution de Broca*.

En dehors de la maladie qui réalise, à cet égard, sur l'homme, de véritables expériences, d'où est sortie, comme on vient de le voir, l'admirable découverte dont il s'agit, une autre conséquence doit logiquement en être déduite dans la considération de l'individu sain et de l'examen, à l'état normal, de la fonction du

langage articulé: c'est que là où la fonction n'existe pas, l'organe doit aussi faire défaut; et que son développement doit répondre et être, pour ainsi dire, proportionné aux degrés divers du développement et du perfectionnement de la fonction.

C'est ce qui a lieu, en effet, et que démontrent les études d'anatomie et de physiologie comparées, de même que les recherches d'embryologie; ainsi, en n'envisageant que l'espèce humaine et les êtres les plus voisins de celle-ci, l'on constate que les *singes*, par exemple, qui *ne parlent pas*, sont presque dépourvus de la partie des circonvolutions frontales qui constitue l'organe de la parole; les types inférieurs de l'espèce humaine chez lesquels, comme chez le sauvage, la fonction du langage articulé est réduite à son *minimum*, de même que les autres facultés cérébrales, ne présentent qu'un vestige, un rudiment de la circonvolution de Broca.

Enfin il était à présumer qu'à côté du développement moyen et plus ou moins relatif de ce qu'elle acquiert chez les hommes qui représentent eux-mêmes une moyenne dans le niveau intellectuel, et notamment en ce qui touche à la faculté de la parole, il y avait le développement supérieur, exceptionnel, et comme la perfection de l'organe en rapport avec la supériorité hors ligne de la fonction.

Tel devrait être le cas de Gambetta, et, s'il y eut jamais une occasion de vérifier cette grande loi de proportionnalité physiologique entre la fonction et l'organe, c'était assurément l'occasion, si fatale et si triste, d'un autre côté, de la mort de celui qui fut, au plus haut degré, et sans conteste, la personnification de l'orateur, dans la plus complète acception du mot. de l'improvisateur consommé, et, selon la juste et

expressive qualification de notre ami, le Prof. MATHIAS DUVAL, le typé du *moteur verbal* !

C'est ce qui nous inspira la pensée de comprendre, dans l'autopsie du grand maître de la parole l'enlèvement du cerveau, pour en faire un examen et une étude approfondie ; et cette pensée immédiatement comprise et partagée par notre ami, le D<sup>r</sup> Fieuzal, put être réalisée grâce à son intervention auprès de la famille, et dans des conditions que le moment viendra bientôt de faire connaître.

Avant de retracer les résultats de cet examen et de cette étude, il nous faut jeter un coup d'œil sur la fonction elle-même considérée chez l'individu en action, analyser les moyens, les instruments de cette action, c'est-à-dire les facultés psychiques qui y ont présidé ; rechercher, en un mot, tant dans les antécédents que dans l'évolution et le développement consécutifs de l'organisme et de son fonctionnement, l'origine, la source réelle de ces qualités dominantes.

---

## ANTÉCÉDENTS DE FAMILLE

GRAVE ACCIDENT OCULAIRE. — LÉGENDE ET VÉRITÉ  
ÉDUCATION PREMIÈRE AU SÉMINAIRE DE MONTAUBAN

Gambetta (Léon) est né à Cahors (Lot) le 3 avril 1838, de père génois d'origine, et de mère française, fille d'un pharmacien de Caussade (Tarn-et-Garonne); simples et modestes industriels tenant, place du Marché, à Cahors, une boutique d'épicerie de choix et de porcelaines, à l'enseigne : BAZAR GÉNOIS, GAMBETTA AÎNÉ.

Rien de marquant dans les antécédents de famille et la filiation héréditaire, dans lesquels, à part une réelle intelligence dans l'exercice prospère de leur industrie, il n'y a guère à retenir que l'origine italienne du côté paternel; origine qui a pu avoir sa part dans l'attribution native de certaines qualités de race : la finesse diplomatique, les dons expansifs et chaleureux du tempérament<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voici quelques détails, qui ne sont pas sans intérêt, sur la généalogie de la famille Gambetta :

C'est vers l'an 1818, à la fin des guerres du premier Empire, que Baptiste Gambetta, grand-père du grand citoyen, émigrant avec deux autres familles italiennes de leur pays d'origine, la petite localité de CELLE, située sur le chemin de la Corniche, entre Gènes et Savone, arri-

Parmi les collatéraux, il convient de signaler une tante qui a joué un rôle important de protection familiale et de dévouement intelligent, d'abord pendant la période d'étudiant, et ensuite à l'époque de la vie poli-

vait à Cahors, où il ouvrait, sur la place du Marché, un commerce de faïences, pâtes, huiles, fruits confits et autres objets de provenance méridionale. Il était accompagné de trois enfants encore jeunes : Michel, Paul et Joseph Gambetta (ce dernier, père de Léon).

Au bout d'un certain temps, le grand-père Baptiste regagna l'Italie, où son fils Paul se rendait de temps à autre, et où il avait conservé un pied-à-terre.

Michel et Joseph restèrent à Cahors, associés pour le commerce de leur père, dans un magasin de la rue du Lycée (maison Galdemard).

Plus tard, ils se séparèrent, et Joseph, ayant épousé M<sup>lle</sup> Orazio Massabie, fille d'un pharmacien originaire de Molières, dans le Tarn-et-Garonne, se fixa avec elle sur la place de la Cathédrale (maison Bessières), où ils ouvrirent le grand magasin d'épicerie qui porte encore le nom de *Bazar génois*.

Et de ce mariage naquit, le 2 avril 1838, Léon Gambetta. Son père ne s'était jamais inquiété de se faire naturaliser. Mais, après qu'il eut atteint sa majorité, Léon fit, le 23 octobre 1859, devant M. Bessières, maire de Cahors, la déclaration prescrite par l'article 9 du Code civil, acte qui lui assurait la naturalisation et la qualité de Français.

Considéré comme étranger, il ne fut pas porté sur la liste de tirage au sort de 1859; mais il le subit l'année suivante et est inscrit sous le n° 6 sur la liste de 1860. La perte d'un œil à la suite de l'accident que nous rappelons ci-après le rendait impropre au service militaire.

Outre son fils Léon, Joseph Gambetta eut une fille, Benedetta, qui se maria avec un de ses compatriotes, M. Leris, receveur des finances, et eut trois enfants.

En 1869, M. Gambetta père quitta le Quercy après avoir ramassé un certain pécule et alla habiter à Nice une modeste maison de campagne, non loin de la mer sur la route de Villefranche.

C'est là qu'il a vécu modestement, et qu'il est mort le dernier, après la tante Jenny Massabie, sa femme et son illustre fils. Il voulut que la dépouille mortelle de ce dernier reposât auprès de sa mère et de sa tante, au cimetière du Château, à Nice, en attendant qu'il y vint lui-même prendre sa place : le corps de Léon Gambetta y fut, en effet, transporté après les inoubliables funérailles, que lui fit la France et qui se répétèrent à Nice.

Détail curieux concernant le père Gambetta : il avait été mousse, dans sa jeunesse, à bord d'un des bâtiments de la rivière de Gènes, et il avait fait le voyage du Chili sur un navire que commandait Garibaldi, et qui avait comme passager à son bord l'abbé Mastai, qui fut depuis le pape Pie IX.

tique de Léon Gambetta : nous avons nommé M<sup>lle</sup> Jenny Massabie, la « Tata », comme l'appelaient familièrement, avec Gambetta, ses amis et son entourage. Elle avait pour lui un attachement doublé d'une tendre admiration, qu'alimentait sa foi profonde dans l'étoile de son neveu, qui, de son côté, répondait sincèrement, de toute son affection et sa reconnaissance, à la sollicitude constante et au dévouement de cette Egérie familiale.

La situation commerciale prospère des parents et les aptitudes intellectuelles de l'enfant, qui se révélaient déjà et attiraient l'attention dès les débuts de son instruction scolaire, inspirèrent l'idée et la détermination de le préparer à un avenir et à une profession autres que ceux de l'industrie paternelle ; et son instruction fut décidée et poussée en conséquence.

Un grave accident survenu au jeune Léon vint hâter cette décision.

Il faut à tout homme illustre une légende. Gambetta ne pouvait et n'a pu y échapper : ç'a été pour lui la légende du Séminaire, et de la perte d'un de ses yeux.

Placé par sa famille, dans une pensée et un but simplement économiques, au Séminaire de Montfaucon à Montauban, il se serait crevé, d'un coup de canif, l'œil canonique pour se soustraire à l'état ecclésiastique. Cela est de pure invention. La vraie vérité sur le fameux accident de l'œil, la voici :

Le jeune Gambetta (il avait alors huit ans), très curieux et coureur de sa nature, galvaudait, les jours de congé, dans les rues, aux devantures des boutiques. Un jour, il s'avisait de se blottir sous l'établi d'un coute-

lier, voisin de la maison paternelle, suivant d'un œil curieux l'ouvrier qui perçait un manche de couteau à l'aide d'un foret actionné par un manche à boyau. Tout à coup le fleuret, se brisant sous l'effort, vole en éclats au visage de l'enfant, qui sort de sa cachette comme un diable de sa boîte à surprise ; et l'un des éclats perce la cornée de l'œil droit.

Il en résulta de graves accidents, qui, mal soignés<sup>1</sup>, aboutirent à la maladie oculaire dite *irido-choroïdite glaucomeuse*, avec lagophtalmos ou protrusion de l'œil, laquelle nécessitait plus tard (en 1867) l'opération radicale de l'énucléation du globe de l'œil. L'opération fut pratiquée, grâce à l'intervention du D<sup>r</sup> Fieuzal, qui préluait à sa spécialisation en oculistique, par le D<sup>r</sup> de Wecker, le premier maître de ce dernier.

De là, l'origine de l'œil de verre que dut depuis porter Gambetta.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler, dès à présent, deux faits qui se rapportent et se lient, comme conséquence plus ou moins immédiate, à ce grave accident oculaire :

Le premier est relatif à de violentes douleurs survenues dans l'œil conservé, à la suite des grandes fatigues occasionnées par les veilles et les lectures, à l'époque où Gambetta, président de la Chambre des députés, personnifiait, presque à lui seul, le pouvoir et les préoccupations politiques et gouvernementales : ces douleurs, caractérisées surtout par de la photophobie (crainte de la lumière), se produisaient dès que l'œil s'ouvrait à la lumière du jour.

<sup>1</sup> Il reçut ces premiers soins à Montpellier, où il fut par deux fois emmené dans ce but.

Elles étaient devenues intolérables ; et avec notre ami, le D<sup>r</sup> Fieuzal, nous nous efforcâmes d'en rechercher la cause, afin d'y remédier. Nous crûmes découvrir cette cause dans l'action des *rayons chimiques* de la lumière solaire ; et, guidés par la pratique usuelle en photographie, pour se mettre à l'abri de cette influence, nous eûmes recours à des verres *jaunes*, qui furent immédiatement essayés.

Le résultat fut merveilleux et démontra pleinement la réalité de la cause ; car toute impression douloureuse cessa dès qu'il fut muni de ces verres<sup>1</sup>. Gambetta s'en trouva si bien qu'à partir de ce moment les tentures et les rideaux de sa chambre à coucher furent composés d'étoffe jaune. Le *jaune*, en effet, se recommande comme le meilleur préservateur et ami de la vue, bien autrement que le bleu légendaire.

Le second fait, d'une haute portée utilitaire, fut l'influence exercée par cet accident personnel sur les déterminations relatives à la création de la *clinique ophtalmologique des Quinze-Vingts*, en faveur des aveugles, et surtout en vue de la prévention de la cécité ; création à laquelle, avec les initiatives du regretté D<sup>r</sup> Fieuzal, d'Alphonse Péphau, directeur actuel des Quinze-Vingts, et de quelques autres amis, Gambetta prêta toute l'autorité de sa puissante intervention. Il a rendu, par ce côté, un de ses plus signalés services au pays et à l'humanité.

Revenons au Séminaire de Montauban, où nous l'avons laissé. Il n'avait pas besoin de recourir à un

<sup>1</sup> Fieuzal, à la suite de ce résultat, imagina une combinaison d'un *jaune tendre*, qui donne une grande douceur pour la vue, au milieu des grands espaces et d'une lumière solaire intense.

accident provoqué, de la nature de son accident oculaire pour s'affranchir de ce milieu scolaire, qui ne pouvait convenir à son tempérament déjà fougueux et à ses idées d'indépendance et de franchise peu conciliables avec une éducation étroite, coercitive de la pensée et de la raison, faite de dissimulation et de jésuitisme.

Il fit tant et si bien qu'il ne tarda pas à se faire renvoyer. Mais son court passage dans un de ces milieux d'éducation restrictive lui laissa sur cet esprit, ses pratiques et ses dangers, à la fois sociaux et privés, une impression qui ne s'effaça jamais plus, et qui fut certainement l'une des origines de sa guerre constante à la plaie cléricale. C'est dans ce souvenir ineffaçable de sa jeunesse, mûri par l'observation et l'expérience, qu'il puisait, plus tard, ses mouvements d'une éloquence enflammée et entraînant, quand il s'écriait, avec son geste caractéristique :

« Le cléralisme, voilà l'ennemi ! »

Ou bien, quand, à la suite d'un de ses premiers discours de candidat à la députation, à la Sorbonne, interrogé par un auditeur sur ce qu'il pensait du clergé, il répondait, avec le renversement de tête qui lui était déjà familier et qui secouait ses longs cheveux comme une crinière de lionceau :

« Le clergé!... il a béni, en 1848, les arbres de la liberté; ils en sont morts: voilà ce que j'en pense ! »

On se doute de l'effet produit dans une assemblée électorale par de telles reparties.

Affranchi du Séminaire, il entra au Lycée de Cahors : c'est là qu'il commença réellement, et dans le milieu approprié à ses libres allures, son instruction, oh ! pas sans irrégularité ; car c'était, avant tout, un irrégulier ; et, tout en suivant ses classes et travaillant juste ce qu'il fallait pour se tenir au niveau des études qui lui étaient imposées, il se livrait passionnément à des lectures de contrebande, dont il avait toujours les poches bourrées, et qu'il dissimulait adroitement à la salle d'étude. Les classiques, certains classiques surtout, dans lesquels il présentait ses véritables ancêtres dans l'art sublime de la parole, Cicéron et Démosthène, et dont il se nourrissait avec délices, ne suffisaient pas à alimenter ses larges et merveilleuses aptitudes d'assimilation ; il lui fallait encore cette littérature d'importation qui le charmait et le délassait des devoirs commandés et imposés.

Il formait et développait ainsi, avec des dispositions natives exceptionnelles, une faculté, ou plutôt un instrument de facultés qui devait jouer chez lui, et qui joua, en effet, un rôle prépondérant, et qui fut la véritable caractéristique, la dominante, pour ainsi dire, de son état intellectuel : la *mémoire*.

---

## LA MÉMOIRE

### INSTRUMENT DES FACULTÉS CÉRÉBRALES OU INTELLECTUELLES

#### SES DIVERSES MODALITÉS

#### SON RÔLE DANS LE LANGAGE ARTICULÉ OU LA PAROLE

La mémoire est, venons-nous de dire (Broca l'avait déjà remarqué), non pas une faculté intellectuelle proprement dite, mais un *instrument* de ces facultés, un instrument fondamental, indispensable à leur exercice : elle est, en soi, la représentation et la fixation mentales des impressions sensibles intérieures et extérieures, recueillies et emmagasinées, d'une façon plus ou moins durable, selon la force et l'intensité de ces sensations, dans les centres perceptifs cérébraux de la pensée. C'est comme la représentation imagée, *photographique*, de ces impressions sur la plaque organique nerveuse cérébrale, c'est-à-dire sur la cellule impressionnable de la sphère intellectuelle ou de l'idéation, qui est, d'après la conception moderne, le *neurone* de substance grise.

Ce qu'il nous importe surtout de considérer ici, pour notre objet, dans la mémoire, ce sont ses variétés ou *modalités* diverses, et leur intervention plus ou moins spéciale et prédominante dans tels ou tels actes de l'intelligence et de la pensée.

La mémoire, en effet, dont les sources essentielles sont les organes des sens, ces fenêtres constamment ouvertes sur le monde extérieur, où elles puisent et recueillent leurs impressions pour les transmettre aux centres de perception et d'élaboration, doit nécessairement participer, et participe effectivement de l'exercice primordial de chacun de ces sens ; et, de plus, cette participation emprunte une prédominance plus ou moins marquée à la prédominance même de cet exercice, favorisé par la prédisposition individuelle et personnelle. Ainsi il y a, sous ce rapport et sans qu'il soit besoin de les définir plus spécialement : la mémoire *visuelle*, la mémoire *auditive*, la mémoire *olfactive*, la mémoire *gustative*.

Les deux premières, qui constituent, d'ailleurs, les modalités les plus importantes de cet instrument intellectuel, doivent surtout être retenues ici, pour bien saisir la raison fonctionnelle et organique du cas particulier que nous étudions ; car nous allons les voir intervenir, tout particulièrement, dans la fonction de la parole.

Ce n'est pas tout : pour compléter la notion physiologique, que nous cherchons à dégager ici, dans toute sa simplicité et de la façon la plus sommaire, il faut ajouter à ces modalités sensibles les variétés corrélatives et solidaires, qui s'appliquent aux objets suivants dans l'analyse fonctionnelle du langage articulé ou de la parole :

La mémoire des *idées*, c'est-à-dire du produit ou du résultat immédiat du travail intellectuel qui constitue la fonction primordiale et supérieure de l'*idéation*, de la formation des idées ;

La mémoire des *signes représentatifs* de ces idées : mémoire des *mots* ou de l'expression articulée, autrement dit de la parole : mémoire *phonétique* ;

La mémoire des signes représentatifs par le *geste* ou la *mimique*, pouvant accompagner la parole ou se produire séparément : langage *signalétique* ;

Mémoire des *mouvements* nécessaires à l'articulation phonétique : mémoire *motrice* ;

Enfin mémoire des signes représentatifs des idées par l'*écriture* si étroitement liée à la parole, et des mouvements qu'elle nécessite : mémoire *graphique*.

On voit par là toute la complexité réelle de cette fonction, que révèle une analyse même sommaire, et qui exige la mise en jeu mutuelle et solidaire d'un grand nombre d'éléments organiques, à la fois sensitifs, moteurs et psychiques.

Or Gambetta la posséda à un degré tellement supérieur et prédominant qu'elle fut, il est permis de l'affirmer, l'instrument essentiel de son activité et de sa puissance ; instrument dans lequel il s'est en quelque sorte personnifié, grâce d'abord à ses dispositions, à ses aptitudes natives, et ensuite grâce au développement et au perfectionnement issus d'un exercice constant et approprié.

Ces dispositions, qui s'étaient déjà révélées dès les premiers pas de l'instruction primaire, s'affirmèrent, d'une manière on peut dire éclatante, au cours des études supérieures du Lycée de Cahors, où la tradition

a conservé le souvenir de la prodigieuse mémoire de l'élève Léon Gambetta, et de certains hauts faits qui en témoignent, entre autres le suivant :

L'étude du grec était une de ses passions dominantes, et il possédait si bien ses auteurs, notamment et en particulier Eschyle et Démosthène, que, dans une inspection de l'auteur bien connu du grand *lexique grec* qui porte son nom, M. l'inspecteur général Alexandre, Gambetta, interrogé tour à tour sur ces auteurs, répondit sans broncher et sans recourir au texte, en récitant de mémoire et expliquant les passages qui lui étaient demandés. L'interrogateur et les témoins eux-mêmes qui pourtant n'ignoraient pas, sous ce rapport, les aptitudes et le savoir de leur camarade, restèrent stupéfaits et pleins d'admiration.

Plus tard, lorsqu'affranchi du collège par la conquête du diplôme de bachelier (il avait alors dix-huit ans) il commença à Paris et mena cette vie d'étudiant que nous n'avons pas à retracer ici dans ses menus détails, et dans laquelle, au milieu et à travers l'insouciance, les irrégularités apparentes, cette sorte de débraillé, qui étaient le fond de son tempérament et de son goût quelque peu bohèmes, il ne perdit jamais de vue ses objectifs de prédilection, avec l'avidité insatiable de savoir et de connaître basée sur la lecture à outrance, l'observation et la fréquentation de tout et de tous, hommes de sciences et de lettres, artistes, poètes, hommes politiques ; plus tard, dis-je, c'est encore et toujours dans la manifestation prédominante de la merveilleuse aptitude de la mémoire au service de la parole, qu'il se montra et se personnifia aux yeux de ceux qui l'ont connu et fréquenté.

« A la sortie des cours, dit l'un, il était capable de redire tout ce qu'il avait entendu, tant sa mémoire était fidèle et parfaitement exercée. Il ne se faisait pas faute de dissertar sur toutes les opinions émises. On le voyait pérorer sur la place Sainte-Genève, à la descente de la rue Soufflot, avec de grands gestes qui tenaient ses amis à distance. Son éloquence savait déjà se faire place... il passait pour un discoureur à tous crins, passionné de belles paroles, épris des effets puissants de la voix et de la plastique oratoire... »

« Le grec surtout, ajoute le même biographe<sup>1</sup>, charmait ce fils de Ligurie. Les sonorités de l'agora semblaient se répercuter jusqu'à lui. Je l'ai entendu déclamer avec un accent d'une vibration étrange les *Olymthiennes* de Démosthène, qu'il appelait le *chef-d'œuvre de la parole humaine*.

« C'était dans un caboulot de la rue Victor-Cousin, après un repas de table d'hôte. Gambetta suivait alors les cours de langue et de littérature grecques de M. Hase, au Collège de France. Chaque fois qu'il quittait le vieux professeur, il nous revenait transporté d'enthousiasme. Il n'y avait pas moyen de le mettre sur autre chose. Il se prenait de bonne foi pour un Athénien du temps de Périclès ou de Philippe. Il jouait à merveille la comédie rétrospective. Comme Michelet, il savait ressusciter l'histoire.

« Ce soir-là, on discutait ferme et dru sur les orateurs de la tribune impériale. On établissait des comparaisons entre Jules Favre, Ernest Picard, Pelletan, Garnier-Pagès et autres. Gambetta, largement plastronné de sa serviette, le couteau au poing, ébranla la table d'un vigoureux soubresaut :

<sup>1</sup> Henri THURAT, *Gambetta, sa vie, son œuvre*.

« — Des pygmées que tous ces hommes ! s'écria-t-il avec emportement ; laissez-moi donc tous ces écoliers, et dégustez ceci.

« Il se leva, crâne comme un triomphateur, le torse renversé, la tête provocante ; et pendant une heure il nous tint sous le charme des *Olynthiennes*. Son geste, son action nous éclairaient le texte avec des fulgurations éblouissantes. Des applaudissements frénétiques le mirent hors de lui, il ruisselait sous la chaleur de son éloquence, il fut sublime.

« Quand il eut fini, il se laissa tomber sur la banquette, dénoua sa cravate, et but, d'un coup, un demi-litre à la République athénienne, en attendant l'autre. »

Que de fois nous avons assisté nous-même à ces magnifiques réminiscences oratoires, où, en même temps que le témoignage étonnant d'une vaste et impeccable mémoire, l'on sentait déjà le souffle puissant, incomparable, du futur orateur.

C'est surtout à Bicêtre, où nous étions alors interne, en même temps que notre ami commun Fieuza y faisait son externat, et où Gambetta venait, de temps en temps, passer quelques jours dans ce milieu de joyeuseté légendaire qui lui plaisait singulièrement ; — c'est là que nous l'avons vu et entendu déployer sa verve entraînante, et montrer ses qualités oratoires et de déclamations, déjà merveilleuses.

Comme la chanson gauloise faisait souvent, au dessert, les frais de ces réunions amicales, et que Gambetta ne chantait pas (nous verrons bientôt que, par une de ces anomalies singulières, mais qui n'est pas rare chez des natures d'élite, le goût et l'amour de la musique lui

faisaient absolument défaut), il payait son tribut soit par une improvisation sur un sujet littéraire, philosophique ou politique, soit par la déclamation, de mémoire, d'un chef-d'œuvre de l'éloquence française.

Un jour — cet exemple est, à notre connaissance et dans notre souvenir, un des plus frappants, parmi tant d'autres — nous l'avons vu, monté et debout sur la table qui venait de servir à l'agape amicale, débiter d'un bout à l'autre, sans en omettre un *iota*, de sa voix profonde et pénétrante, avec l'attitude superbe de la tête et du geste qu'il possédait déjà, et que lui ont connue plus tard tous ceux qui ont assisté à ses mémorables harangues, le fameux discours de Mirabeau sur la *banqueroute*. Il apporta dans cette reproduction et dans cette interprétation oratoires une telle entente, une telle pénétration du sujet et de la situation, il se personnifia, à ce point, dans le grand orateur, dont il était le porte-parole, qu'il communiqua à ceux qui l'écoutaient, suspendus à ses lèvres vibrantes, et stupéfaits, l'illusion d'une improvisation personnelle, et qu'il fit passer en eux le frisson que durent éprouver les auditeurs de Mirabeau lui-même. Par un mouvement spontané et unanime, ses auditeurs et amis de Bicêtre, charmés et transportés, se précipitèrent pour lui donner l'accolade, aussitôt qu'il descendit de sa tribune improvisée, ruisselant de sueur, et magnifique encore sous l'expression transfigurée et enflammée de son enthousiasme oratoire.

Nous avons surtout évoqué ce fait, qui nous a laissé un souvenir personnel encore tout vivant, à une distance de pres de quarante années (c'était en 1858), pour montrer l'incroyable puissance de sa mémoire, dont il

nous serait d'ailleurs facile de multiplier les témoignages non moins démonstratifs.

Ce serait là, assurément, chose superflue, car cette aptitude dominante, exceptionnelle, lui a été unanimement reconnue et accordée par tous ceux qui l'ont approché suffisamment, pour se faire une idée de ses facultés et pour en apprécier la véritable nature et l'étendue ; et il n'est pas douteux que c'est à cette prédominance et à cette supériorité personnelles qu'il faut attribuer, comme à leur origine réelle et — ainsi que nous nous plaisons à le répéter — comme à leur véritable instrument, la facilité et la puissance d'assimilation d'une part, et de l'autre la facilité et la puissance de l'improvisation parlée.

Avant d'arriver à l'analyse psychologique de cette double aptitude, en nous transportant à l'époque et aux circonstances appropriées, où elles se sont particulièrement manifestées et développées, nous devons nous arrêter, un instant, à l'examen de la personnalité considérée au point de vue du tempérament et du caractère, lesquels résident principalement dans l'état et les qualités de la *volonté*.

---

**LA VOLONTÉ, ET LE SENTIMENT INTIME OU CONSCIENCE  
DE SA FORCE**

**DANS LE PRÉSENT ET DANS L'AVENIR**

DOCUMENTS INÉDITS

La volonté, résultante et composante de l'ensemble des facultés psychiques, constitue, par le sentiment intime de ces facultés, qui en est la conscience même, la véritable force morale de l'individu, source et mobile de ses tendances, de ses déterminations et de ses actes.

Chez Gambetta, cette conscience et la force qu'elle contient et qui en résulte existaient à un degré, dont la réalité dépasse celle que les actes mêmes de son étonnante autant que rapide carrière permettent de caractériser. Il eût été, en effet, impossible — comme l'on va s'en convaincre — de s'en faire une juste idée sans les documents qui sont les témoignages personnels, écrits et fixés de sa propre main, dans les curieuses *lettres* ci-après, de cette foi robuste, superbe, inébranlable en sa destinée, en son rôle et en sa force, dans laquelle il s'est prophétisé lui-même, avec une conviction et une sûreté, que rien n'a pu déconcerter ni démentir dans l'accomplissement et la réalité.

Nous sommes ici au moment où, après avoir posé d'emblée les bases d'une réputation aussi brillante que solide, d'une supériorité incontestable et incontestée dans l'éloquence du barreau, à la suite de ses mémorables et inoubliables plaidoiries dans les procès Houette, Baudin, et du journal *l'Emancipation* à Marseille, il entre dans la lice politique ; et, obéissant à de multiples sollicitations, il rumine ses projets de candidature à la députation : candidature double à Paris et à Marseille, où il allait se trouver en compétition et en lutte avec de vieux et plus ou moins illustres parlementaires, tels que Thiers et Carnot, Berryer, et le favori officiel du régime impérial, Charles de Lesseps.

Il s'est retiré, momentanément, à Cahors, dans sa famille, à cause du mauvais état de sa santé ; et c'est de là que sont datées les premières lettres à son ami le D<sup>r</sup> Fieuzal.

Le 17 mars 1869, il lui écrit, à propos des péripéties préparatoires des élections à Paris, ce qui suit :

« Cahors, le 17 mars 1869.

« Mon cher Ami,

« ... Puisque je me trouve occupé à te dévoiler toutes les noirceurs électorales de mon âme, je profite de l'occasion pour te rassurer sur les manœuvres électorales qui divisent, à l'heure actuelle, Paris et sa banlieue.

« On criera, on disputera, on proposera, on fera, on défera encore pendant huit semaines, tous les jours, l'œuvre de la veille. Chaque circonscription sera une

halle et une arène ; les journaux s'orienteront difficilement et attendront nécessairement la dernière heure, pour faire un *pronunciamento* définitif. Jusqu'à cette heure décisive, il faut se réserver, mettre un frein à toute précipitation ; s'en occuper plutôt de loin que de près, ne pas permettre qu'on vous oublie, mais ne pas brusquer le mouvement.

« J'ignore si cette conduite a l'approbation de mes amis intimes ; mais tu sais que j'ai l'habitude de réfléchir longuement sur la tactique politique ; je me crois garé, et je reviendrai à temps : *revenir à temps*, là est le grand point, et, si cela était possible, revenir, après avoir frappé un coup retentissant que je peux trouver à Marseille, ou faire à Paris.

« Voilà mon système dévoilé pour toi, pour calmer tes inquiétudes qui me sont toujours si chères, malgré qu'elles te soient pénibles ; car elles sont la marque de cette fraternelle amitié qui nous relie pour toujours l'un à l'autre.

« *Signé* : LÉON. »

La lettre qui précède dévoile la tactique réfléchie et raisonnée du futur candidat.

La suivante, écrite le 24 mars, c'est-à-dire huit jours à peine après la précédente, confirme et accentue cette détermination de sage temporisation.

« Cahors, ce 24 mars 1869.

« .... Cependant ce ne sont pas les intérêts électoraux qui me pressent de rentrer à Paris ; je ne juge pas la

situation assez embrouillée encore. Je désire arriver comme une solution et une détente de l'imbroglio. Evidemment, au train dont les rivalités marchent, jaillissent et se croisent, le moment sera bientôt venu : ce jour-là, il faudra se placer juste au point d'intersection, agir vigoureusement. Peu m'importe qu'on m'accuse de modérantisme et de finesse, j'aurai raison de ces intrigues, en un tour de main ; je suis bien sûr de n'avoir jamais rien fait, rien dit qui ne soit d'un révolutionnaire ; je ne cours aucun péril.

« Mes électeurs m'écrivent tous les jours les lettres les plus ardentes ; mon absence les excite et les enflamme ; elle pourrait même les irriter contre Carnot, car je leur ai écrit de faire une démarche solennelle auprès du grand homme, et elle n'a eu aucun résultat. Je me trompe, elle a eu un excellent résultat, celui de faire toucher du doigt à ces braves gens les prétentions impuissantes de ce vieux mage. Ils sont sortis indignés de l'entrevue ; il faut leur laisser répandre leur colère, il faut attendre...

« Je te disais, dans ma dernière lettre, que je trouverais peut-être, à Marseille, une occasion d'éclat ; je l'ai dans un bon procès populaire que je vais aller plaider prochainement.

« Ah ! si ma santé pouvait se rétablir, je ne douterais pas de l'avenir ; mais je te le dis tristement, je suis plus malade, et je ne sens pas que la moindre amélioration m'arrive ; je voudrais être au moins près de toi, pour avoir tes bons soins et tes conseils.

« Je t'embrasse.

« LÉON. »

Mais voici que, sous la pression des événements et des électeurs, sentant venir ce moment opportun (il se connaissait déjà en cette opportunité, systématisée dans sa prudente et savante politique) auquel il s'est si habilement et sagement préparé, éclate sa détermination ; et c'est alors qu'il adresse à son ami les lignes ci-après, aussi étonnantes que curieuses, où éclate, dans toute sa franchise et sa clarté puissantes, le sentiment de sa supériorité et de sa force :

« Mon cher Ami,

« *Alea jacta est !* J'ai passé le Rubicon, et je marche sur la première circonscription envers et contre tous.

« Mes électeurs m'ont tellement harcelé et serré de près, que j'ai épuisé toutes les mesures temporisatoires, et j'ai accepté.

« J'ajoute que cette résolution prise m'a fortement soulagé : je me trouve moralement et physiquement plus libre, plus léger, plus dispos, depuis le jour de Pâques, où fut prise cette résolution suprême. Tu vois que, moi aussi, j'ai ressuscité !

« Je pourrais t'exposer une à une les nombreuses raisons qui m'ont dicté cette détermination ; je préfère te réserver l'ennui de me les entendre verbalement expliquer, plusieurs fois, probablement devant des publics variés. Je ne t'en glisserai ici que deux, qui te feront approuver ton ami, car je les crois solides et d'une véritable portée politique.

« La première :

« J'avais imposé, aux électeurs qui m'avaient offert la candidature, diverses conditions préalables du plus haut

intérêt. Ils les ont remplies ; ils ont réalisé ces conditions ; je dois réaliser à mon tour ma parole ; je leur appartiens désormais, et, comme il faut penser à l'avenir, c'est un parti qui ne m'échappera plus, et *l'avenir n'est pas à Carnot.*

« La seconde est toute politique, mais très ambitieuse, je le confesse, c'est une raison pour toi de la mieux peser.

« Je désire lutter contre Carnot :

« 1° Parce que j'espère le battre ;

« 2° Parce que, si je le bats, j'entre à la Chambre de haute lutte, et je suis plus qu'un député de la liste, je suis une FORCE ; je ne relève que de moi et de mes électeurs ; je n'ai plus à compter avec des patrons soupçonneux ; si je passais sur Darimon, le *Siècle* m'appuierait ; Favre, Picard, et même M. Sacy m'appuieraient à la fin, et je serais la créature de ces messieurs : on m'aurait donné la succession de Darimon comme une prime, une récompense à un bon jeune homme qui promet, mais à la condition d'être sage et obéissant. J'entre, dans ce cas, à la Chambre en tout petit garçon.

« Je ne tiens pas à ce rôle, je vise plus haut et plus loin : je veux entrer à la Chambre par une élection directe, libre, du peuple, en dehors du patronage des Bonzes et de la coalition des journaux ; je veux être le type de la candidature radicale spontanée. On ne pourra pas dire que je suis un candidat officiel de l'Opposition ; et, si je réussis, dans l'audacieuse tentative dont j'entrevois les périls et les difficultés, je m'assois à la Chambre comme sans égal, et je suis maître de mon langage et

de mon attitude. Je ne trouve de valeur à un siège législatif que dans cette dernière hypothèse, sinon non.

« Mais tu sens bien que ce sont là des explications qu'on garde pour soi et pour le frère de son âme. Aussi je laisse bien tranquillement s'amonceler l'orage d'injures qui va éclater à cette nouvelle sur la tête de ton pauvre vieux. Je ramasse quelques forces pour venir préparer le succès, et j'ai déjà mûri un plan d'opérations qui ne laissera guère dormir le vieux Sertorius. Il faudra bien finir par le parricide politique tôt ou tard. Mieux vaut tôt que tard, au moins on peut se préparer de plus faciles revanches.

« Non, je crois que je ne suis pas tout à fait mon maître, et que je me dois à ce que je sais être le devoir, c'est-à-dire la Lutte politique contre l'Empire. Je reviendrai donc bientôt livrer la bataille ; sois sûr que, si je succombe, ce ne sera pas sans avoir frappé les grands coups ; je crois qu'on n'a pas encore vu une véritable campagne électorale à Paris ; je l'entreprendrai ; mais je ne subirai de conditions de personne que de mes électeurs seuls.

« A tort ou à raison, je suis devenu une FORCE, je l'emploierai sous l'inspiration seule de ma conscience, et ni les intrigues, ni les rancunes, ni les amours-propres sottement blessés ne seront des obstacles à mon énergie.

« LÉON. »

Le moindre commentaire serait une atteinte à de telles manifestations de la pensée et de la volonté ; nous nous sommes contenté de souligner le mot FORCE,

dans lequel se personnifie elle-même l'individualité qui parle ce langage, jusqu'alors inouï.

La suite va confirmer ces prémisses, et cette confirmation se trouve explicitement contenue dans les lettres suivantes.

La période électorale est ouverte, la lutte a commencé. Il écrit de Marseille (Hôtel d'Orléans) :

« Mon cher Docteur,

« Me voici en pleine arène, et je suis transfiguré : plus de toux, plus d'insomnie. J'ai retrouvé toutes mes forces et tous mes moyens ; et j'ai gagné des espérances.

« La circonscription est bonne, très bonne. Le peuple est enthousiaste et m'est tout acquis. La bourgeoisie se rapproche ; et je pourrais bien, avec une autre expédition, enlever un succès !... »

Toujours de Marseille, il donne dans les quelques lignes ci-après ses appréciations sur la situation électorale à Paris :

« Hôtel d'Orléans, 21 mai.

« ... Paris me semble aller assez bien, en dépit des attaques des journaux, et surtout de l'honnête Peyrat, qui m'accuse de fonder le « parti de l'ingratitude ».

« Il oublie vite, mais ceci me va à merveille : je ne serai jamais l'instrument d'une coterie, je ne serai rien, ou je serai une FORCE... »

Dans la lettre suivante, des renseignements plus explicites sont donnés sur la marche des événements à Marseille, la situation respective des partis, et des candidats, toujours avec la même sûreté d'appréciation et la même conscience de cette « force » qui semble grandir à mesure qu'elle s'épanche :

« Marseille, dimanche 30 mai.

« Mon cher Ami,

« A l'heure où Marseille promène dans les rues la statue de l'antique Cybèle, devenue la Bonne Mère, je trouve, grâce au fanatisme absolument païen de ces vieux Phocéens, le temps de repos nécessaire pour te remercier et te mander quelques nouvelles...

« Heureusement encore, je crois avoir assez supérieurement manœuvré pour n'avoir plus besoin de faire donner mes dernières réserves : je tiens tous les partis à composition, depuis les Cléricaux jusqu'aux Orléanistes. C'est la plus piquante partie que j'aurai jamais jouée de ma vie.

« M. Thiers se désiste en ma faveur, quoique cruellement dépité d'avoir été battu ; et ses partisans obéissent, quoique avec bien des tiraillements.

« De Lesseps s'obstine ; mais je crois découvrir son jeu : candidat, malgré *lui*, au début de la période, il reste aujourd'hui candidat malgré *eux* ; et, pour sauver l'homme administratif, on demanderait son désistement. Il persiste à se faire battre pour aller se repo-

ser sur Ténôt ; nous verrons bien s'il me sera un jour reconnaissant de ces honneurs inespérés... »

Et, après avoir ensuite fait part à son ami de sa détermination d'opter pour Marseille, il ajoute :

« ... Mes électeurs de Paris sont prévenus, et je me charge, d'ailleurs, de les apaiser. Je resterai, quoi qu'il arrive, leur mandataire dans le fond et dans la forme, et je n'en serai que plus libre et plus fort.

« Ah ! cher ami, quelle terrible tâche va commencer ! Je frémis à la pensée de tout ce qu'il me faudra faire ; nous avons accompli le plus facile, c'est l'héroïque qui commence ; aussi ai-je surtout besoin de mes forces physiques, et je compte sur toi pour me les rendre.

« Je suis affligé de ce qui se passe à Paris pour Favre et Thiers, quoique, cependant, il y ait beaucoup plus à se plaindre d'eux que des électeurs. Mais la Démocratie devrait, à ce moment critique, tenir encore plus à prouver sa clairvoyance politique que sa force numérique.

« J'espère encore en un salutaire retour de l'esprit public, et je compte que les 6 et 7 juin 1869 répareront les surprises des 23, 24 mai dernier : il faut penser et agir dans ce sens, c'est du salut public qu'il s'agit. »

*P. S.* — « Je ne sais quel fondement il faut faire sur les bruits de modification ministérielle ; toutes les tentatives sont possibles, mais, en présence d'une Démocratie réveillée, c'est l'impuissance et la confusion qui précèdent les chutes nécessaires. »

Nous allons voir s'accroître cette prophétie dans une nouvelle lettre écrite longtemps après les précédentes, alors que, sorti triomphant des élections, il est allé à Ems prendre un repos nécessité par l'état de sa santé, de nouveau ébranlée, à la suite des fatigues de sa terrible campagne électorale.

« Ems, 21 juillet 1869.

« Mon bon Ami,

« ... Dans l'état tout à fait particulier que traverse le second Empire, il n'y a encore rien à faire, rien à tenter dans la Chambre. Nos amis n'ont rien à y voir : qu'ils s'abstiennent et abandonnent la situation au plus terrible et au plus invincible de nos auxiliaires : *la force des choses*.

« Elle suffit, cette force des choses, à tout terminer, elle est entrée dans l'organisme impérial et l'a mis en dissolution.

« Il faut assister attentivement, mais silencieusement à ce travail de décomposition. C'est une terminaison fatale ; le reste n'y ajouterait rien.

« C'est sur le *dehors*, qu'il faut agir. Aussi, j'ai écrit à mes collègues pour les adjurer de manifester par la *Presse*, en dehors de la Tribune. Il est plus que jamais nécessaire de se tenir en intime communication avec le peuple ; car tout ceci aboutira, avant six mois, à des élections générales ou à un coup d'Etat. Dans les deux hypothèses il faut être prêt. Le serons-nous ?... *Chi lo sa... »*

Cette prudente réserve, ces sages conseils, il sut s'y conformer lui-même, jusqu'au moment qu'il crut

enfin venu et opportun d'intervenir ; et l'on sait dans quelles conditions et comment il le fit dans cet unique et mémorable discours où il s'élevait, d'emblée, au faite de l'éloquence parlementaire, de même qu'il s'était placé au sommet de l'éloquence du barreau.

Pour revenir à la correspondance qui précède, elle dévoile, si nous ne nous abusons, et ainsi que nous l'avions fait pressentir, d'un bout à l'autre, au point de vue psychologique, dans une mesure qui n'a pu être soupçonnée jusqu'alors en sa réalité vraie, le tempérament, le caractère de l'homme, et pour dire le vrai mot représentatif, dans lequel il s'est encore un coup personnifié lui-même : SA FORCE.

Cette force, cette puissance, issues d'un fonctionnement cérébral supérieur, exceptionnel, se sont exercées, dans la suite, avec leur influence irrésistible, tant sur les situations et les événements politiques de toutes sortes, auxquels s'est trouvé mêlé Gambetta, que sur les hommes avec lesquels il a dû, dans ces situations, se trouver en contact et en relation.

Nous verrons bientôt comment, en ce qui concerne les hommes, il a usé de cette influence, et s'il est vrai — ainsi qu'on l'a prétendu — que son jugement et son appréciation, à ce sujet, se soient trouvés fondamentalement en défaut.

Actuellement, nous avons à insister, en quelques mots, sur les facultés maîtresses qui ont été, chez lui, les instruments au service de cette force, de cette confiance inébranlable en soi ; et parmi ces facultés, et au premier rang : la *faculté de la parole* et la *faculté d'assimilation*.

---

## **LA FACULTÉ ET LE POUVOIR D'ASSIMILATION CHEZ GAMBETTA**

**GAMBETTA ET LA SCIENCE  
LA FACULTÉ DE DISCERNEMENT DES HOMMES  
ET DE SES COLLABORATEURS. — LE PATRIOTISME**

Le pouvoir d'assimilation, en toute matière, existait, chez Gambetta, à un degré qui n'a pu être apprécié, dans sa réalité, que par ceux qui ont assisté à sa mise en jeu. Il nous serait facile d'en citer de nombreux exemples, qui en disent plus que toutes les affirmations ; nous nous bornerons aux suivants :

Lorsque fut instituée, à la Chambre, la Commission du budget, et qu'il en fut nommé le président, Gambetta sentit la nécessité de se familiariser au plus tôt avec les notions abstraites qui constituent la base de la science financière, économique et budgétaire ; et, selon une habitude et une méthode qui lui permettaient de compléter rapidement son instruction sur les choses dans lesquelles il la savait incomplète, il se mit en relation plus suivie avec les hommes de son entourage, dont la compétence spéciale et l'autorité en cette matière étaient bien connues. En quelques séances, il

avait si bien profité de ce contact et de ces leçons, il avait tant appris, que ceux-là mêmes qui avaient été ses maîtres étaient obligés de convenir qu'il ne leur cédait en rien dans cette nouvelle maîtrise : il parlait et discutait finances comme littérature, philosophie, éloquence, politique, ses sujets favoris, où il possédait une compétence, une supériorité incontestables.

Il le montra bien, du reste, par la suite, à la Commission du budget et dans les discussions de finances à la Chambre.

Dans un autre ordre de faits, cette puissance, cette rapidité d'assimilation se manifestaient, d'une remarquable façon, à propos des questions de science pure, pour lesquelles il avait un goût, un penchant prononcés, entretenus et renforcés, en quelque sorte, par la pensée et la conviction que la science est, à la fois, la source de la richesse et de la défense nationales.

La défense nationale !... Qui mieux que lui était en situation et en mesure d'apprécier la véritable portée et les exigences de ces mots, et de reconnaître que la France avait été vaincue par la science et qu'elle ne pouvait se relever que par la science !

Il se plaisait à se mettre au courant, dans nos entrevues familières, des questions scientifiques d'actualité et des progrès de la science ; et lorsque, plus tard, après un de ces entretiens, l'occasion se présentait de revenir sur un de ces sujets, il nous étonnait par la possession qu'il en avait et par l'autorité avec laquelle il la traitait et la discutait.

Il aimait à fréquenter, de temps en temps, notre laboratoire, pour assister à des expériences qui l'avaient intéressé une première fois, et dont il demandait, lui-

même, la répétition. Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici, et à ce propos, son assistance à une de nos conférences publiques du soir, au vieux Collège Rollin, affirmant ainsi publiquement son amour et son intérêt pour la science, à laquelle il payait, bientôt après, un large tribut de son influence féconde, en assurant, pour la première fois, une dotation convenable des établissements d'instruction et de recherche, notamment de nos laboratoires.

C'était un soir de l'année 1881. Il avait manifesté lui-même le désir d'assister à une de nos conférences physiologiques du soir, que nous consacrons à la répétition des expériences nécessitées par le cours pratique de démonstrations. Ce soir-là, le programme des expériences se référait à la fonction de la circulation du sang, et en particulier, d'abord, au fonctionnement du cœur, considéré sur un grand animal, le cheval, — démontré par une méthode nouvelle et appropriée de *projections*, avec l'inscription graphique des phénomènes fonctionnels ; et, ensuite, l'observation de la circulation du sang dans les vaisseaux capillaires, grâce à l'emploi simultané et combiné du microscope solaire et de l'appareil à projection électrique.

Il arriva, accompagné du D<sup>r</sup> Fieuzal et du Prof. Garvarret, et fut reçu, par le Prof. Béclard, dans le grand amphithéâtre, où il prit place, au milieu des nombreux élèves qui le remplissaient, et qui lui firent, dès son entrée, une ovation enthousiaste, sentant en lui comme l'incarnation patriotique de leurs aspirations. Il répondit simplement, presque familièrement, à cette manifestation, en disant « combien était grand son bonheur de se retrouver au milieu de cette jeunesse de

nos Ecoles, la France de l'avenir ; et que le peu qu'il était aujourd'hui, il le devait à son profond attachement à la science et à ceux qui la cultivent ! »

Il suivit avec une attention curieuse et passionnée les moindres détails des résultats expérimentaux, s'enquérant des procédés nouveaux et des dispositifs de ces démonstrations, auxquelles il avait pris un si vif intérêt, qu'il en demanda le renouvellement et la répétition dans l'*aparté*.

Il affirmait ainsi, et encore une fois, cette préoccupation dominante qui était en lui d'associer constamment à ses vues politiques les conquêtes et les procédés scientifiques, de même que les hommes en lesquels ils étaient surtout représentés : ses relations avec Paul Bert, avec Gavarret, avec Cornil, avec Charcot, pour citer les plus marquants, attestent cette haute sollicitude à s'adjoindre des collaborateurs, en communion d'idées et d'aspirations, dont la compétence, le talent et l'activité fussent à la hauteur des intérêts qu'il s'agissait de servir.

Et comme exemple de ce « profond attachement à la science et à ceux qui la cultivent », selon sa propre déclaration de tantôt, faut-il rappeler, et qui pourrait oublier, à propos de CLAUDE BERNARD, et de la mort de l'illustre physiologiste, la revendication majestueuse, à la Tribune parlementaire, des cendres du grand savant, pour la patrie, par des funérailles nationales ; revendication où l'on sentait toute la passion pour la science du grand citoyen « saluant, selon ses propres paroles, l'entrée du grand homme de science dans l'immortalité ».

C'est sous l'empire et sous l'inspiration des mêmes préoccupations, et grâce à la pénétration intuitive qu'il y puisait de la valeur des hommes dont il avait besoin pour l'accomplissement de ses desseins d'homme politique et de patriote, qu'il choisissait et attirait à lui dans cette œuvre suprême de la Défense nationale, à laquelle il s'adonna tout entier, des collaborateurs tels que M. de Freycinet, les généraux Chanzy, Faidherbe, Gougéard, — pour citer surtout ceux qui lui apportèrent la part contributive la mieux comprise et la plus sincèrement dévouée.

L'histoire de la conquête de ces hommes, par la séduction irrésistible et l'influence dominatrice qu'il sut exercer sur eux, dans l'intérêt supérieur du pays menacé jusque dans son existence, ne témoigne pas seulement de ses qualités de jugement et de discernement : elle montre, de plus, et encore une fois, à quel degré il possédait le pouvoir d'assimilation qui lui permettait de se mettre rapidement et sincèrement au point, en matière des compétences les plus spéciales. Il avait acquis notamment — et il en fit preuve évidente dans les déterminations et les actes mémorables par lesquels il procéda à la défense du pays — une autorité incontestée dans l'art et la science militaires ; autorité telle qu'elle était reconnue et obéie par les hommes du métier les plus autorisés eux-mêmes ; par ceux du moins qui ne s'inspirèrent franchement et sincèrement que des sentiments communs et supérieurs d'une situation, qui impliquait le salut même de la Patrie ; car, il faut, hélas ! l'avouer avec toutes les tristesses d'un tel aveu, il s'en trouva qui eurent la coupable faiblesse de se laisser aller, dans l'accomplissement de leur mission, et d'obéir à des sentiments contraires, compromettant ainsi, de parti pris, l'œuvre sainte à laquelle ils avaient à prendre part.

L'histoire impartiale dira, — elle a déjà commencé cette œuvre de justice distributive, à propos de la mort récente d'un de ces généraux<sup>1</sup>, pourtant soldat d'un héroïsme reconnu, qui ne sut pas, ou ne voulut peut-être pas, se conformer aux ordres prescrits et commandés par la situation, — l'histoire dira la part de responsabilité assumée par une impéritie à laquelle un mauvais vouloir, plus ou moins latent, donne un caractère tout particulier de gravité.

La Patrie !... Ce fut pour Gambetta l'objectif suprême, la préoccupation constante, incessante, inaliénable de toute sa vie, de tous les instants de sa vie. Il y puisa le mobile de toutes ses déterminations, de tous ses actes, non seulement de défenseur et de sauveur de l'honneur national, mais encore d'homme d'Etat.

Il fut en effet, et surtout, une personnification vivante, incomparable du patriotisme le plus sincère, le plus pur, celui qui est la marque indélébile du vrai, du grand citoyen : cet amour du pays, dont il fut le prédicateur le plus éloquent et le plus puissant, parce qu'il le ressentait, qu'il en était imprégné plus que personne ; répétant partout et toujours que le patriotisme est la première des vertus civiques, celle qui les résume toutes, et faisant ainsi pénétrer au plus profond des cœurs le culte passionné de l'armée nationale : « *espoir suprême et suprême pensée...* »

Veut-on un de ces échos retentissants et sublimes de ce sentiment dont il était dominé et pénétré jusqu'à la moelle : il se trouve dans une de ses improvisations admirables dont il était coutumier, et rappelée, à ce pro-

<sup>1</sup> Le général Bourbaki.

pos, par un de ses appréciateurs les plus autorisés, qui fut en même temps un de ses meilleurs collaborateurs dans la reproduction de ses discours et de ses harangues<sup>1</sup> :

« Un jour, dans un banquet sur la frontière de la Suisse, un convive qui lui portait un toast avait prononcé cette phrase :

« Mais si, à la suite d'événements improbables, on était disposé à essayer de nouveau d'un régime monarchique, oh ! alors se trouve un petit pays qui a su conquérir de grandes libertés, et qui veut le maintien des institutions républicaines ; là où se trouve la liberté doit exister une patrie. »

Et Gambetta répondit :

« Ah ! oui, la France glorieuse et replacée sous l'égide de la République, à la tête du monde, groupant sous ses ailes tous ses enfants désormais unis pour la défendre, au nom d'un seul principe, et présentant au monde ses légions d'artistes, d'ouvriers, de bourgeois et de paysans ; ah ! oui, il est bon de faire partie d'une France pareille, et il n'est pas un homme qui alors ne se glorifiât de dire, à son tour : « Je suis citoyen français ! »

« Mais il n'y a pas que cette France, que cette France glorieuse, que cette France révolutionnaire, que cette

<sup>1</sup> Joseph REINACH, *Gambetta orateur* (Discours à l'Association amicale des anciens Secrétaires de la Conférence des Avocats : 7 janvier 1884).

France émancipatrice et initiatrice du genre humain, que cette France d'une activité merveilleuse et, comme on l'a dit, cette France nourrie des idées générales du monde; il y a une autre France que je n'aime pas moins, une autre France qui m'est encore plus chère, c'est la France misérable, la France vaincue et humiliée; c'est la France qui est accablée; c'est la France qui traîne ses boulets depuis quatorze siècles; la France qui crie, suppliante, vers la justice et vers la liberté; la France que les despotes poussent constamment sur le champ de bataille, sous prétexte de liberté, pour lui faire verser son sang par toutes les artères et par toutes les veines; la France que, dans sa défaite, on calomnie, que l'on outrage; oh! cette France, je l'aime comme on aime une mère; c'est à celle-là qu'il faut faire le sacrifice de sa vie, de son amour-propre et de ses jouissances égoïstes; c'est de celle-là qu'il faut dire: « Là où est la France, là est la Patrie. »

C'est dans cette pensée dominante, impérieuse, des grands intérêts de la patrie, qui illumine, en quelque sorte, toute sa vie, qu'il prêchait, en même temps que la patience et la ténacité indomptables, le rapprochement et l'union de tous les Français, et qu'il en donnait lui-même l'exemple, en appelant et en attirant à lui, après avoir opéré leur conversion, les hommes dont il escomptait la valeur et les talents en faveur de la cause qu'il servait.

Ceux-là ne l'ont pas compris ou voulu comprendre qui, lui reprochant certains de ses choix, les lui imputant même à crime, dans une de ces exagérations et accusations injustes issues de la passion politique,

lui ont dénié la justesse du coup d'œil et du discernement dans le choix et l'emploi de ses collaborateurs. Erreur profonde, véritable injustice que démontrent et réprouvent à la fois la pensée inspiratrice, dominante, que nous venons de dégager, et les faits eux-mêmes.

Non, un homme qui a su attirer et s'attacher comme collaborateurs immédiats, — pour ne parler que des plus marquants et des plus sincèrement dévoués, comme des plus suspects en apparence, — un Spuller et un Dyonis Ordinaire, instruments et organes d'une instantanéité et d'une fidélité incomparables des pensées du maître, pour la vulgarisation et la propagande, par la Presse ; un Freycinet, pour l'œuvre sainte de la défense nationale ; un Waldeck-Rousseau, pour celle de la politique intérieure ; un Miribel, un Galiffet, pour la reconstitution de l'armée, toujours en vue de la réparation des forces et de la puissance du pays ; non, cet homme-là n'est pas dénué de cette faculté de discernement, dont il a fait preuve, au contraire, d'une façon supérieure et la plus utilement désintéressée.

Et, quant à la puissance de l'attraction séductrice qu'il exerçait sur tous ceux qui l'approchaient, ne fût-ce que quelques instants, et alors même qu'ils avaient conçu et nourri les plus vives préventions à son égard, nous ne saurions en donner un témoignage plus démonstratif que le suivant, dont nous pouvons garantir l'authenticité et les détails, car nous nous y sommes trouvé personnellement mêlé.

Il s'agit de notre regretté maître le professeur Jules BÉCLARD, et d'un incident relatif à ses opinions et à sa vie politique.

C'était en 1871-1872 ; le tocsin de l'année terrible, en sonnant les malheurs de la Patrie, avait sonné, en même temps, le réveil des grands cœurs et des patriotismes sincères ; et de ceux-là fut Jules Béclard. Il comprit qu'à ce moment suprême, où le sort du pays était en jeu, le devoir et le dévouement civiques devaient primer tous les devoirs ; et il s'empressa de mettre au service de la cause nationale en péril sa coopération personnelle et ses efforts, auxquels ses antécédents politiques de 1848 et son inébranlable fidélité aux principes républicains et démocratiques donnaient un caractère particulier d'opportunité et d'importance.

Aussi, ses concitoyens de Charenton, où il résidait dans la petite et pittoresque maison qu'il y occupait, où il se livrait, dans cette solitaire retraite, à ses travaux scientifiques de prédilection, ses concitoyens, dont il avait, depuis longtemps conquis l'estime, s'empresèrent-ils de l'appeler à siéger dans leur conseil. Il y prit rapidement, grâce à sa réputation scientifique déjà acquise, et à ses hautes qualités de bon sens, de raison et d'intelligence perspicace des choses administratives et politiques, une autorité et une prépondérance marquées, qui le désignaient comme candidat prochain à une de nos assemblées parlementaires.

Les élections législatives de 1876 firent naître cette occasion, et la candidature de Jules Béclard à la députation se posait, pour ainsi dire, d'elle-même, dans l'arrondissement de Charenton, avec la certitude du succès.

Mais une intervention et une influence, certainement regrettables, vinrent, très inopportunément, contrarier ce résultat.

Parmi ses amis de haute situation politique, Jules

Béclard comptait comme l'un des plus intimes et des plus influents, Jules Simon, dont il acceptait volontiers et respectueusement la direction en cette matière.

Or, quels que fussent les grandes qualités, les mérites incontestables et incontestés du philosophe, de l'écrivain, de l'admirable artiste oratoire, du citoyen qu'était Jules Simon, il avait — tribut fatal et universel payé à la nature humaine — ses faiblesses : l'une de celles dont il fut et se montra particulièrement atteint, à cette époque, résidait dans la méconnaissance, de parti pris, des services que rendait alors, au pays, un autre grand citoyen, nouvellement éclos à la vie politique, mais qui y avait pris d'emblée, grâce à ses qualités puissantes et à son patriotisme enflammé, une place prépondérante : nous avons nommé le « Sauveur de l'honneur national », Léon Gambetta.

Il est vrai que ces injustes préventions, que pouvait seule et à la rigueur justifier, dès l'abord, l'exagération des nobles sentiments dont s'inspiraient les actes du plus pur patriotisme, furent, un instant, partagés par l'illustre libérateur du territoire, M. Thiers qui s'oublia, lui aussi, jusqu'à prononcer les mots de « fou furieux » ; mais il ne tardait pas à abjurer son erreur et la retentissante injustice qu'elle avait suggérée ; et il s'appliqua, on peut le dire, à les réparer, en toute occasion, durant le cours de sa haute magistrature de premier président de la République, en faisant à celui-là même qu'il avait autrefois qualifié de « fou furieux » l'insigne honneur de le prendre, en toute confiance, pour son confident et son conseil intimes.

Telle ne fut pas — il faut encore une fois le déplorer pour lui et pour sa mémoire — la conduite de Jules Simon, qui, lui, n'abdiqua pas ses préventions et qui

continua, en toute occasion, une guerre sourde au jeune émule politique dont il ne paraissait pas pouvoir se résigner à supporter l'illustration précoce, et reconnaître les services.

C'est dans cet esprit qu'il avait réussi à communiquer à son ami que, pour opposer un compétiteur d'une réelle valeur et d'une haute notoriété à la candidature sénatoriale de M. de Freycinet, le candidat de la défense nationale, et, par conséquent, le candidat justement préféré de Gambetta, il avait choisi et incité, pour cette compétition, Jules Béclard.

Obéissant à cette incitation et à cette influence, celui-ci négligea et abandonna même, un certain temps, son projet de candidature à la députation pour la candidature sénatoriale.

Mais, confidant journalier de ses pensées et de ses déterminations, nous n'eûmes pas de peine à lui faire comprendre qu'il faisait fausse route, et que non seulement il courait à un insuccès assuré, mais, qu'en outre, il se faisait, sans peut-être s'en douter, l'instrument d'une passion personnelle. Et, afin de mieux et définitivement le convaincre, et de le mettre en mesure de juger, par lui-même, de la situation réelle des choses, et de l'homme qui dominait légitimement cette situation, et sur lequel il s'était laissé aller à partager d'injustes préventions, nous lui proposâmes, après l'avoir préparée, une entrevue avec Gambetta.

Elle fut acceptée avec empressement de part et d'autre ; et eut lieu un dimanche dans le modeste et petit appartement de la rue Montaigne.

J'ai à peine besoin de dire que la séduction et la conversion furent complètes, et que l'enlacement de ces deux mains faites pour se comprendre et s'entendre,

inaugura et scella des relations d'une profonde cordialité, qui ne devaient pas avoir seulement pour résultat de faire cesser une fausse manœuvre politique, mais encore celui de favoriser, plus tard, l'organisation et la dotation des laboratoires scientifiques.

En sortant de chez Gambetta, Jules Béclard rompait avec son projet de candidature sénatoriale, pour reprendre la candidature à la députation.

Mais il était trop tard ! Le candidat adverse, candidat du radicalisme intransigeant d'alors, et son Comité avaient gagné suffisamment de terrain dans la campagne, jusqu'alors sans opposition effective, qu'ils avaient menée, pour rendre stériles tous les efforts des partisans de Jules Béclard, dont la candidature sombra de cette façon ; mais qui y trouva l'occasion compensatrice de l'abjuration de l'erreur à laquelle il s'était laissé entraîner par une influence néfaste, et de la conquête d'une haute, précieuse et désormais inaltérable amitié.

Ce fait caractérise et honore à la fois, en leur supériorité respective, les deux hommes qui en sont l'objet, et c'est pourquoi il nous paru mériter d'être relaté ici.

---

## GAMBETTA ET LA FONCTION DE LA PAROLE

### FACULTÉ D'IMPROVISATION

#### PROCÉDÉ OU MÉCANISME PSYCHIQUE : RÔLE DE LA MÉMOIRE VISUELLE

C'est surtout — nous ne saurions trop le répéter, et nous avons hâte d'y revenir — dans la *faculté de la parole*, qu'il posséda à un degré exceptionnellement supérieur, que Gambetta puisa et trouva le véritable instrument de son activité et de sa puissance.

Ce fait d'attribution personnelle ne soulève plus aujourd'hui la moindre contestation ; il est reconnu de tous, et démontré par un ensemble de preuves et de témoignages, qui constituent comme une tradition désormais légendaire fixée dans l'histoire de l'éloquence du barreau, politique et parlementaire.

Nous n'avons pas ici — et ce serait, d'ailleurs, superflu — à nous livrer à un travail déjà accompli avec une compétence et une autorité que nous ne saurions égalier, notamment par l'écrivain que nous invoquons tout à l'heure, M. Joseph Reinach ; nous n'avons pas à analyser, en eux-mêmes, les nombreux discours de Gambetta, pour en faire ressortir les beautés, ni même la méthode oratoire.

Ce que nous nous proposons surtout, et qui nous appartient dans cette étude, c'est de rechercher et de montrer le procédé psychique prédominant du parleur, de l'orateur, du « moteur verbal ».

Nous allons précisément — et pour le dire de suite — trouver ce procédé, ce mécanisme en quelque sorte, dans la faculté instrumentale de la mémoire, que nous avons vue être d'une puissance exceptionnelle chez Gambetta, et plus particulièrement dans une de ses variétés sensorielles : la *mémoire visuelle*, ou représentative des images de la pensée.

L'improvisation proprement dite, qu'elle fût plus ou moins méditée d'avance, ou qu'elle surgit instantanément des conditions accidentelles du discours — était la manière oratoire essentielle, on peut dire exclusive, de Gambetta.

Jamais, en effet, il n'écrivait et il n'écrivit d'avance ses discours ; il y pensait, il ruminait plus ou moins son sujet, son thème ; et il en confiait le développement à l'inspiration du moment. Nous pouvons donner un exemple topique, puisé dans notre observation et notre témoignage personnels, de sa manière habituelle à ce sujet :

Pendant la période du 16 mai — de néfaste mémoire ! — il devait assister et prendre la parole au banquet anniversaire, traditionnel, du général Hoche, à Versailles. La circonstance était, pour le moins, délicate ; car, pour honorer et célébrer la mémoire d'un des plus illustres et héroïques soldats de la République, il était interdit aux représentants actuels de l'armée de prendre part à la solennité.

Le jour venu, une heure à peine avant celle fixée pour le banquet, Gambetta se rendait à Versailles dans un coupé attelé de deux chevaux, et le D<sup>r</sup> Fieuzal, son confident intime et le nôtre, y montait avec lui et deux autres amis.

A peine installé, il demanda la permission de s'abstraire et de se recueillir, quelques instants, dans le coin qu'il occupait dans la voiture, pour songer au discours qu'il allait prononcer. Inutile de dire que, respectant ce désir, ses compagnons gardèrent le plus complet silence.

Et au bout d'une vingtaine de minutes, à peu près, à moitié de la route, sortant tout à coup de son recueillement et de sa méditation temporaires, au milieu, comme toujours, de la fumée d'un cigare :

« Voilà, dit-il, c'est fait... Comment cela sortira-t-il ? Là est la question ; nous verrons bien. »

« — Oh ! nous sommes bien tranquilles là-dessus », lui répondirent en chœur ses amis ; et comme ils hasardaient, en même temps et timidement, une question sur le thème principal de son discours, si rapidement médité :

« Le thème est tout trouvé, répondit-il ; il est sublime, comme la grande et belle figure du héros qui en est l'objet ; mais, comme il est très rebattu, il s'agit de le rajeunir un peu, je vais m'y essayer. Le point délicat, presque dangereux, c'est la circonstance politique qui fait la situation actuelle : l'éclipse, momentanée je l'espère, mais réelle des institutions républicaines, sous les apparences ; et l'absence anormale, obligée, de

l'élément militaire, dans une fête essentiellement militaire, en même temps que patriotique.

« Ce point délicat, je compte l'observer et le traiter comme il convient... »

Entre temps, nous arrivions et pénétrions dans la salle du banquet, qui commençait à huit heures, au milieu d'une assistance pressée et empilée, beaucoup n'ayant pu y trouver place.

Gambetta était précédé par le vénérable M. FERAY (d'Essonnes), sénateur, qui porta, en excellents termes, le premier toast, avec de fines et très discrètes allusions à la situation politique actuelle.

Le deuxième orateur, qui n'avait pas été prévu, fut Albert JOLY, le jeune député, de haute et précoce valeur, si prématurément enlevé à la démocratie, qu'il servait avec un talent et un dévouement sincères. Il arrivait, le jour même, de l'Algérie, où il avait été envoyé en mission, et il apportait de la colonie française des renseignements pleins d'intérêt, dont il fit, dans une improvisation éloquente, la base d'une critique politique et administrative fortement documentée et motivée.

Cette intervention, tout à fait imprévue, changea complètement le projet fondamental du discours de Gambetta, qui dut improviser, de toutes pièces, une harangue inspirée par le discours de son jeune collègue, auquel, dans un de ces élans spontanés qui ont leur part efficace — la part émotive — dans les triomphes de l'éloquence, il avait commencé par donner l'accolade, aux applaudissements frénétiques de l'assistance.

C'est dans ces conditions que, de sa voix profonde et un peu sourde d'abord, mais montant et s'élevant peu à peu au diapason de sa puissance et de ses éclats enflammés, il commença et poursuivit cette improvisation qui fut merveilleuse d'un bout à l'autre, et qui produisit sur les auditeurs transportés une impression, dont il n'est possible de se faire une juste idée que quand on l'a éprouvée soi-même.

Sa péroraison, qui s'adressa au héros de la fête, dont il fit une évocation admirable en se tournant vers son buste placé derrière lui, et qu'il fit revivre, sous le souffle magique de sa parole, fut sublime, autant que la grande figure qui l'inspirait : et la critique et l'ironie sanglantes, qu'il tira, en passant, de la situation politique actuelle comparée à celle dont Lazare Hoche fut une des plus pures incarnations, produisirent une indescriptible sensation sur les spectateurs émerveillés, qui tous, dans un élan irrésistible, se précipitèrent, comme un flot mouvant, vers le puissant orateur, pour lui serrer la main et l'embrasser, s'ils l'avaient pu... Et plus d'un y réussit !

Nous avons tenu à relater les principaux détails de cet événement et de cet exemple, parce qu'ils nous ont paru de nature à donner une véritable idée du talent et de la manière d'improvisation oratoires de Gambetta.

Il n'écrivait pas, avons-nous dit, et jamais il n'a écrit à l'avance ses discours, ni même tracé sur le papier des notes préparatoires.

Cependant, dans un cas et une autre circonstance, également et à tous égards mémorables, il nous a été donné d'observer — car nous observions, en toute occa-

sion, de façon à les saisir et à nous en rendre compte, les manifestations de cette prodigieuse faculté de parole — une des manières de ses préparations sommaires, tout à fait de nature à permettre de caractériser le procédé psychique prédominant, qui intervenait dans ses improvisations et ses débits oratoires.

C'était lors de son discours, inoubliable, certainement un de ses plus beaux, des plus prestigieux, au Cirque Miers, place du Château-d'Eau (aujourd'hui place de la République); également en pleine période du régime du 16 Mai, qu'il traita et flagella de telle façon, que ses amis étaient convaincus de son arrestation, au sortir de la séance; et que certains, les plus craintifs, insistaient pour le faire se dérober clandestinement.

Inutile de dire qu'il opposa, la tête haute et dédaigneuse, sans peur et sans reproche, un refus formel à cette proposition, dont il pouvait apprécier les excellentes intentions, mais qu'il trouvait indigne de lui et de son courage civique, toujours à la hauteur de toutes les circonstances et de tous les périls. Il sortit tranquillement, le cigare et son large et franc sourire à la bouche, par la grande porte, au milieu de l'enthousiasme et des acclamations de la foule, bravant, sans ostentation, les séides du 16 Mai, dont on l'avait menacé, mais qui ne bougèrent pas!

Mais ce qu'il nous importe de retenir et de signaler ici, à propos de ce discours, c'est qu'il le prononça en tenant placé sur la table devant lui un petit papier sur lequel était tracé, de sa main, un carré divisé en quatre compartiments par deux lignes perpendiculaires entre-croisées, avec les chiffres 1, 2, 3, 4, accom-

pagnés de quelques hiéroglyphes, pour nous indéchiffrables, dans chacun des compartiments.

C'était exactement le dessin suivant :

1 	2 
3 	4 

Nul doute que cette figure ne représentât, dans ses points fondamentaux, le canevas sommaire de sa harangue ; et elle révèle clairement le procédé psychique par lequel s'accomplissait, chez lui, la fonction de la parole, procédé représentatif par l'*image visuelle* ; procédant, lui-même, de l'intervention, de la mise en jeu prédominantes de la *mémoire visuelle* qu'il possédait, nous l'avons montré, à un très haut et exceptionnel degré.

C'était bien là, en effet — tout concourt à le démontrer, — le véritable instrument de ses facultés maîtresses, et en particulier de la faculté du langage articulé ou de la parole.

Il convient d'y ajouter — et il nous suffit de le rappeler — le complément approprié du langage signalétique, c'est-à-dire du *geste* et de la *mimique*, qui non seulement existaient chez lui naturellement et solidai-

rement avec les aptitudes fonctionnelles de la parole, mais qu'il s'était, de plus, appliqué à perfectionner, avec les conseils et sous la direction de maîtres en l'art de la déclamation, notamment de son ami COQUELIX aîné.

(Voir ci-contre les deux dessins si expressifs de Gambetta à la *barre* et à la *tribune parlementaire*, dus au crayon de Félix RÉGAMEY).

---



GAMBETTA A LA BARRE

(Procès Baudin.)





GAMBETTA A LA TRIBUNE DE LA CHAMBRE



## LE SENS ARTISTIQUE CHEZ GAMBETTA

### LA MUSIQUE ET LA PEINTURE

Il est, relativement à ces facultés, si puissamment développées chez Gambetta, un point, un détail curieux d'observation et qui serait, en même temps, fait pour surprendre, si l'on ne savait que cette exception, cette lacune dans les goûts et les aptitudes d'hommes doués, d'ailleurs, des plus hautes qualités intellectuelles ne sont pas rares : nous voulons parler de l'absence complète du *sens musical*.

Cet homme, qui se complaisait et qui excellait dans le rythme cadencé, harmonieux, véritablement musical des mots, et des phrases arrangées, dans l'expression parlée, avec un art infini, en magnifiques et ronflantes périodes, où il sacrifiait même, et sans le moindre souci, la correction du langage, se montrait absolument indifférent aux véritables sensations musicales. Que dis-je ? il détestait, il abhorrait la musique, même la plus géniale... Il semblait en souffrir !.. Dès qu'un piano s'ouvrait devant lui, oh ! surtout le piano, il manifestait visiblement son impression aversive, et il se hâtait de se dérober à une audition particulièrement importune pour lui. Nous l'avons vu, en pareille occurrence, opérer cette irrésistible retraite dans des condi-



## LE SENS ARTISTIQUE CHEZ GAMBETTA

### LA MUSIQUE ET LA PEINTURE

Il est, relativement à ces facultés, si puissamment développées chez Gambetta, un point, un détail curieux d'observation et qui serait, en même temps, fait pour surprendre, si l'on ne savait que cette exception, cette lacune dans les goûts et les aptitudes d'hommes doués, d'ailleurs, des plus hautes qualités intellectuelles ne sont pas rares : nous voulons parler de l'absence complète du *sens musical*.

Cet homme, qui se complaisait et qui excellait dans le rythme cadencé, harmonieux, véritablement musical des mots, et des phrases arrangées, dans l'expression parlée, avec un art infini, en magnifiques et ronflantes périodes, où il sacrifiait même, et sans le moindre souci, la correction du langage, se montrait absolument indifférent aux véritables sensations musicales. Que dis-je ? il détestait, il abhorrait la musique, même la plus géniale... Il semblait en souffrir !.. Dès qu'un piano s'ouvrait devant lui, oh ! surtout le piano, il manifestait visiblement son impression aversive, et il se hâtait de se dérober à une audition particulièrement importune pour lui. Nous l'avons vu, en pareille occurrence, opérer cette irrésistible retraite dans des condi-

tions où elle pouvait, à juste titre, être taxée d'inconvenance.

Il déclarait franchement, à ce propos, qu'il préférerait à toute musique et à tout instrument de musique le *tambour*, lequel réveillait au moins, disait-il, des sentiments et des élans patriotiques.

Seul, ou à peu près, le chant de *la Marseillaise* trouvait, pour les mêmes motifs, grâce devant lui.

Quoi qu'il en soit, la lacune, nous dirions volontiers la faiblesse étaient de ce côté manifestes; et peut-être est-il permis, dans la recherche causale de cet état psychique négatif particulier, de tirer une déduction importante: c'est que les sensations corrélatives ne sont pas superposées et solidaires, pas plus que les localisations organiques dont elles dépendent. Ainsi, dans l'espèce, les sensations rythmiques, que l'on peut appeler musicales, de la parole considérée comme expression oratoire de la pensée, ne semblent pas être les mêmes que les sensations musicales proprement dites; ce qui porte à inférer que les localisations organiques de ces sensations respectives sont également et nécessairement distinctes et séparées.

C'est pour cela que l'étude psychologique des grands musiciens, et l'étude parallèle de leur organe cérébral présenteraient un grand intérêt, comparativement à celles du cerveau des grands orateurs dépourvus, comme Gambetta, de sens musical.

Nous poursuivons, sur le cerveau de ce dernier, que nous possédons heureusement, une étude destinée peut-être à nous fournir, à cet égard, quelques renseignements utiles.

A propos et à côté de la constatation négative qui vient d'être faite chez Gambetta relativement à la musique, il importe de reconnaître qu'il était, par contre, doué au plus haut degré, du sens artistique en matière de *peinture* : elle avait, pour lui, particulièrement dans ses chefs-d'œuvre, un puissant attrait qui l'avait entraîné à visiter les principaux musées d'Europe ; et ses jugements et ses appréciations à ce sujet passaient, aux yeux des plus compétents, pour être des plus autorisés et presque ceux d'un maître.

— Nous avons essayé de pénétrer de notre mieux et d'analyser, dans ce qui précède, le fonctionnement de l'individu au point de vue *psychique*.

Nous avons, maintenant, à examiner et à caractériser, ainsi que nous nous le sommes proposé, les relations saisissables entre le fonctionnement et l'état organique : ce que va nous permettre le résultat des investigations anatomiques.

Il nous faut, auparavant, dire un mot de la maladie et de la cause de la mort ; ce mot est doublement nécessaire, tant pour la véritable détermination de cette cause, que pour le redressement des erreurs voulues, ou involontaires, qui ont été propagées à ce sujet.

---

## L'ACCIDENT, LA BLESSURE

### LA MALADIE ET LA MORT

Nous avons à peine besoin de rappeler dans quelles conditions de la vie politique de Gambetta survint le fatal événement, qui devait être la cause accidentelle de sa fin prématurée.

Après avoir, par un sacrifice dont il était mieux que personne en mesure d'apprécier les conséquences, au point de vue de sa situation politique personnelle qui était alors, dans sa puissance et son indépendance, à son apogée ; après avoir, dis-je, accepté et pris le pouvoir ministériel, qui, en ses mains, prenait un caractère particulièrement grave de responsabilité, et après s'y être rapidement usé, en présence et sous le coup des oppositions fatales, auxquelles la passion politique et la réaction, alimentées par les idées de jalousie, de dénigrement systématisé, et même de vengeance, apportaient, dans l'espèce, une exceptionnelle intensité, il avait dû se résigner à une retraite inévitable.

Momentanément retiré encore une fois, — comme après Bordeaux, — profondément attristé, mais non vaincu et jamais découragé, il goûtait tranquillement,

dans sa modeste solitude de Ville-d'Avray, un repos bienfaisant pour sa santé, tout en suivant d'un œil attentif les événements et leurs péripéties, méditant sur leur lendemain, et préparant ses armes pour rentrer en lice au moment voulu et opportun.

C'est alors qu'un jour du mois de novembre (le 27) se produisait l'accident, peu grave en lui-même et en apparence, et auquel, cependant, il ne devait pas survivre.

La vérité vraie sur l'accident lui-même vaut d'être redite, car il a servi à provoquer et à alimenter des erreurs plus ou moins volontaires, auxquelles n'ont pas été étrangères des intentions et un but de médisance.

C'est un fait bien connu de ses amis, et de tous ceux qui étaient au courant de ses habitudes, que Gambetta nourrissait un goût particulier pour l'exercice du tir au pistolet. Il s'y livrait journallement, à certaines heures, notamment après son déjeuner, avec une assiduité, une fidélité constantes, toutes les fois qu'un motif ou un désir impérieux ne lui en interdisaient pas la possibilité. Il avait même, relativement à son adresse personnelle dans cet exercice, des prétentions qui n'étaient pas sans être justifiées ; et sa préoccupation, nous pourrions dire son ambition à ce sujet, dont il ne faisait pas un secret dans sa large franchise en toutes choses, étaient d'arriver, au moins, à égaler la force et la supériorité exceptionnelles, et généralement connues de son ami (du moins à une certaine période de leur vie politique commune), Clémenceau.

Or, à l'époque de l'accident, il venait de recevoir, en cadeau, de M. Ferdinand Claudin, le fabricant d'armes bien connu, un revolver nouveau modèle.

Gambetta, comme un enfant nanti d'un joujou nouveau avait tenu, à son côté, l'arme en question, durant son déjeuner, qu'il semblait avoir hâte de terminer au plus vite, pour en faire l'essai.

Au moment de se lever de table, en effet, il avait pris dans ses mains le revolver, dans lequel se trouvait incomplètement engagée une cartouche, et, après l'avoir ouvert, le tenant par la crosse, de sa main gauche, tandis qu'il appuyait sur la paume de la main droite l'extrémité et la bouche du canon, il fit partir dans le mouvement forcé de bascule, la cartouche qui s'opposait au redressement du canon : il reçut, en raison de la position qui vient d'être indiquée, dans la paume de la main droite le projectile, lequel traversa obliquement de bas en haut l'avant-bras, pour ressortir au niveau du coude.

Nous verrons tout à l'heure, dans la description du traumatisme, les détails de la blessure ; nous n'avons voulu, pour le moment, que préciser exactement le fait, dans sa vérité et son authenticité, dont nous pouvons nous porter garant, grâce à un incontestable témoignage, celui de notre ami commun, le D<sup>r</sup> Fieuzal qui, précisément ce jour-là, déjeunant avec Gambetta, avait constaté la présence, à ses côtés, sur la table, du fameux revolver, avait même plaisanté son ami sur cette préoccupation presque enfantine ; mais, obligé et pressé de partir immédiatement après le déjeuner, il n'avait pas assisté à l'accident, qui se produisait peu d'instants après son départ.

---

## LA MALADIE DE GAMBETTA

### ÉTUDE ET INTERPRÉTATION NOSOLOGIQUES

Sous le titre « Blessure et maladie de M. Gambetta », la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie* publiait, dans son numéro du 19 janvier 1883, sous la signature et par conséquent sous la garantie de MM. les médecins et chirurgiens traitants et consultants, le récit journalier et circonstancié de la maladie intercurrente à laquelle a succombé Gambetta, et la relation complète de l'autopsie.

C'est là un document dont on ne saurait méconnaître la haute importance, et qui appartient désormais à l'histoire, tant par son côté nosologique, qu'à cause de la personnalité illustre qui en est l'objet.

Ce qui frappe surtout, disions-nous nous-même à cette époque<sup>1</sup>, dans ce document qui, par sa rédaction claire, précise, et cependant minutieuse, est un vrai modèle du genre, c'est la parfaite concordance de l'observation et de l'exposé cliniques avec les résultats et les constatations directes de l'autopsie : c'est, en un mot, la plus

<sup>1</sup> *Tribune médicale*, n° 755, 5 février 1883.

complète justification qui pût se réaliser, en fait, et être présentée en réponse aux appréciations, aux interprétations de toute nature, auxquelles n'ont cessé d'être exposés ceux à qui incombait la lourde responsabilité de soigner le grand malade. Nous les en félicitons sincèrement.

Cela fait, il nous sera permis d'examiner et d'analyser le document en question, en le considérant au point de vue exclusivement nosographique, abstraction faite de la haute personnalité du malade et des honorables confrères qui ont été appelés à lui donner leurs soins; en nous plaçant, en un mot, dans les conditions de liberté et d'indépendance d'appréciation, qui sont les vraies conditions de la recherche de la vérité.

Nous le pouvons personnellement, d'autant mieux que, bien qu'ayant été à même de recueillir de très près les renseignements les plus précis sur les péripéties diverses de la maladie dont il s'agit, nous sommes absolument désintéressé à l'égard de toute question d'intervention, n'ayant eu à intervenir, en effet, et n'étant intervenu que dans l'autopsie, de la façon et dans les conditions qui seront plus tard indiquées.

Nous nous en tiendrons, pour le moment, à l'analyse du document clinique,

Il se compose de deux parties bien distinctes :

Une partie que l'on peut appeler proprement **CHIRURGICALE**, où toute l'attention et tous les efforts de l'intervention compétente se sont, à peu près exclusivement, dirigés vers le traitement et la réparation de la blessure ;

Une partie **MÉDICALE**, dans laquelle le traitement

externe ou chirurgical, après avoir accompli merveilleusement (on peut le dire) son œuvre, a dû faire place, en se l'adjoignant, à l'intervention du médecin, par suite d'une complication interne intercurrente.

Nous venons de le dire sans détour, et nous nous plaisons à le répéter : le traitement chirurgical a été, dans sa conduite comme dans ses résultats, une merveille de l'art ; et, pour qu'il ne puisse y avoir, à ce sujet, le moindre doute dans l'esprit et dans la conviction du lecteur, nous croyons devoir reproduire, dans son texte et dans ses détails, toute cette première partie du document, dont la lecture attentive est, d'ailleurs, nécessaire pour permettre de saisir l'origine, le point de départ véritables de la maladie intercurrente et fatale.

---

## LA BLESSURE DE M. GAMBETTA ET SON TRAITEMENT

PAR M. LE DOCTEUR LANNELONGUE

« Le lundi 27 novembre, à midi, un serviteur de M. Gambetta entra précipitamment chez moi, me priant de me rendre en toute hâte à Ville-d'Avray : « M. Gambetta vient de se blesser à la main avec un revolver, me dit-il, sa voiture vous attend. » Je partis immédiatement, muni de quelques instruments qui me parurent utiles.

« Il était une heure quand j'entrai dans la chambre du blessé ; M. Gambetta était couché dans son lit, la main recouverte d'un pansement. On alla chercher MM. les D<sup>rs</sup> Gilles et Guerdat, qui avaient donné les premiers soins ; M. Gilles arriva seul. Le pansement fut défait : l'avant-bras placé à angle droit sur le bras et maintenu vertical au plan du lit, il fut aisé de procéder à un examen attentif de la blessure, dont le trajet occupait la main et la section inférieure de l'avant-bras droit.

« L'orifice d'entrée du projectile apparaît dans la paume de la main, immédiatement en dedans du sillon qui sépare l'éminence thénar du creux de la main, à la rencontre de ce sillon et d'une ligne transversale partant de la racine du pouce et coupant la main perpendicu-

lairement à son axe. Les dimensions de cet orifice sont inférieures à celles d'une pièce d'argent de 20 centimes; il est régulièrement circulaire, légèrement déprimé au centre où se trouve un caillot qui le ferme; il présente sur les bords une zone noirâtre d'un millimètre environ.

« L'orifice de sortie est placé dans l'avant-bras, mais non sur sa face antérieure ou palmaire; sa situation précise est plutôt sur la face dorsale ou, plus exactement, à l'union du bord interne et de la face dorsale, à 5 centimètres au-dessus de l'apophyse styloïde du cubitus. Les bords de cet orifice, légèrement déjetés en dehors, également entourés d'une zone noirâtre moins large, sont fissurés en deux points opposés. Par la plaie béante de sortie, il s'écoule un filet de sang rouge, sans rutilance pourtant, qui n'a cessé qu'avec l'application du pansement. Pendant l'examen ultérieur, les deux orifices sont mis à l'abri du contact de l'air, à l'aide d'un carré de protective.

« Le trajet compris entre ces deux orifices mesure en ligne droite 13 centimètres; il se dirige de bas en haut, de dehors en dedans et d'avant en arrière; il ne suit pas le membre parallèlement à son axe longitudinal, il coupe obliquement cet axe; il n'est pas non plus compris dans un même plan transversal, puisque l'un des orifices se trouve à la face palmaire, tandis que l'autre est placé presque sur la région dorsale de l'avant-bras.

« M. Gambetta m'avait fait le récit de l'accident dès mon arrivée; il a été publié en ces termes, le 2 décembre, dans la *République française* :

« M. Gambetta s'est blessé lui-même; il tenait dans sa main gauche un revolver dans lequel était restée

une cartouche ; il en avait fait basculer le canon et, pour le remettre en place il appuyait la paume de la main droite sur l'extrémité de l'arme. A ce moment, la cartouche, n'étant qu'en partie engagée dans le cylindre, s'opposait au redressement du canon. Aussitôt que la pression fut assez forte, la capsule du fulminate partit, et M. Gambetta reçut le projectile dans la paume de la main droite. Le trajet de la balle a suivi le sens de l'avant-bras, et le projectile est ressorti. »

« Ce document montre quelle était la situation de la main droite : elle se trouvait en pronation forcée et fortement renversée dans l'extension exagérée sur l'avant-bras ; dans cette attitude, le creux de la paume de la main et la gouttière radio-carpienne se dirigent vers le bord cubital de l'avant-bras, et c'était cette direction qu'avait suivie le projectile. On nous l'avait remis, et ses dimensions (9 millimètres de long sur 6 millimètres de large) contribuèrent à nous éclairer, après un examen plus complet, sur l'étendue des altérations produites.

« Le bruit de la détonation avait été peu intense ; le blessé ressentit immédiatement dans la main une douleur extrêmement vive que, dans son récit, il compara à un éclair ; de plus, il se produisit immédiatement un écoulement de sang par l'orifice d'entrée du projectile. Ainsi averti de sa blessure, M. Gambetta crut tout d'abord que la balle n'était pas ressortie ; il lui sembla, pendant plus d'un quart d'heure, qu'elle était encore dans sa main, et il fit plusieurs tentatives de compression pour l'extraire. Bientôt une tache de sang sur la manche de la chemise fit découvrir l'orifice de sortie. Pendant ce temps, on s'était empressé autour de lui, et, comme le sang continuait à couler, non en jet, mais

à la manière d'un filet d'un petit ruisseau, les gens de sa maison apportèrent un grand vase d'eau salée, dans lequel il plongea sa main ; par deux fois on renouvela l'eau, et chaque fois, nous dit-il, elle était fortement rougie ; il estime qu'il a perdu *pas mal de sang*<sup>1</sup>. Puis il enveloppa sa main successivement dans deux serviettes et un grand mouchoir ; tout ce linge était couvert de taches de sang. MM. les D<sup>r</sup> GILLES, de l'hospice Brézin, et GUERDAT, de Ville-d'Avray, arrivèrent alors et procédèrent à un pansement légèrement compressif qui arrêta l'hémorrhagie.

« La direction du trajet indiquait que le projectile avait dû pénétrer directement sous l'aponévrose palmaire, et s'engager probablement dans le canal radio-carpien pour gagner l'orifice de sortie ; il pouvait avoir atteint le pisiforme, l'os crochu ou le cubitus, intéressant en même temps les articulations de ces os et celles du poignet. Cependant la position de la main n'impliquait pas nécessairement une lésion des os, et l'examen méthodique qui en fut fait nous donna l'assurance de l'intégrité du squelette. Ce premier résultat acquis nous rassura beaucoup, et la remarque en fut faite à haute voix devant le blessé.

« Dans la partie antibrachiale de son trajet, la balle avait suivi la direction de l'artère cubitale en la croisant très obliquement cependant ; de plus, au moment de notre examen, le blessé perdait un sang rouge, quoique sans rutilance, qui s'écoulait avec continuité par l'orifice de sortie. Il y avait donc à rechercher si ce vaisseau n'était pas intéressé : il n'existait pas de gonflement le long de l'artère, les tissus étaient souples ;

<sup>1</sup> Expression de M. Gambetta.

néanmoins je ne perçus pas les battements artériels, et je dus rester dans le doute sur ce point, ne voulant ni prolonger l'exploration, ni la rendre douloureuse, pour m'éclairer au-delà de ce qui était nécessaire.

« Du côté de la paume de la main, le projectile avait pénétré juste en face de la ligne anatomique de l'arcade palmaire superficielle; l'hémorrhagie avait été assez considérable par l'orifice d'entrée; on pouvait donc supposer que cette artère était atteinte, ou tout au moins qu'un des rameaux importants de l'arcade avait fourni le sang. Mais, l'hémorrhagie étant suspendue et la plaie bouchée par un caillot, il n'y avait pour le moment qu'à se tenir sur la réserve et à exercer une surveillance attentive pour l'avenir.

« L'examen de la sensibilité fut très significatif; elle était intacte sur toute la périphérie de la main et des doigts, sauf sur les faces palmaires du petit doigt et de la moitié interne de l'annulaire. Là, elle était complètement abolie, et un certain nombre de piqûres faites à l'abri du regard du blessé, avec la pointe d'une aiguille, en évitant l'ébranlement des doigts, ne furent pas senties; la sensibilité nous parut cependant conservée, mais obtuse et vague, sur la face dorsale du petit doigt, de l'annulaire et de la moitié interne du médus. Le nerf cubital se trouvait donc incomplètement intéressé.

« Le projectile ayant pénétré dans le canal radio-carpien, la lésion des gaines tendineuses était certaine et ces cavités avaient dû être suivies dans une longueur de plusieurs centimètres. Les tendons qu'elles reçoivent avaient dû souffrir aussi de la blessure, mais probablement d'une manière incomplète; le malade pouvait,

en effet, ramener les doigts dans la paume de la main, non toutefois sans gêne. On remarquait encore que la troisième phalange de l'index, du petit doigt et un peu celles des deux doigts intermédiaires, ne se fléchissaient qu'imparfaitement.

« Il s'était produit un gonflement notable de la main, localisé dans la région de l'éminence thénar et du premier espace interosseux. Non seulement l'éminence thénar était soulevée jusqu'à la ligne articulaire du poignet, mais elle était plus ferme et le gonflement encore plus marqué dans l'intervalle qui sépare le pouce de l'index. Dans ces deux régions qui sont en continuité anatomique, d'ailleurs, il y avait du sang collecté et infiltré en abondance; la recherche attentive des pulsations caractéristiques d'un anévrisme traumatique fut négative.

« En résumé : ouverture certaine des gaines des tendons fléchisseurs ; altération presque aussi certaine de quelques tendons du groupe des fléchisseurs superficiels et profonds ; blessure incomplète du nerf cubital ; doutes légitimes sur la blessure de l'artère cubitale et de l'arcade palmaire superficielle, tel fut le résultat des investigations de la première heure. Il convient d'ajouter que le muscle cubital antérieur était nécessairement traversé de la face profonde à la face superficielle.

« L'examen du blessé a duré environ un quart d'heure, puis on a procédé au pansement.

« Dans l'espoir d'obtenir une réunion immédiate et une réparation des désordres sans suppuration, j'adoptai les principes suivants pour la direction du traitement : en premier lieu, immobilisation absolue de la

main placée dans l'extension physiologique ; en second lieu, la protection des plaies et leur mise à l'abri de tout contact irritant ou infectieux.

« Le même pansement ouaté et phéniqué réalisa complètement ces conditions jusqu'à la cicatrisation définitive ; il ne lui fut apporté de modifications que dans quelques détails insignifiants. Les plaies furent recouvertes de protectives, la main fut entourée d'une simple couche de bandelettes de gaze phéniquée, chaque doigt fut séparé de son voisin par une faible épaisseur d'ouate, deux couches d'ouate furent appliquées sur les faces dorsale et palmaire de la main, et tout le membre enfin, jusqu'au coude, fut recouvert par une enveloppe de coton phéniqué. Une bande de tarlatane phéniquée maintint chacun de ces plans en exerçant en même temps une très légère compression sur le membre ; on l'étendit sur une planchette matelassée d'ouate ; la position en était légèrement élevée.

« Telles ont été les règles des pansements ultérieurs qui furent rares, afin de mieux remplir les conditions qu'on voulait obtenir. Jamais le pansement n'a été enlevé sans qu'on fit une pulvérisation phéniquée, et personne, jusqu'au jour de la cicatrisation définitive de la blessure, n'a touché la main sans s'être préalablement lavé dans une solution phéniquée forte.

« Certaines dispositions furent prises en vue de parer aux éventualités qui pourraient se produire : hémorragies secondaires ou plus tardives, inflammation suppurative des gaines, accidents nerveux, névrite et tétanos. Les limites extrêmes de la température de la chambre furent fixées à 16 et 18°. On recommanda expressément qu'il n'y eut pas de courants d'air dans la pièce ; ordre fut donné d'éloigner toute visite.

« L'état général du blessé demandait également à être surveillé de près ; son embonpoint, son genre de vie réclamaient quelques précautions. Aussi, M. Siredey, son médecin habituel, et M. Fieuzal, son ami, qui connaissaient ses habitudes et sa santé, furent-ils prévenus dès le soir même. Pendant tout le traitement où la main seule fut en cause, j'ai été assisté dans mes visites par MM. Gilles et Guerdat, très souvent aussi par MM. Siredey et Fieuzal. Trois internes des hôpitaux, MM. Walther, Berne et Martinet, se sont succédé auprès de M. Gambetta, lui donnant les soins de tous les instants, et veillant à l'exécution de nos prescriptions. »

---

## SUITE DE L'OBSERVATION JOURNALIÈRE DU BLESSÉ

### DÉBUT ET DÉVELOPPEMENT PROGRESSIF DE LA MALADIE INTERCURRENTE

« 27 novembre, neuf heures du soir. — Température, 37°,2 ; pouls, 88.

L'hémorrhagie n'a pas reparu depuis le pansement. Le blessé, fortement enrhumé depuis deux jours, tousse beaucoup. Il éprouve dans la main un sentiment de tension qui s'est manifesté presque immédiatement après l'accident et qui va en augmentant depuis quelques heures ; cette douleur se localise dans l'éminence thénar.

Le régime alimentaire a consisté aujourd'hui en un simple bouillon et deux grogs. M. Gambetta a pris successivement 3 grammes de chloral, 1 gramme à quatre heures, 1 gramme à six heures, un dernier enfin à huit heures.

M. Lannelongue passe la nuit près de lui.

« 28 novembre, huit heures du matin. — Température, 36°,8 ; pouls, 81.

La nuit a été agitée et presque sans sommeil : à quelques minutes de repos succède un réveil en sursaut, et un peu de calme n'est survenu que vers six

heures du matin; durant toute la nuit, une transpiration abondante s'est produite.

Le phénomène de tension de la main a pris de très grandes proportions; M. Gambetta le traduit ainsi: « Ce ne sont pas des élancements douloureux, à proprement parler, ceux-ci sont rares; c'est une compression comparable à celle que ferait subir un étai; on dirait qu'il y a dans les tissus de la main un corps étranger volumineux dont le gonflement menace de faire éclater les téguments. » Cette sensation persiste trois quarts d'heure, une heure sans discontinuer, puis elle cesse durant quelques minutes pour se reproduire ensuite. La toux du malade en augmente l'intensité.

Même régime que la veille, quelques grogs dans la journée, lait froid et un bouillon si le malade le désire. 2 grammes de chloral sont pris au milieu du jour, un troisième gramme dans la soirée; et on donnera vers dix heures du soir enfin une cuillerée de sirop de morphine, si la douleur persiste avec la même intensité.

« 28 novembre, cinq heures du soir. — Première visite de MM. Siredey et Fieuzal avec M. Lannelongue.

Température, 37°,4; pouls, 80. M. Fieuzal passe la nuit à Ville-d'Avray.

« 29 novembre, huit heures du matin. — Visite de MM. Siredey et Lannelongue. Température, 38°,3; pouls, 76.

Le renouvellement du pansement fait constater un gonflement égal à celui du premier jour; il existe de plus un léger œdème avec une teinte à peine rosée de

la face dorsale de la main. Au toucher, absence de chaleur dans le membre et de pulsations dans les parties gonflées.

La nuit a été meilleure et le malade a pu prendre trois heures entières de repos : dans l'intervalle, il a ressenti des douleurs identiques à celles de la nuit précédente. On fait un examen sommaire des urines<sup>1</sup>.

Même sévérité dans le régime alimentaire. Continuation du chloral.

« 29 novembre, six heures du soir. — Visite de M. Lannelongue. Température, 37°,2; pouls, 88.

Depuis le pansement du matin, le blessé a ressenti deux fois des élancements dans la main, où il éprouve une incessante compression; il a eu néanmoins du repos dans la journée. La toux est fréquente et grasse. la respiration bruyante et le visage un peu rouge, la langue est humide.

« 30 novembre, matin. — Visite de MM. Siredey et Lannelongue. Température, 37°; pouls, 76.

La nuit a été bonne, fort calme, sans élancements dans la main, sans transpiration gênante. Au moment de notre visite, le blessé ne ressent plus la compression si vive de la veille, il se trouve très bien, sa physionomie est gaie, son moral est excellent.

<sup>1</sup> L'examen des urines montre qu'elles ne renferment ni sucre ni albumine. Les résultats des analyses et des examens faits dans le cours de la blessure et de la maladie ont été réunis à la suite de l'observation.

*Les fonctions du ventre ne s'étant pas encore accomplies depuis la blessure, un remède à la glycérine est ordonné, malgré la répugnance qu'il inspire.*

Un œuf frais sans pain pour le déjeuner, lait et grogs dans la journée.

« 30 novembre, soir. — Visite de M. Lannelongue. Température, 37° ; pouls, 72-76.

Langue humide. Le malade se défend de n'avoir pas pris le remède prescrit en parlant de velléités qui n'ont pas encore abouti. La physionomie est d'ailleurs excellente, l'humeur naturelle et pleine d'entrain. La journée eût donc été on ne peut plus satisfaisante sans la persistance de la sensation pénible de la main ; cependant la douleur est moins continue. M. Gambetta cherche à l'éviter en réclamant de fréquentes modifications dans la position du membre ; chacune de ces manœuvres le soulage, mais le malaise reparait au bout de peu de temps.

Il prend, à l'heure du dîner, un potage seulement. Sirop de morphine pour la nuit.

« 1<sup>er</sup> décembre, matin. — Visite de MM. Siredey, Fieuzal et Lannelongue. Température, 36°,9 ; pouls, 72.

Excellente nuit, sept heures de sommeil. Langue humide. Absence de garde-robes ; *nous prescrivons deux grands verres d'eau d'Hunyadi Janos*, à prendre dans la matinée.

Le pansement est renouvelé : la blessure palmaire

est à peine visible, étant recouverte par un gonflement blanchâtre de l'épiderme ; la blessure brachiale n'offre pas la moindre rougeur, les bords n'en sont pas gonflés et on n'y remarque aucun suintement. La paume de la main s'est élargie en prenant la forme d'un battoir, les sillons y sont moins profonds, et le bourrelet de la racine de chaque doigt plus prononcé ; le gonflement est surtout marqué entre le pouce et l'index, on n'y sent pas de pulsations.

Il existe aussi un très léger œdème dorsal sans rougeur. Les doigts ne sont plus dans l'extension complète, mais fléchis sur la main d'une vingtaine de degrés environ.

Quatre jours pleins se sont écoulés depuis l'accident, et l'examen actuel ne constate qu'une légère inflammation adhésive des gaines.

En refaisant le pansement, on s'attache à redresser l'attitude vicieuse des doigts et on y parvient aisément.

Il est permis au malade de manger quelques huîtres et un œuf, après son purgatif ; on continue l'usage de l'eau de Vichy (source de la Grande-Grille) commencée depuis la veille.

« 1<sup>er</sup> décembre, soir. — Visite de M. Lannelongue  
Température, 36°,8 ; pouls, 76.

La physionomie est parfaite ; cependant la douleur de la main a été plus vive qu'hier, et elle se localise plus particulièrement entre le pouce et le poignet ; de plus, le blessé ressent un phénomène étrange qu'il traduit ainsi : « Il n'y a pas un de mes doigts qui ne soi :

le siège d'un phénomène de rétraction irrésistible vers la paume de la main.

*Le purgatif n'ayant produit qu'un effet très incomplet, on en prescrit un second pour le lendemain.*

Reprise du chloral, 2 grammes, et du sirop de morphine, s'ils sont nécessaires.

« 2 décembre, matin. — Visite de M. Lannelongue. Température, 36°,8 ; pouls, 72.

La douleur de la main a rendu la nuit moins bonne que la précédente.

*Le malade a repris deux grands verres d'Hunyadi Janos à six heures du matin.*

Le pansement a été renouvelé afin de surveiller le gonflement marqué qui existait la veille ; on le trouve aujourd'hui très atténué et les doigts sont dans une bonne attitude : on sent un peu de crépitation articulaire en faisant exécuter quelques mouvements dans les phalanges.

« 2 décembre, soir. — Visite de M. Lannelongue. Température, 36°,6 ; pouls, 72.

*Le purgatif a agi très efficacement.*

Malgré quelques douleurs ressenties d'une manière irrégulière à la racine du petit doigt et de l'index, malgré la persistance du phénomène de tension de la main, la journée a été excellente, et le blessé nous montre toute la bonne humeur qu'il a en pleine santé.

« *Dimanche 3 décembre*, neuf heures du matin. — Consultation de MM. les Prof. Verneuil, Trélat, et de MM. les D<sup>r</sup> Siredey, Fieuzal, Gilles, Guerdat et Lannelongue. Température, 36°,4 ; pouls, 72.

Le pansement est défait et la main examinée avec attention.

Les orifices de la blessure sont presque fermés ; la tuméfaction persiste cependant dans l'éminence thénar de même qu'entre le pouce et l'index ; mais le gonflement palmaire est presque nul et les doigts sont bien redressés.

L'entretien chirurgical qui a suivi cet examen a été bref : MM. les Prof. Verneuil et Trélat exprimèrent l'avis que la blessure se réparait sans suppuration, que toute complication paraissait conjurée et que la guérison était prochaine. Aussi conseillèrent-ils de plus rares pansements.

Le bulletin suivant fut livré au public :

« L'état de M. Gambetta est absolument satisfaisant à tous les points de vue ; sa santé générale ne laisse rien à désirer, et la blessure touche à la guérison. »

(Signé par les médecins consultants.)

Nous sommes arrivés à ce point du récit textuel de l'observation clinique, où il est permis de considérer comme guérie, ou peu s'en faut, la blessure ; cela ressort du bulletin de la consultation, qui semble avoir été provoquée expressément pour cette constatation :

« L'état de M. Gambetta, dit en propres termes ce bulletin, est absolument satisfaisant, à tous les points de vue ; sa santé générale ne laisse rien à désirer, et la blessure touche à la guérison. »

Aussi, à ce moment, 3 décembre, huitième jour de l'accident, celui-ci touche à sa réparation complète et définitive ; mais, de plus, et d'après la constatation explicite qui précède, *la santé générale du malade ne laisse rien à désirer.*

Pendant nous devons faire ici, à propos de cette santé générale, une remarque qui résulte de la lecture attentive de cette première partie de l'observation, et qui n'est pas sans importance, pour la détermination exacte du point de départ d'une complication intercurrente qui, après un début plus ou moins latent et incertain, a amené un dénouement aussi fatal que tout d'abord imprévu : c'est que, par suite, sans doute, d'une prédisposition individuelle qui s'était déjà révélée dès les premiers moments, et que le repos absolu devait nécessairement favoriser, il y avait, il y a eu, durant toute cette période du traitement, du côté de l'accomplissement des fonctions intestinales, une difficulté, une sorte d'apathie qui n'ont jamais été, à proprement parler, complètement combattues et vaincues par les moyens, peut-être insuffisants dans l'espèce, mis en œuvre.

Reprenons, en effet, rapidement, et à ce point de vue, l'analyse de l'observation, dont nous avons, dans ce but, souligné certains passages :

« Le 30 novembre, quatrième jour de l'accident, *les fonctions du ventre ne se sont pas encore accomplies depuis la blessure* (il n'est pas dit depuis combien de

temps, *avant la blessure*), et un remède à la glycérine est ordonné, malgré la répugnance qu'il inspire. »

Le soir, le remède n'a pas encore été pris, à cause de velléités qui, cependant, *n'ont pas abouti*.

Le 1<sup>er</sup> décembre (cinquième jour), « *absence de garde-robe* ; nous prescrivons deux grands verres d'eau d'Hunyadi Janos à prendre dans la matinée ».

Le soir du même jour, « *le purgatif n'ayant produit qu'un effet très incomplet*, on en prescrit un second pour le lendemain ».

Le 2 décembre, matin, « le malade a repris deux grands verres d'Hunyadi Janos, à six heures du matin ».

A la visite du soir, il est constaté que *le purgatif a agi très efficacement*.

Ce n'est donc que dans le courant du sixième jour qu'a été enfin obtenue, à la suite de plusieurs tentatives réitérées et avortées, *la première garde-robe*.

L'impulsion donnée semble s'être continuée pendant trois jours consécutifs, d'après les résultats consignés à l'observation, et qui sont les suivants :

3 décembre : « Une garde-robe naturelle dans la journée. »

4 décembre : « Une évacuation naturelle assez abondante a eu lieu. »

5 décembre : « La santé générale est excellente, il y a eu une garde-robe abondante dans la journée. »

Mais, à partir du 6 décembre, les fonctions intestinales, un instant réveillées, paraissent tomber de nou-

veau dans l'assoupissement des premiers jours ; car ni le 6, ni le 7, ni le 8, il n'est plus question de garde-robe dans le récit journalier de l'observation.

Cependant le malade a déjà commencé, depuis quelques jours, une alimentation relativement et progressivement abondante ; si bien que, dans le récit du 8 décembre, il est dit textuellement :

« M. Gambetta a fait un déjeuner un peu plus abondant (un bouillon, un œuf à la coque, 4 huîtres avec du pain, les ailes d'une bécasse) ; il a, ce soir, *le ventre distendu par des gaz*, il s'en plaint.

« Un purgatif lui est ordonné pour le lendemain, samedi. »

Le lendemain, 9 décembre, « le malade qui ne s'est pas purgé le matin, a ressenti les mêmes troubles gastriques que la veille, et en particulier du dégoût pour les aliments ; il a fort peu mangé, ce jour-là ».

Il est à noter, en outre, que le pouls, qui était, les jours précédents et la veille encore, à 72, est monté à 84, et la température de 36°,7 à 37°.

Nous sommes toujours, on le voit, dans cette situation d'*imminence* qui, à travers des rémissions plus ou moins longues, plus ou moins voilées, reparait en s'accroissant, jusqu'à ce qu'elle éclate bientôt, ainsi que nous allons le voir, d'une façon qui ne permettra plus le doute.

Suivons, en effet, attentivement et dans le texte officiel, les péripéties des jours suivants ; elles sont d'une importance capitale pour l'appréciation pathogénique de cette période de l'évolution de la maladie, qui marque son entrée réelle dans la phase d'état, après une pré-

temps, *avant la blessure*), et un remède à la glycérine est ordonné, malgré la répugnance qu'il inspire. »

Le soir, le remède n'a pas encore été pris, à cause de velléités qui, cependant, *n'ont pas abouti*.

Le 1<sup>er</sup> décembre (cinquième jour), « *absence de garde-robe* ; nous prescrivons deux grands verres d'eau d'Hunyadi Janos à prendre dans la matinée ».

Le soir du même jour, « *le purgatif n'ayant produit qu'un effet très incomplet*, on en prescrit un second pour le lendemain ».

Le 2 décembre, matin, « le malade a repris deux grands verres d'Hunyadi Janos, à six heures du matin ».

A la visite du soir, il est constaté que *le purgatif a agi très efficacement*.

Ce n'est donc que dans le courant du sixième jour qu'a été enfin obtenue, à la suite de plusieurs tentatives réitérées et avortées, *la première garde-robe*.

L'impulsion donnée semble s'être continuée pendant trois jours consécutifs, d'après les résultats consignés à l'observation, et qui sont les suivants :

3 décembre : « Une garde-robe naturelle dans la journée. »

4 décembre : « Une évacuation naturelle assez abondante a eu lieu. »

5 décembre : « La santé générale est excellente, il y a eu une garde-robe abondante dans la journée. »

Mais, à partir du 6 décembre, les fonctions intestinales, un instant réveillées, paraissent tomber de nou-

veau dans l'assoupissement des premiers jours ; car ni le 6, ni le 7, ni le 8, il n'est plus question de garde-robe dans le récit journalier de l'observation.

Cependant le malade a déjà commencé, depuis quelques jours, une alimentation relativement et progressivement abondante ; si bien que, dans le récit du 8 décembre, il est dit textuellement :

« M. Gambetta a fait un déjeuner un peu plus abondant (un bouillon, un œuf à la coque, 4 huitres avec du pain, les ailes d'une bécasse) ; il a, ce soir, *le ventre distendu par des gaz*, il s'en plaint.

« Un purgatif lui est ordonné pour le lendemain, samedi. »

Le lendemain, 9 décembre, « le malade qui ne s'est pas purgé le matin, *a ressenti les mêmes troubles gastriques que la veille*, et en particulier du dégoût pour les aliments ; il a fort peu mangé, ce jour-là ».

Il est à noter, en outre, que le pouls, qui était, les jours précédents et la veille encore, à 72, est monté à 84, et la température de 36°,7 à 37°.

Nous sommes toujours, on le voit, dans cette situation d'*imminence* qui, à travers des rémissions plus ou moins longues, plus ou moins voilées, reparaît en s'accroissant, jusqu'à ce qu'elle éclate bientôt, ainsi que nous allons le voir, d'une façon qui ne permettra plus le doute.

Suivons, en effet, attentivement et dans le texte officiel, les périétés des jours suivants ; elles sont d'une importance capitale pour l'appréciation pathogénique de cette période de l'évolution de la maladie, qui marque son entrée réelle dans la *phase d'état*, après une pré-

paration, que nous venons d'essayer, par une analyse minutieuse, de mettre en évidence :

« *Dimanche, 10 décembre, matin.* — Température, 37°,5 ; pouls, 84.

Soir. — Température, 37°,6 ; pouls, 84.

Visite de M. Lannelongue dans la soirée. — Le malaise abdominal s'est accentué et M. Gambetta nous apprend que, la veille au soir, en faisant des efforts pour aller à la garde-robe, il a ressenti subitement une vive douleur dans le flanc droit, dont il précise mal le siège. Cette douleur a déterminé de l'insomnie, et le dimanche il s'en plaint encore, quoiqu'elle soit beaucoup moins accentuée. L'état saburral est plus prononcé, l'inappétence est complète.

M. le Prof. Charcot, qui l'a vu dans la journée, lui a conseillé *un lavement purgatif*. L'examen du ventre ne révèle rien d'anormal ; il n'y a nulle part d'empâtement, le siège de la douleur est très vague, et M. Gambetta se plaint à peine quand on presse fortement dans le flanc ou dans la région lombaire.

On réveille pourtant de la sensibilité sur la paroi latérale et inférieure du côté droit ; il est proposé d'appliquer sur ce point un sinapisme ; mais, comme on a déjà pratiqué un large badigeonnage de laudanum, M. Gambetta ne paraît pas disposé à accepter le sinapisme, et il ajoute qu'il ne souffre pour ainsi dire plus.

« *11 décembre, matin.* — Température, 37° ; pouls, 80.

Soir. — Température, 36°,8 ; pouls, 76.

Visite de M. Lannelongue dans la matinée.

Le visage est légèrement congestionné, la langue blanche et très saburrale ; le dégoût pour la nourriture est absolu ; 40 grammes de citrate de magnésie sont ordonnés.

L'examen de la région, qui a été le siège de la douleur subite mentionnée plus haut, ne révèle aujourd'hui qu'une sensibilité très obtuse, que d'assez fortes pressions seules mettent en évidence. M. Gambetta, qui se levait chaque jour pour aller d'un lit dans un autre, demande avec insistance l'autorisation de passer quelques heures dans un fauteuil ; elle lui est accordée s'il n'est pas trop fatigué par les effets de la purgation.

« 12 décembre. — Visite de M. Lannelongue à une heure.

Température à huit heures du matin, 36°,7 ; pouls, 76.

Température à sept heures du soir, 36°,8 ; pouls, 76.

*La purgation a été efficace la veille ; la nuit dernière a été bonne.*

M. Gambetta est dans son fauteuil, et il s'y trouve aussi bien qu'hier. Son visage est naturel, et il reçoit avec une satisfaction évidente les personnes qui viennent le voir.

Il lui est recommandé ce jour-là, comme les jours précédents, d'être encore très réservé sur ce point.

Pour nous donner la preuve que son dégoût pour la nourriture a disparu, il nous fait part du bon déjeuner qu'il a fait, et qu'il complète en fumant un cigare ; il a fumé la veille pour la première fois depuis son accident.

« 13 décembre. — Température, 36°,8 ; pouls, 76. Visite de MM. Siredey et Lannelongue.

La main est dans un si bon état que j'ai cru devoir exercer quelques mouvements de flexion dans les phalanges des doigts, m'arrêtant toujours à la première sensation de douleur ; la blessure brachiale n'offre plus qu'un bourgeon à peine gros comme la tête d'une épingle. M. Gambetta examine sa main en détail et en est très satisfait.

*Sa santé générale ne laisse rien à désirer ; son ventre est libre.*

« 14 décembre. — Température, 36°,7 ; pouls, 76. Visite de M. Lannelongue à deux heures du soir.

M. Gambetta est très bien ; il mange à table, circule dans sa maison. On fait les mêmes manœuvres de flexion des doigts que la veille ; elles s'accomplissent sans douleur.

15 décembre. — Température, 36°,6 ; pouls, 72.

Nous visitons M. Gambetta à deux heures, avec M. le Prof. Gavarret ; il nous reçoit dans son fauteuil. La nuit précédente a été bonne, et il n'a été ressenti qu'à des intervalles éloignés une légère douleur dans l'index et le petit doigt. Le pansement est défait : rien d'anormal ; on renouvelle les tentatives de flexion des doigts, et le blessé exécute devant nous quelques légers mouvements dans ces organes.

Mais M. Gambetta *se plaint de nouveau d'un malaise abdominal ; il a des éructations fréquentes depuis le matin, et il ne peut pas s'en défendre. Spontanément,*

*il a pris aujourd'hui un verre d'eau de Pullna, qui n'a pas encore agi.*

Son déjeuner a été marqué par un petit incident : il s'est endormi à table après avoir mangé un œuf, et n'a pas continué son repas.

Le temps étant très beau, il nous a demandé de faire sa première sortie avec nous, et il nous a accompagné, en effet, jusqu'à la grille de son parc.

Cette promenade, qui lui a fait le plus grand plaisir, a duré vingt minutes.

Soir. — Température, 36°,6 ; pouls, 88.

« Samedi 16 décembre, matin. — Température, 36°,6 ; pouls, 72.

Soir. — Température, 37°,6 ; pouls, 76.

Visite de M. Lannelongue à deux heures. M. Gambetta est dans son fauteuil ; il nous dit, que la veille, au soir, il n'a presque pas mangé, n'ayant pas faim, et qu'il a éprouvé une sensation de chaleur sans frisson préalable. Il a dormi toute la nuit. A son déjeuner, il a éprouvé le même malaise que le jour précédent.

L'examen du membre blessé atteste que l'orifice de sortie est complètement cicatrisé, et que la blessure est totalement fermée.

Pendant le pansement, M. Gambetta *est tourmenté par d'assez violentes coliques ; il a des renvois incessants ; sa figure est rouge, son ventre un peu tendu.*

Il est tellement persuadé de la nécessité de prendre l'air qu'il a commandé sa voiture, avant mon arrivée, pour une promenade qui fut faite en prenant de grandes précautions.

*Un verre d'eau de Pullna pour le lendemain, et dans la journée de la limonade tartrique avec de l'eau de Vichy lui furent prescrits.*

Sa promenade en voiture lui fut très agréable ; à son retour, il ne cesse de manifester le bien-être qu'il en avait ressenti, et, en rentrant, il resta quelque temps encore dans son jardin.

*Néanmoins, les éructations persistent, et, à six heures, il éprouve une chaleur vive, non précédée de frisson, qui ne fait qu'augmenter dans la soirée.*

A huit heures du soir, M. Berne, chargé de ses soins particuliers, trouvant *une température de 39°,6*, avec un pouls à 83, crut devoir me prévenir, et je me rendis à Ville-d'Avray, où j'arrivai à dix heures du soir.

M. Gambetta ressent une grande chaleur : il est en pleine transpiration. L'examen de la poitrine ne révèle rien ; *tous les phénomènes sont concentrés dans le ventre, qui est tendu et un peu douloureux à la pression du côté droit* ; on n'y trouve pas pourtant d'empâtement. — Limonade pour la nuit ; lait froid ; 50 centigrammes de sulfate de quinine à la fin de l'accès.

Je fais prévenir M. Siredey dans la nuit. »

Dans le récit et l'analyse qui précèdent, dégagés, autant que possible, des détails plus ou moins étrangers au fait de l'affection intra-abdominale qui s'est sourdement préparée, on suit pas à pas, pour ainsi dire, l'évolution de cette dernière, et l'on arrive, ainsi que nous venons de le faire, au moment précis où elle

éclate et où le coup est définitivement porté, dans une circonstance occasionnelle parfaitement déterminée : cette circonstance, c'est une promenade en voiture, dans des conditions que certains symptômes des jours précédents permettent d'apprécier suffisamment, surtout après le fait accompli, pour les montrer peu favorables à ce déplacement, quelque agréable, d'ailleurs, qu'il pût être au malade.

Quelles étaient ces conditions ? Elles ressortent clairement des constatations soulignées par nous, dans le récit de la période préparatoire des jours précédents, et qu'il n'est pas inutile de reproduire encore une fois pour les derniers :

Ainsi le 15 décembre, avant-veille, au matin, de la promenade : « *Il se plaint de nouveau d'un malaise abdominal ; il a des éructations fréquentes depuis le matin, il ne peut s'en défendre ; spontanément, il a pris aujourd'hui un verre d'eau de Pullna, qui n'a pas encore agi.* »

Et enfin, le jour même de la promenade en voiture :

« ... La veille au soir, il n'a presque pas mangé, n'ayant pas faim, il a éprouvé une sensation de chaleur sans frisson préalable... »

« A son déjeuner, il a éprouvé le même malaise que le jour précédent... »

« Pendant le pansement, M. Gambetta est tourmenté par *d'assez violentes coliques ; il a des renvois incessants ; la figure est rouge, son ventre un peu tendu.* »

C'est dans ces dispositions et cet état physique que la promenade en voiture est réalisée...

« La promenade lui fut très agréable ; à son retour, il ne cesse de manifester le bien-être qu'il en avait ressenti, et en rentrant il reste quelque temps encore dans son jardin... »

« Néanmoins, ajoute aussitôt le récit, *les éructations persistent*, et, à six heures, *il éprouve une chaleur vive non précédée de frisson, qui ne fait qu'augmenter dans la soirée.* »

C'est à ce moment, en effet, que pour la première fois la température (*Voir la courbe ci-contre*), qui a eu déjà, au moment des premières menaces (les 9, 10 et 11), quelques velléités de s'élever au-dessus de la moyenne normale, éprouve une montée subite, rapide et relativement considérable, qui va se reproduire les jours suivants, avec les chutes et les rémissions matinales caractéristiques des accès rémittents de fièvre symptomatique d'un processus pathologique grave.

C'est ce qu'il est facile de constater sur la courbe de température, que nous avons cru devoir reproduire, parce qu'elle donne une remarquable clarté à l'expression et à l'évolution des accidents intercurrents.

Arrêtons-nous, en effet, un instant sur cette courbe, et jetons-y un coup d'œil attentif :

Immédiatement après l'accident, la température, qui a débuté à 37°,2, monte à 37°,8, puis elle descend durant les trois jours suivants uniformément au-dessous de 37, et du 1<sup>er</sup> au 9 décembre elle s'y tient dans un milieu oscillant à peine de 1/10 à 2/10 de degré.

Le 9 décembre, elle monte à 37°, et le 10 à 37°,5 et 37°,6, de façon à constituer sur le tracé le premier pla-



Journal de température.

de la température du corps après l'agitation, la sensation de chaleur, le mal de tête, le mal de gorge, quel qu'en soit le caractère, le vomissement, il les a quelquefois éprouvés pendant l'attaque.

« 8. Après l'attaque, le pouls a cessé d'être *écoulé*, les *bruits* du cœur ont cessé, six heures, et *plus de deux heures* après l'attaque, le malade se réveille, mais pour ne s'acquiescer que d'un sommeil agité.

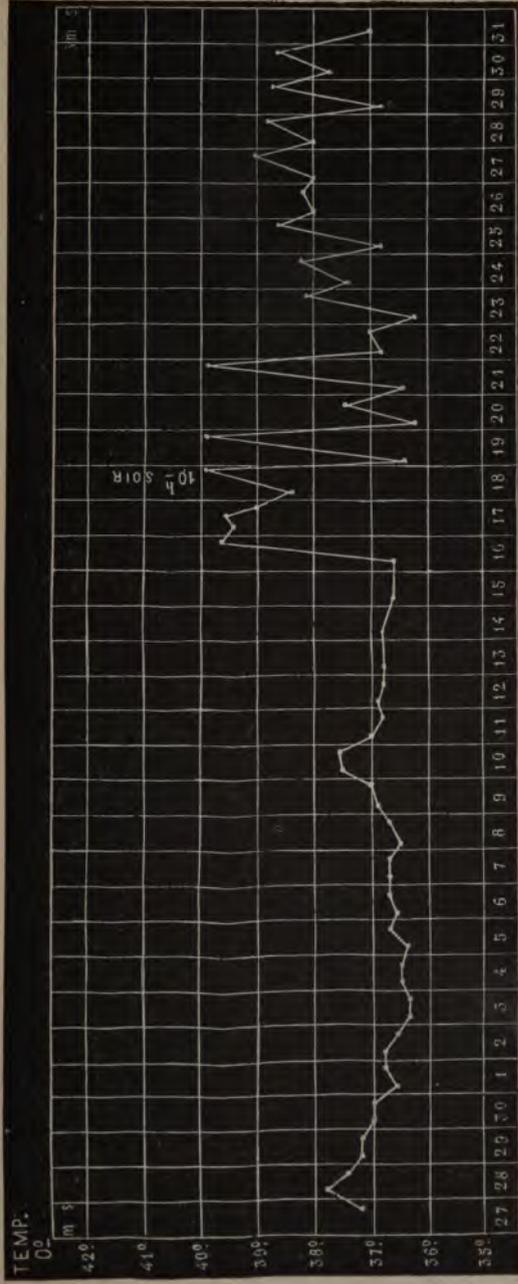
« 9. Le malade me raconte, après l'attaque, que pour la première fois, la température *saute* le *thermomètre* qui se trouve au moment des premières moutures, les 10<sup>es</sup> et 15<sup>es</sup> quelques fois, des degrés au-dessus de la normale, et qu'il se sent une chaleur sensible, rapide et très étendue, considérable, qui va se reproduire fréquemment, pendant les crises et les rémissions, mais qu'il ne se sent pas les élévations périodiques des fièvres rémittentes, et qu'il n'a éprouvé aucun prodrome pathologique grave.

« 10. Il est difficile de constater, sur le corps, de la fièvre, car, quoiqu'on ait eu devant soi pendant toute la durée de l'attaque, une remarque de chaleur, je n'ai pu saisir l'élévation des acides intermédiaires.

« Arrêtons-nous, en effet, un instant sur ce point, et jetons un coup d'œil sur l'analyse.

« Immédiatement après l'accident, la température, qui est de 37° 2, monte à 37° 8, puis elle descend graduellement, et se maintient uniformément au-dessous de 37, jusqu'à 36° 9, où elle s'y tient sans modification pendant 19 à 24 heures.

« Elle monte à 37° 2 le 10<sup>e</sup> et 37° 5 le 11<sup>e</sup>, et se maintient ainsi jusqu'au 1<sup>er</sup> jour du premier pla-



Courbe de température.



teau que l'on y remarque. Or que s'est-il passé ces deux jours ?

« Le 9, le malade, *qui ne s'est pas purgé le matin, a ressenti les mêmes troubles gastriques que la veille* et du dégoût pour les aliments; il a fort peu mangé ce jour-là. »

Quant aux troubles de la veille, c'étaient précisément ceux qu'il avait éprouvés à la suite du déjeuner un peu plus abondant : *distension du ventre par des gaz* ; et pas de garde-robe notée depuis le 5.

Le 10, « *le malaise abdominal s'est accentué*, et M. Gambetta nous apprend que, la veille au soir, en faisant des efforts pour aller à la garde-robe, il a ressenti subitement une vive douleur dans le flanc droit, dont il précise mal le siège. Cette douleur a déterminé de l'insomnie, et le dimanche il s'en plaint encore... *L'état saburral est plus prononcé... L'inappétence est complète...*

« ... On réveille de la sensibilité sur la paroi latérale et inférieure du thorax, du côté droit. »

Ainsi les modifications de la courbe thermique concordent bien, on le voit, avec les phénomènes abdominaux, qui ont pris, dès ce moment, les allures plus accentuées et plus manifestes de l'embarras gastro-intestinal, avec détermination douloureuse localisée.

Puis, à la suite d'une purgation efficace, une détente, une rémission nouvelles se produisent durant les 12, 13, 14, ainsi que l'exprime fort bien la courbe thermique, redescendue momentanément à peu près à son niveau des jours qui ont précédé son élévation passagère : nous disons « à peu près », car les 11, 12 et 13,

la courbe conserve visiblement une tendance à se tenir plus près de 37 qu'à descendre ; il est vrai qu'à ce moment le malade est revenu à son alimentation relativement abondante, puisque le 12, notamment, l'observation dit en propres termes :

« Pour nous donner la preuve que son dégoût pour la nourriture a disparu, il nous fait part du bon déjeuner qu'il a fait, et qu'il complète en fumant un cigare... »

Mais c'est là un mieux apparent qui dure peu ; le malade se plaint de nouveau du *malaise abdominal*, et l'on constate les symptômes que nous avons soigneusement notés la veille et le jour de la *promenade en voiture*...

« Ce jour est le 16 : il est marqué sur la courbe par cette montée rapide qui atteint d'emblée 39°,6, sur laquelle nous insistons comme sur le témoignage le plus clair, le plus frappant, de l'entrée définitive de la maladie intercurrente dans la période d'état, où nous allons maintenant la suivre, dans sa marche plus ou moins rémittente, mais désormais fatale.

« *Dimanche 17 décembre.* — Température du matin, 39°,4 ; pouls, 80.

Température à deux heures de l'après-midi, 39°,5 ; pouls, 80.

Température à huit heures du soir, 39° ; pouls, 84.

Neuf heures du matin. — M. Siredey, après avoir procédé à un examen complet du malade, rejette l'hypo-

thèse de toute complication thoracique. Ayant constaté un empâtement douloureux et très circonscrit dans la fosse iliaque droite, il me transmet une note que je trouve à Ville-d'Avray à deux heures de l'après-midi, et dans laquelle je lis cette phrase : « Je crois que la *typhlite* est ce qu'il y a de plus probable. »

« A ce moment, la température est encore élevée, et M. Gambetta ressent les mêmes symptômes de tension abdominale et d'éruclation.

Le régime prescrit comprend exclusivement des boissons : limonade tartrique, grogs et bouillons.

« *Lundi, 18 décembre*, huit heures du matin. — Température, 38°,4; pouls, 76.

Onze heures et demie. — Température, 38°,5; pouls, 80.

Six heures du soir, pendant un frisson : Température, 38°,4; pouls, 72.

Dix heures du soir. — Température, 39°,9; pouls, 96.

« M. Siredey voit le malade à huit heures du matin; il apprécie de la même manière l'état local, persiste dans le même sentiment à l'égard de ce qu'il a trouvé la veille, et conseille le même régime.

« Je le vois à mon tour à deux heures, et je procède d'abord à un examen du membre blessé; il n'est le siège d'aucune complication. Sa forme, son volume, ses apparences sont les mêmes que celles du membre sain, et il n'en conserve plus que les macules cicatricielles de la blessure. J'écarte définitivement la pensée

d'une résorption purulente, qui ne se trouvait être justifiée ni par l'état local actuel du membre, ni par la marche absolument apyrétique de la blessure, ni par les conditions antérieures qui ont été celles d'une réparation tout à fait heureuse, sans production de pus, ni enfin par les nouveaux symptômes qui se produisent depuis deux jours.

« Toute l'attention doit se concentrer désormais sur les accidents qui ont pour point de départ la cavité abdominale, et rendez-vous est pris avec M. Siredey pour que nous ayons, le lendemain, une conversation à ce sujet. Aujourd'hui, d'ailleurs, la tuméfaction persiste, malgré la purgation de la veille, qui a produit trois évacuations abondantes. M. Gambetta est fatigué et cherche à reposer.

« A six heures moins un quart, il se produit pour la première fois un *frisson* assez intense de vingt-cinq minutes de durée, suivi d'une impression de chaleur et de quelques efforts de vomissements. »

M. Lannelongue est appelé dans la soirée et trouve une température de 39°,9. A dix heures du soir, le malade est dans une abondante transpiration. Il est ordonné 50 centigrammes de quinine après l'accès, et une dose pareille pour le lendemain matin à la première heure.

« *Mardi 19 décembre*, huit heures du matin. — Température, 36°,5 ; pouls, 76.

Midi. — Température, 36°,4 ; pouls, 72.

Trois heures. — Température, 36°,5 ; pouls, 72.

Six heures. — Température, 39°,9 ; pouls, 80.

Dix heures du soir. — Température, 38°,1 ; pouls, 72.

« Nous nous réunissons avec M. Siredey pour visiter le malade à huit heures du matin. Il a eu, dans la nuit, un nouveau frisson très intense d'une demi-heure de durée, suivi d'une forte chaleur, d'une évacuation d'urine abondante et aussi d'une transpiration considérable.

On lui a fait prendre 50 centigrammes de quinine immédiatement après ce second accès ; puis il a dormi jusqu'à notre arrivée, et nous le trouvons calme et reposé. La température est basse, 36°,5 ; le pouls est à 76, la langue est très humide.

« L'examen attentif de la cavité abdominale donne les résultats suivants : le ventre est souple et d'un aspect uniforme ; l'exploration de la fosse iliaque droite est facile et fort peu douloureuse superficiellement ; on constate, dans sa partie la plus élevée, à deux travers de doigt environ au-dessus de l'épine iliaque supérieure, un empâtement très profond et douloureux à la pression, de forme allongée et cylindrique, ressemblant à un boudin. Cet empâtement suit le trajet du côlon ascendant et cesse d'être senti au-delà d'une longueur de 4 à 5 centimètres environ. La percussion en révèle aussi l'existence ; il y a là une submatité circonscrite, séparée de la matité du foie par une zone transversale sonore d'un pouce environ ; l'inspection de ce dernier organe permet de le considérer comme sain et plutôt d'un petit volume. En explorant la région lombaire, on ne

« La promenade lui fut très agréable ; à son retour, il ne cesse de manifester le bien-être qu'il en avait ressenti, et en rentrant il reste quelque temps encore dans son jardin... »

« Néanmoins, ajoute aussitôt le récit, *les éructations persistent, et, à six heures, il éprouve une chaleur vive non précédée de frisson, qui ne fait qu'augmenter dans la soirée.* »

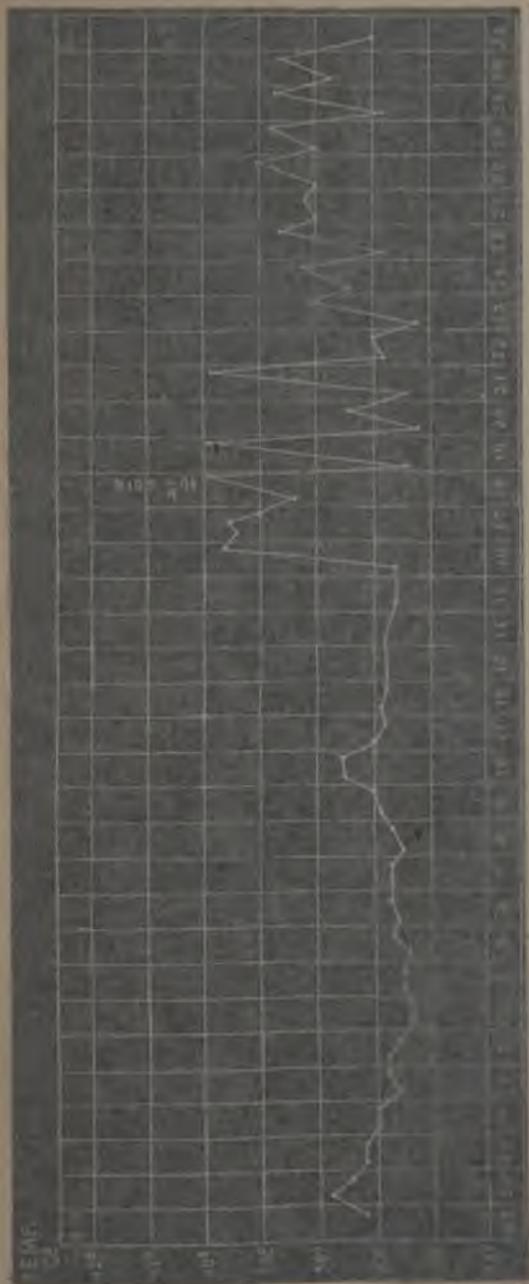
C'est à ce moment, en effet, que pour la première fois la température (*Voir la courbe ci-contre*), qui a eu déjà, au moment des premières menaces (les 9, 10 et 11), quelques velléités de s'élever au-dessus de la moyenne normale, éprouve une montée subite, rapide et relativement considérable, qui va se reproduire les jours suivants, avec les chutes et les rémissions matinales caractéristiques des accès rémittents de fièvre symptomatique d'un processus pathologique grave.

C'est ce qu'il est facile de constater sur la courbe de température, que nous avons cru devoir reproduire, parce qu'elle donne une remarquable clarté à l'explication et à l'évolution des accidents intercurrents.

Arrêtons-nous, en effet, un instant sur cette courbe, et jetons-y un coup d'œil attentif :

Immédiatement après l'accident, la température, qui a débuté à 37°,2, monte à 37°,8, puis elle descend durant les trois jours suivants uniformément au-dessous de 37, et du 1<sup>er</sup> au 9 décembre elle s'y tient dans un milieu oscillant à peine de 1/10 à 2/10 de degré.

Le 9 décembre, elle monte à 37°, et le 10 à 37°,5 et 37°,6, de façon à constituer sur le tracé le premier pla-



Courbe de température.

Le 10 décembre, elle fut très agitée, et à son retour, elle fut prise de vomissements bilieux, et il en résulta que le lendemain, elle fut prise de diarrhée, et qu'il resta quelque temps sans pouvoir manger.

Ne pouvant supporter assés le soleil, *les matins* elle se coucha à six heures, et *il arriva que pendant la nuit elle eut plusieurs accès de fièvre, mais sans qu'il y eût rien de remarquable.*

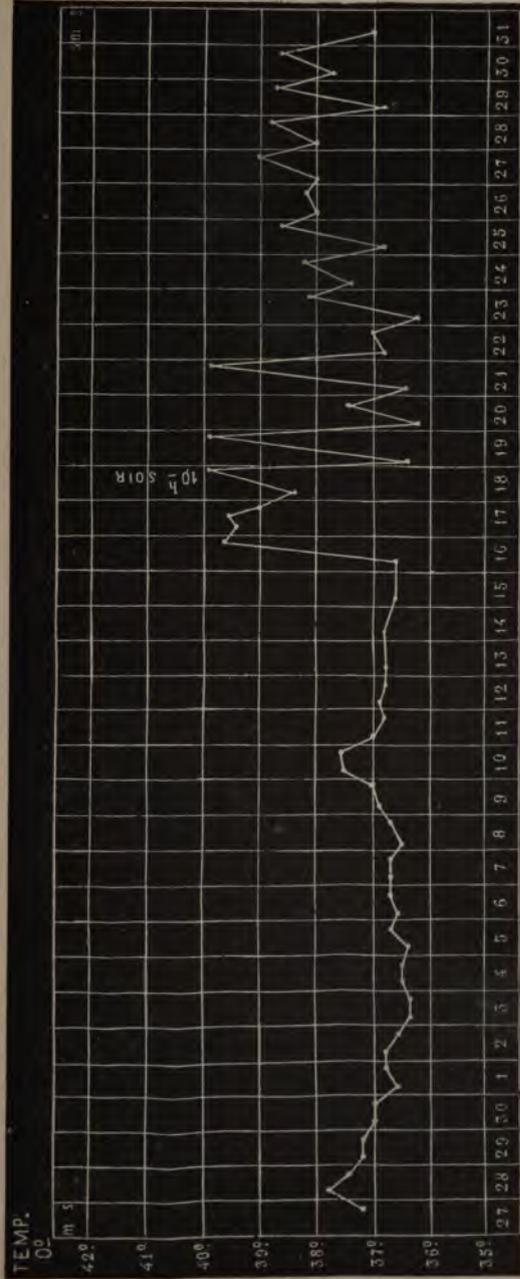
C'est à ce moment, en effet, que pour la première fois la température *à la courbe recte*, qui avait déjà au moment de premières métraces les 1, 10 et 12, quelques veilles, se éleva au dessus de la normale, et se éleva une montée subite, rapide et remarquable, considérable, ainsi se reproduire les quatre accès des chutes et les rémissions ordinaires, et les accès des accès (milieu) de fièvre (symptôme) processus pathologique grave. Et c'est en effet, c'est facile de constater sur la courbe, que nous avons eu devoir reproduire, que nous ne donne pas la remarquable élévation à l'expression évolutive des accidents inter-critiques.

En nous en effet, un instant sur cette courbe, nous y mettez un coup d'œil attentif.

En effet, après l'accident, la température, qui était de 36,2, monte à 37,8, puis elle se maintient pendant les jours suivants uniformément au-dessous de 37, et le 9 décembre elle s'y tient dans un milieu précis, de 1, 10 à 2, 10 de degré.

Le 10 décembre, elle monte à 37°, et le 10 à 37,5 et le 11 à 37,5, et sur le tracé le premier pla-

ci-dessous, nous voyons que la température, qui était de 36,2, monte à 37,8, puis elle se maintient pendant les jours suivants uniformément au-dessous de 37, et le 9 décembre elle s'y tient dans un milieu précis, de 1, 10 à 2, 10 de degré.



Courbe de température.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

teau que l'on y remarque. Or que s'est-il passé ces deux jours ?

« Le 9, le malade, *qui ne s'est pas purgé le matin, a ressenti les mêmes troubles gastriques que la veille* et du dégoût pour les aliments ; il a fort peu mangé ce jour-là. »

Quant aux troubles de la veille, c'étaient précisément ceux qu'il avait éprouvés à la suite du déjeuner un peu plus abondant : *distension du ventre par des gaz* ; et pas de garde-robe notée depuis le 5.

Le 10, « *le malaise abdominal s'est accentué*, et M. Gambetta nous apprend que, la veille au soir, en faisant des efforts pour aller à la garde-robe, il a ressenti subitement une vive douleur dans le flanc droit, dont il précise mal le siège. Cette douleur a déterminé de l'insomnie, et le dimanche il s'en plaint encore... *L'état saburral est plus prononcé... L'inappétence est complète...*

« ... On réveille de la sensibilité sur la paroi latérale et inférieure du thorax, du côté droit. »

Ainsi les modifications de la courbe thermique concordent bien, on le voit, avec les phénomènes abdominaux, qui ont pris, dès ce moment, les allures plus accentuées et plus manifestes de l'embarras gastro-intestinal, avec détermination douloureuse localisée.

Puis, à la suite d'une purgation efficace, une détente, une rémission nouvelles se produisent durant les 12, 13, 14, ainsi que l'exprime fort bien la courbe thermique, redescendue momentanément à peu près à son niveau des jours qui ont précédé son élévation passagère : nous disons « à peu près », car les 11, 12 et 13,

la courbe conserve visiblement une tendance à se tenir plus près de 37 qu'à descendre ; il est vrai qu'à ce moment le malade est revenu à son alimentation relativement abondante, puisque le 12, notamment, l'observation dit en propres termes :

« Pour nous donner la preuve que son dégoût pour la nourriture a disparu, il nous fait part du bon déjeuner qu'il a fait, et qu'il complète en fumant un cigare... »

Mais c'est là un mieux apparent qui dure peu ; le malade se plaint de nouveau du *malaise abdominal*, et l'on constate les symptômes que nous avons soigneusement notés la veille et le jour de la *promenade en voiture*...

« Ce jour est le 16 : il est marqué sur la courbe par cette montée rapide qui atteint d'emblée 39°,6, sur laquelle nous insistons comme sur le témoignage le plus clair, le plus frappant, de l'entrée définitive de la maladie intercurrente dans la période d'état, où nous allons maintenant la suivre, dans sa marche plus ou moins rémittente, mais désormais fatale.

« *Dimanche 17 décembre.* — Température du matin, 39°,4 ; pouls, 80.

Température à deux heures de l'après-midi, 39°,5 ; pouls, 80.

Température à huit heures du soir, 39° ; pouls, 84.

Neuf heures du matin. — M. Siredey, après avoir procédé à un examen complet du malade, rejette l'hypo-

thèse de toute complication thoracique. Ayant constaté un empâtement douloureux et très circonscrit dans la fosse iliaque droite, il me transmet une note que je trouve à Ville-d'Avray à deux heures de l'après-midi, et dans laquelle je lis cette phrase : « Je crois que la *typhlite* est ce qu'il y a de plus probable. »

« A ce moment, la température est encore élevée, et M. Gambetta ressent les mêmes symptômes de tension abdominale et d'éruclation.

Le régime prescrit comprend exclusivement des boissons : limonade tartrique, grogs et bouillons.

« *Lundi, 18 décembre*, huit heures du matin. — Température, 38°,4; pouls, 76.

Onze heures et demie. — Température, 38°,5; pouls, 80.

Six heures du soir, pendant un frisson : Température, 38°,4; pouls, 72.

Dix heures du soir. — Température, 39°,9; pouls, 96.

« M. Siredey voit le malade à huit heures du matin; il apprécie de la même manière l'état local, persiste dans le même sentiment à l'égard de ce qu'il a trouvé la veille, et conseille le même régime.

« Je le vois à mon tour à deux heures, et je procède d'abord à un examen du membre blessé; il n'est le siège d'aucune complication. Sa forme, son volume, ses apparences sont les mêmes que celles du membre sain, et il n'en conserve plus que les macules cicatricielles de la blessure. J'écarte définitivement la pensée

d'une résorption purulente, qui ne se trouvait être justifiée ni par l'état local actuel du membre, ni par la marche absolument apyrétique de la blessure, ni par les conditions antérieures qui ont été celles d'une réparation tout à fait heureuse, sans production de pus, ni enfin par les nouveaux symptômes qui se produisent depuis deux jours.

« Toute l'attention doit se concentrer désormais sur les accidents qui ont pour point de départ la cavité abdominale, et rendez-vous est pris avec M. Siredey pour que nous ayons, le lendemain, une conversation à ce sujet. Aujourd'hui, d'ailleurs, la tuméfaction persiste, malgré la purgation de la veille, qui a produit trois évacuations abondantes. M. Gambetta est fatigué et cherche à reposer.

« A six heures moins un quart, il se produit pour la première fois un *frisson* assez intense de vingt-cinq minutes de durée, suivi d'une impression de chaleur et de quelques efforts de vomissements. »

M. Lannelongue est appelé dans la soirée et trouve une température de 39°,9. A dix heures du soir, le malade est dans une abondante transpiration. Il est ordonné 50 centigrammes de quinine après l'accès, et une dose pareille pour le lendemain matin à la première heure.

« *Mardi 19 décembre*, huit heures du matin. — Température, 36°,5 ; pouls, 76.

Midi. — Température, 36°,4 ; pouls, 72.

Trois heures. — Température, 36°,5 ; pouls, 72.

Six heures. — Température, 39°,9 ; pouls, 80.

Dix heures du soir. — Température, 38°,1 ; pouls, 72.

« Nous nous réunissons avec M. Siredey pour visiter le malade à huit heures du matin. Il a eu, dans la nuit, un nouveau frisson très intense d'une demi-heure de durée, suivi d'une forte chaleur, d'une évacuation d'urine abondante et aussi d'une transpiration considérable.

On lui a fait prendre 50 centigrammes de quinine immédiatement après ce second accès ; puis il a dormi jusqu'à notre arrivée, et nous le trouvons calme et reposé. La température est basse, 36°,5 ; le pouls est à 76, la langue est très humide.

« L'examen attentif de la cavité abdominale donne les résultats suivants : le ventre est souple et d'un aspect uniforme ; l'exploration de la fosse iliaque droite est facile et fort peu douloureuse superficiellement ; on constate, dans sa partie la plus élevée, à deux travers de doigt environ au-dessus de l'épine iliaque supérieure, un empâtement très profond et douloureux à la pression, de forme allongée et cylindrique, ressemblant à un boudin. Cet empâtement suit le trajet du côlon ascendant et cesse d'être senti au-delà d'une longueur de 4 à 5 centimètres environ. La percussion en révèle aussi l'existence ; il y a là une submatité circonscrite, séparée de la matité du foie par une zone transversale sonore d'un pouce environ ; l'inspection de ce dernier organe permet de le considérer comme sain et plutôt d'un petit volume. En explorant la région lombaire, on ne

découvre rien d'anormal ; une pression forte au niveau du rein ne réveille pas de sensibilité. Les mouvements du membre inférieur de ce côté sont tout à fait libres. Les urines examinées avec soin révèlent l'existence d'une assez forte proportion d'*albumine*, elles sont très épaisses, de couleur betterave et jumenteuse (voyez plus loin l'analyse de l'urine).

« Nous eûmes avec M. Siredey un long entretien, qui nous amena à conclure à l'existence d'une *pérityphlite*, que paraissait rendre indéniable la constatation d'un engorgement péricæcal.

« Régime lacté, boissons fraîches, limonade et eau de Vichy, un gramme de sulfate de quinine dans la journée.

« A trois heures, petit frisson, ou plutôt sensation de froid légère et de courte durée, chaleurs et sueurs consécutives.

« Visite de M. Lannelongue à six heures du soir.

« La température est élevée, 39°,9, la chaleur grande ; le ventre est dans le même état et le malade n'y ressent aucun élancement, aucune douleur spontanée ; les mouvements du membre inférieur du côté droit sont absolument libres.

« Entre sept et huit heures, il se produit plusieurs petites impressions de froid ; le malade a une expectoration assez abondante et quelques nausées. A partir de dix heures, sensation de bien-être très marquée et sommeil à la suite.

« *Mercredi 20 décembre*, huit heures du matin. — Température, 36°,2 ; pouls, 68.

Une heure du soir. — Température, 37°; pouls, 72.

Trois heures, immédiatement après un frisson. — Température, 39°,7; pouls, 84.

Huit heures du soir. — Température, 37°,5; pouls, 76.

« Huit heures du matin. — Visite de MM. Siredey et Lannelongue. La nuit a été excellente, le sommeil prolongé. M. Gambetta se trouve très bien, il ne souffre pas du ventre; l'examen que nous en faisons ne révèle que de la sensibilité à une pression assez forte toujours dans le même point; l'état local a la même apparence que la veille. La quantité des urines rendues est normale, elle était moindre hier; elles sont beaucoup plus limpides et toujours albumineuses<sup>1</sup>.

« Régime lacté, quelques bouillons, eau rouge. Un gramme de sulfate de quinine dans la journée.

« A deux heures de l'après-midi, frisson assez intense.

« M. Gambetta refuse une consultation que lui offre M. Siredey dans les termes les plus amicaux.

« Un verre d'eau de Pullna, cataplasmes, onctions sur la partie engorgée avec la pommade mercurielle belladonnée, sulfate de quinine 60 centigrammes.

« Sommeil de une à quatre heures, et bien-être pendant toute la soirée.

« Dix heures du soir. — Petite évacuation, puis frisson de moindre intensité que les précédents, suivi de chaleur.

<sup>1</sup> A partir de ce jour, les urines sont toujours restées à peu près limpides, suffisamment abondantes, contenant constamment de l'albumine. Nous n'en parlerons plus et nous renvoyons aux analyses chimiques et histologiques faites.

« Samedi 23 décembre, matin. — Température, 36°,2; pouls, 72.

Soir. — Température, 38°; pouls, 80.

« Le malade a désiré, dans la soirée de la veille, voir M. le Prof. CHARCOT; la réunion a eu lieu à huit heures du matin. La fin du jour précédent et la nuit ont été très bonnes; M. Gambetta a longuement dormi. M. Charcot trouve un état général dans de bonnes conditions, la physionomie favorable, la langue humide. Le ventre étant moins distendu par les gaz, l'exploration de la fosse iliaque est facile, et M. Charcot reconnaît que la partie inférieure et interne est libre: il n'en est pas de même en dehors et en haut, où existe un empâtement qui occupe le cæcum et la partie inférieure du côlon ascendant; c'est la portion postérieure de ces organes qui semble atteinte, ainsi que le tissu graisseux sur lequel ils reposent. Actuellement, selon M. Charcot, l'affection serait une *pérityphlite* primitive se propageant sur le côlon, et il prononce le nom de *péricolite* concomitante. Il n'y a aucun indice de suppuration, ni œdème, ni fluctuation, ni douleurs spontanées.

L'opinion du Prof. CHARCOT confirme et précise le diagnostic posé par les médecins ordinaires.

« En face de l'engorgement profond, on décide l'application d'un large vésicatoire qui ne devra produire que de la rubéfaction de la peau, et ne sera laissé en place que trois heures. On prescrit 25 centigrammes de calomel en trois paquets. Lait, eau rougie, grogs, bouillon et même potage si l'amélioration persiste.

« La journée du samedi a été bonne et le malade a dormi à plusieurs reprises ; dans la soirée, le calomel n'ayant pas agi, on donne un lavement qui est efficace. »

— Il convient de faire ici une petite halte pour bien préciser le diagnostic porté dès le 17 décembre, et exprimé en ces termes :

« Je crois que la *typhlite* est ce qu'il y a de plus probable. »

Le 19, le diagnostic est accentué à la suite d'un long entretien entre MM. Lannelongue et Siredey, entretien qui les amena à conclure « à l'existence d'une *pérityphlite*, que paraissait rendre indéniable la constatation d'un engorgement péricæcal ».

Le 23, M. le Prof. CHARCOT précise, en le confirmant, ce diagnostic ; selon lui, l'affection serait une *pérityphlite* primitive se propageant sur le côlon, et M. Charcot prononce même le nom de *péricolite concomitante*, que l'autopsie, comme nous le verrons bientôt, a parfaitement démontré être réelle.

Enfin notons qu'à ce moment l'examen local ne montrait aucun indice de suppuration ni d'œdème, etc. Peut-être y a-t-il lieu, cependant, de tenir compte, à ce point de vue, des frissons répétés et des autres phénomènes fébriles. C'est ce que la suite de l'observation va nous apprendre.

C'est donc du 16 au 17 décembre — nous y insistons comme sur le point capital de l'histoire de la maladie — après la promenade en voiture, au moment marqué

sur la courbe thermique par une montée subite et rapidement élevée, que s'accroissent les accidents *concentrés*, ainsi que le dit textuellement l'observation, *dans le ventre*; et c'est alors que, pour la première fois, est tenté un essai de diagnostic précis :

« *Pérityphlite*, que semblait rendre indéniable la constatation d'un *engorgement pericæcal*, telle est la donnée qui ressort comme la plus certaine de la première discussion, à ce sujet, des médecins ordinaires.

Mais le mode d'invasion, l'intensité des frissons et des accès fébriles auxquels succédait une chute de la température jusqu'au degré normal, et une rémission complète, le bien-être du malade dans les intervalles apyrétiques, ne leur paraissant pas suffisamment en harmonie avec l'idée d'une inflammation franche :

« Nous parlâmes, disent-ils, pour la première fois (c'était le 20 décembre, quatrième jour de l'entrée dans la période grave), d'une *perforation* extra-péritonéale de l'intestin comme cause première des accidents; l'hypothèse d'une ulcération, d'une fissure qu'un corps étranger venu de l'intestin aurait déterminées dans les parois, fut nettement posée, et nous dessinâmes sur le papier les adhérences qui devaient exister, et dont nous supposions, en tout cas, la possibilité. »

Puis intervient le Prof. CHARCOT, qui confirme et précise encore le diagnostic en déterminant la propagation de l'inflammation profonde sur le côlon, d'où l'existence probable d'une *péricolite* concomitante.

Ce jour-là, le 23, il n'y a encore, d'après l'observation, nul *indice* de suppuration. Il est probable que le mot « indice » s'applique uniquement ici aux signes locaux, soit de tuméfaction appréciable, soit de fluctuation, laquelle s'est, en effet, toujours montrée négative sous la recherche la plus minutieuse. Mais les symptômes généraux, notamment et en particulier les *frissons* intermittents marquant, chaque fois, le début d'un accès fébrile intense, suivi d'une période de rémission presque complète; le hoquet et les vomissements n'étaient-ils pas de nature à caractériser et à révéler, dès ce moment, non seulement l'existence d'une suppuration profonde, mais un travail de résorption purulente ou pyohémie? Cette question, que nous nous permettons de poser dans l'unique but de l'éclaircissement nosographique de la marche et de la nature de la maladie, nous paraît être, d'ailleurs, pleinement justifiée et par la présomption déjà émise de l'existence d'une perforation intestinale, et par les *probabilités*, exprimées dans la suite de l'observation, au sujet d'une suppuration qui, si elle ne se révélait point à la recherche la plus attentive, par des signes directs et précis, notamment les signes pathognomoniques d'une fluctuation inaccessible, éveillait cependant de fortes présomptions en sa faveur, par certains signes fonctionnels tels que le suivant :

« Le 27 décembre, la température étant le matin à 38°, et le soir à 39°, on constate que le malade accuse quelques douleurs superficielles dans le côté, dans la racine du membre et jusque dans la jambe; il tient plus volontiers le membre inférieur droit fléchi sur le bassin, et dans la rotation en dedans.

« Quand on lui demande d'étendre ce membre, il le fait sans douleur, mais il le ramène dans la flexion ; *il y a incontestablement un certain degré d'irritation du psoas.* »

Ce qui signifie, en propres termes, que le muscle psoas se trouve au contact d'une certaine quantité de pus.

Dans la nouvelle consultation qui a lieu le 28 décembre, à cinq heures du soir, consultation à laquelle assistent MM. CHARCOT, VERNEUIL, TRÉLAT, SIREDEY, GILLES, FIEUZAL et LANNELONGUE, voici ce qui est dit et noté textuellement :

« Les médecins réunis, après avoir discuté toutes les hypothèses que pouvait suggérer l'état du malade, furent unanimement d'accord sur les conclusions suivantes :

« L'existence de la *pérityphlite* est incontestable ; toute autre hypothèse doit être écartée ; les probabilités en faveur d'une *suppuration* autour du gros intestin, dans le tissu cellulo-graisseux sur lequel il repose, sont très grandes. Ces résultats fournis par la recherche attentive de la fluctuation étaient absolument négatifs. Il n'existe en aucun point de collection purulente. Peut-être y a-t-il une infiltration de pus ? La sonorité intestinale déborde de toutes parts, même en arrière de l'empâtement profond.

« Ces conditions réunies interdisent une intervention chirurgicale, qui serait pleine de périls, sans donner aucun espoir fondé d'un résultat favorable. »

Ainsi *probabilités très grandes d'une suppuration autour du gros intestin*, tels sont l'avis et la déclaration des consultants.

L'on conçoit — pour le dire en passant, car nous aurons à revenir sur ce point — qu'en présence de ce diagnostic, et surtout à ce moment et à ce degré de la maladie, — la question d'une intervention chirurgicale ait été résolue comme ci-dessus : elle ne pouvait l'être d'une autre façon.

Les accidents, en effet, en étaient arrivés à ce point que trois jours à peine nous séparent, maintenant, du dénouement fatal, que nous allons voir se précipiter, avec une complication nouvelle, un érysipèle développé autour de l'ancien vésicatoire.

« *Vendredi 20 décembre, matin.* — Température, 36°,8; pouls, 100.

Soir. — Température, 38°,7; pouls, 108.

Matin. — La nuit a été médiocre, pas d'agitation, mais peu de sommeil. Un verre d'eau de Pullna.

Cinq heures. — Visite de MM. Siredey et Lannelongue. L'expression faciale est calme, mais la langue est sèche pour la première fois, la peau est fraîche, le ballonnement du ventre est toujours prononcé, et le malade a eu deux évacuations dans la journée.

L'examen local montre un érysipèle fort étendu, couvrant la partie latérale droite de l'abdomen et le tronc du même côté, depuis l'angle inférieur de l'omoplate jusqu'à la racine de la cuisse, qui est aussi envahie en arrière; un bord abrupt et un liseré rouge limitent le

gonflement de la peau. Sous cet érysipèle on ne distingue pas de partie plus saillante, et une recherche attentive et modérée de la fluctuation est absolument négative. Les ganglions de l'aîne sont douloureux. Toute la région est déjà, depuis quelques jours, fortement saupoudrée d'amidon et recouverte d'une forte épaisseur d'ouate.

On donne au malade, plus affaîssé aujourd'hui, une potion avec 4 grammes d'extrait mou de quinquina et il prendra plus fréquemment des grogs et des vins généreux.

« *Samedi 30 décembre*, quatre heures du soir. — Consultation de MM. Charcot, Verneuil, Trélat, Siredey et Lannelongue, M. Paul Bert étant présent.

Pendant la journée, M. Gambetta s'est montré indifférent à toutes choses, il a eu quelques moments de sommeil : il n'a ressenti aucune douleur, il est toujours gêné par les gaz et a eu un vomissement.

Les médecins qui ont pris part à la consultation donnent successivement leur avis. D'un commun accord, ils reconnaissent que la situation s'est considérablement aggravée, et qu'aucune opération n'est indiquée ni possible. Ils considèrent que les seules indications à remplir sont relatives à l'état fébrile et à la nécessité de soutenir les forces du malade<sup>1</sup>.

« *Dimanche 31 décembre*, matin. — Température, 37°; pouls, 120 : 40 pulsations par minute.

<sup>1</sup> Il fut rédigé pour la soirée un bulletin favorable. Les médecins étaient surtout préoccupés d'éloigner toute inquiétude de l'esprit de M. Gambetta, qui, le matin même, s'était fait communiquer les journaux.

Huit heures. — Visite de M. Siredey. Nuit calme et dans l'affaissement jusqu'à cinq heures du matin. A ce moment, M. Gambetta est pris d'un délire léger, qui reparait à plusieurs reprises jusqu'à sept heures et demie ; un peu plus tard, il a le hoquet pendant quelques instants. La faiblesse est grande, il n'éprouve d'ailleurs aucune souffrance. On lui donne du café, il le rejette ; on recommande l'usage du vin de Champagne, et l'emploi plus continu de l'eau-de-vie et du rhum.

Une heure. — Visite de M. Lannelongue. La physiologie du malade est calme, mais le visage présente une teinte légèrement violacée, apparente sur les joues, le nez et les oreilles ; la cavité buccale est extrêmement sèche, et, quand on adresse la parole au malade, il répond avec difficulté tant qu'il n'a pas humecté sa bouche ; du reste, M. Gambetta possède toute sa lucidité et, jusqu'à quatre heures, il ne se plaint d'aucune souffrance.

Vers deux heures, les parties qui sont hors du lit, les mains surtout, deviennent fraîches. Le pouls oscille entre 120 et 140, et par temps il a quelques irrégularités ; le nombre des respirations est de 38 à 40. L'état du ventre est toujours le même ; l'érysipèle semble éteint.

Le vin de Champagne est mal toléré ; il est recommandé de ne plus employer que le thé fortement additionné de rhum, les grogs à l'eau-de-vie, et de réchauffer le malade avec des boules d'eau chaude.

« Dix heures du soir. — Visite de M. Lannelongue.

Les symptômes alarmants se sont multipliés et

s'aggravent ; le malade a cependant encore sa connaissance et il répond un dernier mot à onze heures moins un quart.

Le dénouement est imminent, et la mort arrive sans secousse quelques minutes avant minuit. »

---

## LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

### SUR LES ANTÉCÉDENTS DU MALADE

Pour compléter l'observation clinique, et avant de tirer les conclusions que comporte l'analyse interprétative que nous avons essayé d'en donner, il nous reste à dire quelques mots des résultats fournis par l'*examen des urines*, et des *renseignements complémentaires* relatifs à la recherche posthume des antécédents du malade.

En ce qui concerne l'examen des urines, il résulte des analyses nombreuses et très soignées, faites depuis le moment même de l'accident jusqu'à la fin de la maladie, que pendant toute la durée de la période traumatique, il n'a pas été trouvé trace de sucre ni d'albumine ; mais, dans le cours des accidents abdominaux, la présence d'une certaine quantité d'*albumine* a été presque constante ; et *une fois seulement*, le deuxième jour de l'explosion des accidents graves, à la suite de la promenade en voiture, on a constaté la présence, en quantité d'ailleurs relativement minime, de glucose (sucre).

Mais ce qui n'a peut-être pas suffisamment attiré

l'attention, c'est que dans l'examen minutieux et très complet fait le même jour (19 décembre), à la pharmacie Vée, le microscope a révélé la présence dans une seule goutte d'urine :

« De *globules de pus*, dont les bords sont arrondis et la surface parsemée de petits noyaux, ce qui les distingue des hématies, dont il y a complète absence, et dont les bords sont crénelés et ne portent qu'un noyau central. »

De son côté, M. le Prof. CORNIL, dans une de ses analyses faite deux jours après la précédente (le 21 décembre), trouve dans le « sédiment examiné au microscope, quelques globules rouges, mais *un beaucoup plus grand nombre de globules blancs* »...

Ces constatations rapprochées des symptômes généraux ne nous paraissent pas indifférents au point de vue de la nature présumée des *accidents pyohémiques* qui, à nos yeux, ont constitué la dernière phase pathogénétique de la maladie.

Les renseignements complémentaires relatifs à certains antécédents morbides du malade méritent, à plusieurs égards, d'être transcrits textuellement :

« La santé de M. Gambetta laissait beaucoup à désirer depuis plus d'un an ; fréquemment il éprouvait des malaises abdominaux dont il lui répugnait de parler, malgré les conseils de ses amis qui le voyaient souffrir. Il lui est arrivé de quitter plusieurs fois les personnes avec lesquelles il se trouvait ou de se tenir à l'écart d'une conversation, tant la douleur le dominait. Il nous a lui-même parlé de véritables *angoisses*

*d'entrailles* qui devenaient fréquentes depuis quelque temps, et la conversation suivante qu'il a eue avec un des internes, M. Walter, chargé de le soigner, en témoigne encore plus que tous les renseignements venus de différentes sources :

« Un soir après diner, 9 décembre, M. Gambetta fut pris de douleurs assez pénibles au creux épigastrique, douleurs qui furent accompagnées de pyrosis, d'éruptions fréquentes et bientôt de nausées et de vomissements. Il me dit alors que, souvent, après le repas, il éprouvait les mêmes accidents ; dès que ceux-ci se manifestaient, dès qu'il éprouvait une sensation de tension à l'estomac et quelques nausées, il sortait et marchait au grand air pendant quelques instants, pour éviter les vomissements qui, sans cette précaution, ne tardaient pas à se produire.

« La constipation était habituelle chez lui et, pour la combattre, il prenait, de temps à autre, le matin, trois verres d'eau de Pullna. »

Dans le cours de cette longue analyse, nous nous sommes imposé la plus complète réserve relativement à toute assertion contradictoire, fût-elle la plus justifiable ; mais, à l'égard des renseignements qui précèdent, sans contester, en aucune façon, l'entière bonne foi des personnes qui les ont communiqués *post mortem*, il nous est impossible, dans l'intérêt de la vérité et pour couper court à certaines légendes qui ont eu cours à ce propos et prennent facilement racine, de taire ce que nous savons pertinemment, de notre côté, et qui vient de source la plus authentique possible, en même temps que compétente :

Un fait positif, bien connu de ses amis et serviteurs intimes, c'est que M. Gambetta s'observait particulièrement du côté de ses fonctions intestinales, il tenait essentiellement à leur régularité journalière, et, lorsqu'il éprouvait, à ce sujet, quelque difficulté, quelque embarras, un malaise quelconque, il avait recours, *motu proprio*, à deux ou trois verres au moins de Pullna. Il faut que son attention et sa préoccupation de ce côté aient été fortement détournées par l'accident dont il a été victime pour que, en présence des tentatives réitérées et insuffisantes contre la paresse intestinale des premiers jours, favorisée par le repos absolu et l'usage de la morphine, il ne soit pas intervenu lui-même, selon ses habitudes et comme il l'a fait un peu plus tard.

Il est vrai aussi qu'il était sujet à des flatuosités gastro-intestinales, et cette disposition s'était surtout manifestée à l'époque de sa maladie laryngo-bronchique de 1868-69, ainsi qu'en témoignent des lettres adressées à un ami intime qui était, en même temps, à cette époque, son médecin ; lettres que nous avons tout récemment encore sous les yeux, et qui offrent, à d'autres égards, et ainsi que le lecteur a pu le constater précédemment, un haut et puissant intérêt, car c'était le moment où Gambetta préludait, déjà en maître, à sa brillante carrière politique.

Il se peut qu'il ait éprouvé parfois, comme cela peut arriver à tout le monde, dans certaines conditions de prédisposition accidentelle ou d'alimentation, des malaises gastro-intestinaux plus ou moins passagers ; et personne, assurément, après une lecture attentive de l'observation et de l'analyse que nous en avons donnée, ne s'étonnera des symptômes qu'il a accusés « un soir après dîner, le 9 décembre », car le 9 dé-

*cembre* est précisément le jour qui marque le début apparent des accidents qui, à travers les péripéties que nous connaissons, ne vont pas tarder à prendre la forme et la gravité définitives, dont témoigne le fatal dénouement.

Mais ce qui est certain, c'est que, depuis au moins une année, pour ne pas remonter plus haut, et notamment avant l'accident, M. Gambetta jouissait d'un état de santé aussi parfait que possible, tel que ses amis, ceux qui vivaient d'habitude dans son intimité, qui l'avaient observé constamment, depuis de longues années, au point de vue médical, n'avaient jamais trouvé cette santé aussi satisfaisante, à tous égards ; si bien que, sans la circonstance occasionnelle du traumatisme fatal, ces témoignages ne permettraient pas de saisir un lien réel entre la maladie intercurrente et des antécédents prochains suffisamment justifiés.

Ce n'est pas que nous entendions par là contester, moins encore nier la réalité d'une prédisposition individuelle, d'un *locus minoris resistentiæ*, comme tout organisme en porte, au moins, un spécimen plus ou moins évident, et que la constatation nécropsique a mis, d'ailleurs, hors de doute ; mais qui oserait affirmer, comme on a été peut-être trop empressé à le faire, que cette prédisposition devenue efficace à la suite des conditions où s'est trouvé le malade dans la circonstance occasionnelle d'un traumatisme, ayant agi loin et tout à fait en dehors du lieu organique de moindre résistance, ne fût pas restée à l'état latent où elle était, de longues années encore ? Cette présomption est absolument justifiée, ce nous semble, par l'excellent état de santé du malade.

Nous ne nous arrêterons pas à réfuter cet autre argument pathogénique qui, un instant, a eu une certaine tendance à s'accréditer, à savoir : que M. Gambetta était un *diabétique*, et qu'en cette qualité il était prédisposé aux accidents graves qui s'attachent, presque fatalement, en toute occurrence morbide, à cette prédisposition. L'examen journalier des urines, qui n'a constaté, au moment même de l'éclosion de la complication fatale, qu'une *glycosurie passagère* et justifiée, du reste, par cette éclosion, a suffisamment répondu, pour qu'il ne soit pas besoin d'insister.

Mais il nous sera permis de saisir cette occasion de protester, cette fois avec indignation, contre une autre légende, dont nous n'aurions pas cru devoir parler, si nous ne l'avions entendue, de nos propres oreilles, circuler dans des bouches très autorisées par leur compétence, et qui paraissaient très disposées à y ajouter foi : c'est que l'*alcoolisme* aurait aussi constitué, chez M. Gambetta, un état de prédisposition morbide ; et sait-on sur quel fait était bâtie cette imputation plus qu'erronée, calomnieuse ? Sur ce que M. Gambetta avait été vu nanti, quand il allait à la chasse pour s'imposer un exercice physique nécessité par ses tendances à l'obésité, d'un petit flacon de poche contenant du cognac, où il trempait de temps en temps ses lèvres. Nous croirions faire injure à sa mémoire en cherchant même à le disculper de cette imputation, et ceux qui ont vraiment connu ses habitudes ne nous démentiront pas, si nous affirmons que, si la sobriété en toutes choses, excepté sur un seul point, celui d'un travail sans trêve ni merci au service des intérêts solidaires de son pays et de la cause qu'il défendait, n'avait été sa règle, dans le milieu et les



*Rogamey 1856*

TÊTE APRÈS LA MORT  
D'après le moulage par Falguières.

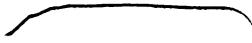


conditions où il fut, par état, obligé de vivre, jamais il n'eût été capable, quelle que fût sa robuste constitution de résister aux immenses fatigues de toutes sortes qu'il eut à subir.

Ajoutons, enfin, que, même en ce qui concerne des antécédents d'une autre nature, ceux d'une affection spécifique à laquelle tout homme a droit, sans honte et sans distinction d'aucune sorte, certaines présomptions relatives aux traces probables d'une lésion organique des poumons n'ont pas trouvé, ainsi que nous l'allons voir bientôt, la moindre justification dans l'autopsie.

Il importait — et c'est pourquoi nous y avons quelque peu insisté — de réduire tous ces bruits, nous dirions volontiers tous ces cancan posthumes, à leur juste valeur, afin de montrer — et c'est la conclusion qui ressort clairement, selon nous, des faits et de la réalité — que, au moment du traumatisme accidentel qui a été l'occasion de sa mort, l'illustre malade était dans un état de santé qui ne pouvait, en aucune manière, faire pressentir une fin aussi prématurée.

---





conditions où il fut, par état, obligé de vivre, jamais il n'eût été capable, quelle que fût sa robuste constitution de résister aux immenses fatigues de toutes sortes qu'il eut à subir.

Ajoutons, enfin, que, même en ce qui concerne des antécédents d'une autre nature, ceux d'une affection spécifique à laquelle tout homme a droit, sans honte et sans distinction d'aucune sorte, certaines présomptions relatives aux traces probables d'une lésion organique des poumons n'ont pas trouvé, ainsi que nous l'allons voir bientôt, la moindre justification dans l'autopsie.

Il importait — et c'est pourquoi nous y avons quelque peu insisté — de réduire tous ces bruits, nous dirions volontiers tous ces cancans posthumes, à leur juste valeur, afin de montrer — et c'est la conclusion qui ressort clairement, selon nous, des faits et de la réalité — que, au moment du traumatisme accidentel qui a été l'occasion de sa mort, l'illustre malade était dans un état de santé qui ne pouvait, en aucune manière, faire pressentir une fin aussi prématurée.

---

## QUESTION DE L'OPPORTUNITÉ

### D'UNE INTERVENTION OPÉRATOIRE

Telle est, dans sa réalité et, je le répète, dans sa parfaite authenticité, l'origine de l'accident qui donna lieu aux interventions chirurgicales et médicales, dont les actes, dans l'appréciation et le traitement de l'accident traumatique et de la maladie qui s'ensuivit, se trouvent consignés, comme on vient de le voir, dans un document officiel, auquel il convenait, à tous égards, de se reporter.

Avant d'arriver à la relation de l'*autopsie*, une question se pose ici, que l'analyse qui précède a fait pressentir : celle de l'*indication* et de l'*opportunité d'une intervention opératoire*, à un certain moment de l'affection intercurrente.

Que la pensée d'une opération ait surgi dans l'esprit des consultants, et surtout dans l'esprit du chirurgien traitant, cela ne saurait faire de doute, puisqu'à la suite de la consultation du 28 décembre, dans laquelle *l'existence de la pérityphlite est déclarée incontestable, et très grandes les probabilités en faveur d'une suppu-*

*ration autour du gros intestin, sans indice certain de fluctuation...* Il est dit et écrit expressément :

« Ces conditions réunies interdisent une intervention chirurgicale qui serait pleine de périls, sans donner aucun espoir fondé d'un résultat favorable. »

Nous l'avons déjà remarqué, nous-même, au cours de notre analyse en présence de ce diagnostic, et surtout à ce moment et à ce degré de la maladie, l'on conçoit que la question d'une intervention chirurgicale ait été résolue de la façon négative ci-dessus. En effet, les accidents en étaient arrivés à ce point que trois jours à peine séparaient alors d'un dénouement fatal, que nous avons vu se précipiter avec une complication nouvelle : un érysipèle développé autour de l'ancien vésicatoire.

En un mot, il était trop tard... et c'est encore ce que constatent explicitement les consultants du samedi 30 décembre, quand, d'un commun accord, ils reconnaissent que « la situation s'est considérablement aggravée, et *qu'aucune opération n'est indiquée ou possible...* »

Mais, avant le moment désespéré, alors que les symptômes généraux : frissons intermittents, accès fébriles intenses, nausées, hoquet... rapprochés de certains signes locaux, notamment la douleur locale, la flexion instinctive du membre inférieur sur le bassin annonçant « qu'il y a incontestablement un certain degré d'irritation du psoas (ce sont les termes mêmes de la relation officielle) ; alors, dis-je, que ces phénomènes étaient certainement de nature à révéler et à caractériser non seulement l'existence d'une sup-

puration profonde, mais de plus un commencement de résorption purulente, de pyohémie, la question d'intervention opératoire ne se posait-elle pas, avec une suffisante opportunité, pour commander et entraîner une décision ?

Nous l'avons déjà dit : cette pensée avait dû surtout se présenter à l'esprit du chirurgien traitant, à M. Lannelongue; elle s'y était présentée, en réalité, et elle le hantait à ce point, qu'il portait, sans cesse, sur lui, dans ses fréquentes visites à Gambetta, les instruments qui pouvaient servir à l'opération indiquée. J'en puis témoigner personnellement, car un jour dont il se souviendra certainement, que nous nous entretenions de la situation de l'illustre malade, et que je me permettais, en communion d'idées avec le Dr Fieuzal, d'émettre, en le motivant de mon mieux, l'humble avis d'une tentative opératoire, il me montrait, comme preuve de sa préoccupation constante à ce sujet, le bistouri *neuf* qui ne le quittait plus, expressément destiné à cet usage, qu'il entrevoyait probable...

Supposez que le même cas se fût produit aujourd'hui, avec les notions et la pratique de la chirurgie opératoire actuelle, relativement à la *laparotomie*, soit exploratrice, soit exécutoire, nul doute que la question de l'intervention chirurgicale n'eût reçu une réponse positive.

Mais, à cette époque, l'on n'était pas encore entré délibérément dans cette pratique, maintenant courante (trop courante parfois...); ainsi s'expliquent la temporisation, l'indécision qui devaient aboutir, en définitive, à l'abstention.

Et puis... Ah! peut-être est-ce bien là, au fond, la cause réelle de ce que l'on pourrait appeler — mais avec une incontestable justification — l'excès de préoccupation, de prudence, et les hésitations qui ont dominé, en s'imposant, la conduite et la détermination de ceux, sur lesquels ont pesé, de tout leur poids, la lourde tâche, l'énorme responsabilité de ce traitement... Et puis, il s'agissait, non pas du premier malade venu, d'un malade ordinaire, mais de Gambetta; ce qui est tout dire!

Et il le savait, il le sentait et le répétait lui-même, surtout au moment où il a eu conscience, et comme le pressentiment de la gravité, de la fatalité du mal :

« Ah! je sens bien, disait-il, la responsabilité qui pèse sur ceux qui ont été appelés à me soigner; et l'influence qu'elle doit exercer sur leurs décisions, et à laquelle ils ne peuvent se soustraire... Hélas! que ne suis-je un simple malade!... »

Et une indicible expression de mélancolie et de tristesse, trahissant de sinistres pressentiments, se peignait alors sur sa physionomie, d'ordinaire si ouverte et si rassérénée.

Nous avons vu comment se sont réalisés ces pressentiments trop justifiés; et il nous reste maintenant à compléter le récit de la maladie par celui de l'autopsie. Ce récit est textuellement emprunté à la relation officielle de M. le professeur CORNIL, auquel fut confiée la direction de cette autopsie.

---

## L'AUTOPSIE

D'APRÈS LE RÉCIT OFFICIEL DE M. LE PROFESSEUR CORNIL

Le décès avait eu lieu, ainsi que nous l'avons vu, le 31 décembre, à onze heures cinquante-cinq minutes du soir.

Vingt-quatre heures après, une injection conservatrice, à base de chlorure de zinc, a été faite par M. Talrich. Au moment de l'autopsie (2 janvier), les altérations cadavériques et les modifications causées par le liquide injecté étaient tellement prononcées que la plupart des organes étaient modifiés dans leur aspect macroscopique et que leur examen histologique était à peu près impossible.

AUTOPSIE FAITE A NEUF HEURES ET DEMIE, LE 2 JANVIER

EN PRÉSENCE DE MM. PAUL BERT, BROUARDEL, CHARCOT,  
CORNIL, TRÉLAT, VERNEUIL, LANNELONGUE, SIREDEY, DUVAL, FIEUZAL,  
LABORDE, GILLES, GIBIER

« La rigidité cadavérique a disparu. Sur aucune partie du corps il n'existe de traces de violences, si ce n'est sur la peau du membre supérieur droit.

Dans la paume de la main, au croisement du pli de

l'éminence thénar et d'une ligne transversale partant de la base du pouce, on trouve une cicatrice blanchâtre, à peine visible, recouverte d'épiderme. Au côté interne de l'avant-bras, à 5 centimètres au-dessus de l'apophyse styloïde du cubitus, il existe une cicatrice rosée, un peu irrégulière à ses bords, mesurant 5 millimètres dans son plus grand diamètre. Le bras blessé est identique à celui du côté opposé par son volume, sa consistance, son degré de conservation et par la couleur de la peau.

Les veines du membre supérieur droit sont normales.

La peau de la région abdominale porte à droite, dans la région du flanc, les traces d'un vésicatoire. L'épiderme est soulevé par places, sur l'abdomen, les cuisses, le dos, etc., par de larges phlyctènes dues à la pétrufaction cadavérique. Il n'y a, du reste, aucune trace de solution de continuité ancienne ou récente de la paroi abdominale.

A l'ouverture de la cavité crânienne, il s'écoule une grande quantité de liquide employé pour l'injection conservatrice.

Les méninges cérébrales se décortiquent avec une grande facilité.

Le cerveau est sain, il pèse 1160 gr.<sup>1</sup>. Le cerveau a

<sup>1</sup> Nous ferons, dès à présent, remarquer que ce poids ne saurait être considéré comme le poids réel, à raison de l'influence exercée sur la substance cérébrale par le liquide d'injection conservatrice. C'est ce qui sera incessamment démontré d'une manière indubitable par le résultat des recherches réalisées, à ce sujet, au laboratoire d'anthropologie, en même temps que nous ferons connaître comment et par qui a été effectué, en réalité, la pesée du cerveau, au moment de l'autopsie.

été remis à M. Mathias Duval, directeur du laboratoire d'Anthropologie.

Le cœur est de volume normal ; il pèse 400 grammes. Le tissu cellulo-adipeux, situé sous le péricarde viscéral autour du cœur, n'est pas notablement plus épais qu'à l'état normal. L'aorte, au-dessus des valvules sigmoïdes, offre à considérer une petite plaque athéromateuse calcifiée de 7 à 8 millimètres de diamètre. La paroi musculaire du cœur n'est pas épaissie, les valvules sont saines <sup>1</sup>.

Les plèvres contiennent un peu de liquide provenant de l'injection conservatrice.

Les poumons sont absolument libres, sans adhérences à la plèvre pariétale. Ils sont légèrement emphysemateux ; ils ne montrent aucune trace de lésions pathologiques anciennes ou récentes ; pas d'abcès, pas de modules tuberculeux.

Le tissu cellulo-adipeux sous-cutané de la paroi de l'abdomen est épais de 4 centimètres au-dessus de l'ombilic, de 8 centimètres au-dessous ; il présente dans la région hypogastrique des dilatations variqueuses des veines sous-cutanées.

Le péritoine contient des gaz fétides et une petite quantité de liquide séro-purulent collecté dans les parties déclives. La surface du péritoine pariétal est à

<sup>1</sup> Rappelons ici — fait qui a été, d'ailleurs, connu depuis — que le cœur de Gambetta fut emporté par Paul Bert, qui le conserva jusqu'à sa mort.

Après celle-ci, le cœur fut remis par M<sup>me</sup> Paul Bert aux initiateurs du monument élevé à Ville-d'Avray à la mémoire du grand citoyen : MM. Spuller et autres amis, qui l'ont précisément déposé sous ce monument.

peine rosée et sans trace de fausses membranes fibreuses. Les anses de l'intestin sont libres d'adhérences et ne présentent pas non plus de fausses membranes fibreuses.

Le foie pèse 1.920 grammes. Il est lisse à sa surface, gras, sans cicatrice ni épaissement général ou partiel de la capsule de Glisson. Il ne contient pas d'abcès.

Le fond de la vésicule biliaire est uni par une adhérence au côlon transverse. Elle est remplie de bile et ne contient pas de calculs. Sa paroi est notablement épaissie.

La rate pèse 230 grammes. Elle ne contient pas d'abcès.

Les reins se décortiquent facilement ; le rein gauche pèse 200 grammes ; le droit, 160 grammes. Leur surface est lisse, leur apparence normale ; ils ne renferment pas d'abcès.

L'intestin grêle et le gros intestin sont très distendus par des gaz. Les gaz contenus dans le cæcum se déplacent facilement par la pression et remontent alors dans le côlon ascendant. Ce dernier est moins dilaté que le cæcum. Le côlon ascendant présente, un peu au-dessus du cæcum, un pli transversal, sorte de rétrécissement relatif déterminé par la pression du côlon transversal.

La partie postérieure du cæcum est unie à la paroi abdominale par des adhérences résistantes et anciennes. En décollant le cæcum et en le soulevant, on découvre un foyer d'infiltration purulente anfractueux, cloi-

sonné par des brides de tissu cellulaire, contenant environ deux cuillerées de pus. Ce foyer s'étend en haut jusqu'à la partie inférieure de l'atmosphère adipeuse du rein droit, en dedans jusqu'à la colonne vertébrale en arrière du muscle psoas, et il envoie en bas un prolongement long de 3 à 4 centimètres dans le petit bassin. En dehors, ce foyer est limité du côté du péritoine par les adhérences déjà décrites, mais il se propage en avant du *fascia iliaca* dans l'épaisseur du tissu conjonctif sous-péritonéal. En continuité avec ce foyer, il existe, dans la paroi antéro-latérale de l'abdomen, dans le tissu cellulo-adipeux sous-péritonéal de la région du flanc droit, des îlots disséminés de tissu cellulaire sphacélé, jaunâtre, tels qu'on les rencontre dans le phlegmon diffus.

La partie terminale de l'iléon, le cæcum et le côlon ascendant ont été enlevés pour être examinés en détail. Le cæcum étant ouvert, on voit la valvule iléo-cæcale proéminente, analogue par sa configuration au museau de tanche. La saillie qu'elle forme mesure de 3 à 4 centimètres. Au lieu d'être constituée par deux valves minces, au contact l'une de l'autre, la valvule iléo-cæcale présente un bord circulaire, épais, induré, et une ouverture étroite et plissée, qui permet à grand'peine l'intromission de l'extrémité du petit doigt.

Lorsqu'on a ouvert l'intestin grêle et la valvule iléo-cæcale, on constate derrière le rétrécissement de celle-ci une dilatation, puis un nouveau rétrécissement à 5 ou 6 centimètres de la valvule.

On peut voir, sur la section de l'intestin grêle, que la saillie et le rétrécissement de la valvule sont déterminés par une invagination de l'extrémité inférieure de l'iléon dans le cæcum. La muqueuse de l'intestin grêle, en sortant du rétrécissement, revêt toute la par-

tie externe ou cæcale du rebord épaissi de la valvule. La muqueuse, ainsi réfléchie de dedans en dehors, tapisse un anneau fibro-musculaire très résistant, semi-transparent, de 4 à 5 millimètres d'épaisseur, qui forme pour ainsi dire la charpente solide de la saillie de la valvule de Bauhin.

La muqueuse du cæcum et celle du cõlon ascendant sont plus épaissies et plus rigides qu'à l'état normal. Dans la partie postérieure du cul-de-sac cæcal, qui est en rapport avec le foyer purulent, la surface de la muqueuse est lisse, comme tendue et étalée. Dans le cõlon ascendant, la muqueuse s'enfonce dans les plis et anfractuosités déterminés par le relief des fibres musculaires; mais on n'y trouve ni ulcérations, ni perforations.

L'appendice cæcal s'ouvre dans le cul-de-sac du cæcum par une ouverture assez large. Examiné à la surface du cæcum, l'appendice est fixé d'abord au cæcum, dont il contourne l'extrémité inférieure; puis il se replie de bas en haut pour passer au-dessous et en arrière du cul-de-sac cæcal.

Dans la première partie de son trajet, qui mesure 5 centimètres, l'appendice est recouvert, comme le cæcum auquel il adhère, par la séreuse péritonéale. Mais, depuis le point où il pénètre en arrière du cæcum, jusqu'à son extrémité terminale, c'est-à-dire dans une étendue de 6 centimètres, l'appendice est situé dans le tissu cellulaire interposé au cæcum et au fascia iliaca, c'est-à-dire dans le *foyer purulent rétro-cæcal*<sup>1</sup>. Il est dirigé là de bas en haut; il adhère à la paroi posté-

<sup>1</sup> Cette disposition a été signalée par la plupart des anatomistes, et par M. Sappey en particulier, comme se rencontrant quelquefois à l'état normal, même chez les enfants nouveau-nés. M. Ch. Robin l'a vue une fois sur six.

rieure du cæcum ; il baigne dans le *pus*, et il est entouré d'un tissu conjonctif à faisceaux grisâtres, dont les mailles sont remplies d'une sanie purulente.

La surface externe de l'appendice est grise, irrégulière, plissée. Il présente, à 2 centimètres de sa terminaison, une bosselure irrégulière due à un épaissement de sa paroi. A côté de cette induration, on voit une petite ampoule saillante, formée par une membrane très mince et très molle, revenue sur elle-même et perforée à son centre.

Un peu au-dessus de cette *perforation*, qui mesure environ 1 millimètre et demi de diamètre, il en existe une autre plus petite et déprimée.

Ces deux perforations communiquent avec la cavité de l'appendice.

Lorsqu'on injecte, en effet, de l'eau par l'extrémité cæcale de l'appendice, on fait sortir le liquide par les deux perforations que nous venons de décrire. Pendant l'injection, l'ampoule se dilate et présente une forme hémisphérique ; le liquide coule en jet par le trou qu'elle présente à son centre ; lorsqu'on cesse l'injection, la membrane revient sur elle-même et s'affaisse en se plissant.

L'appendice étant ouvert dans toute sa longueur, on n'y trouve aucun corps étranger. Sa muqueuse est lisse et normale dans sa première portion, tandis qu'elle est irrégulière, grise, épaissie par places dans sa seconde portion, surtout près de son extrémité. Elle s'amincit progressivement au niveau des points perforés, qui paraissent être le fond d'ulcérations qui ont détruit peu à peu toute la paroi.

Dans le but d'élucider la question de savoir si l'épaississement de la muqueuse était ancien ou récent, j'ai fait durcir dans l'alcool absolu un fragment de

l'appendice pris dans un point où sa paroi mesurait 2 millimètres. Sur les coupes perpendiculaires à sa surface, on trouve la couche des glandes en tube parfaitement conservées, avec leurs cellules cylindriques normales ; au-dessous des glandes, il existe une couche épaisse formée de tissu conjonctif fasciculé, contenant quelques vésicules adipeuses, puis les deux tuniques musculuses, et enfin, tout à fait à la surface externe, une couche assez épaisse de tissu conjonctif. Dans cette dernière et dans la couche musculuse superficielle, on trouve une grande quantité de cellules lymphatiques interposées aux faisceaux conjonctifs et musculaires. Mais il n'y a pas de cellules rondes migratrices dans le tissu conjonctif épais, situé au-dessous des glandes, ni dans la tunique musculaire à fibres annulaires.

De cet examen on peut conclure que la muqueuse de l'appendice était épaissie longtemps avant le début des accidents qui ont déterminé la pérityphlite <sup>1</sup>. »

Tel est le résultat complet et détaillé de l'examen cadavérique.

La *dissection de la main blessée* a été également faite par M. Lannelongue avec le plus grand soin ; elle a démontré que le projectile avait produit les désordres suivants :

« Il a ouvert la grande gaine des fléchisseurs dans le milieu de la paume de la main, et il en a parcouru toute la cavité jusqu'à son extrémité antibrachiale.

<sup>1</sup> Cette relation de l'autopsie est due, nous le répétons, à M. le professeur Cornil.

Dans ce trajet, le tendon superficiel de l'index a été légèrement atteint, le tendon superficiel du médius a été traversé, les tendons profonds du médius et de l'annulaire, entre lesquels la balle a cheminé dans une longueur de 2 centimètres, ont été lésés à leur surface et très contus. Avant de pénétrer dans cette gaine, le projectile a coupé l'arcade vasculaire superficielle; à sa sortie, il a légèrement atteint l'artère cubitale et incomplètement coupé le nerf cubital.

« Le trajet est cicatrisé dans toute son étendue, et nulle part il n'y a trace de suppuration. »

Maintenant, et avant de conclure, il s'agit de revenir, en quelques mots, sur certains points des constatations nécropsiques, dont l'importance et la signification nous ont paru capitales, dans la détermination pathogénique et l'évolution des accidents intercurrents: nous voulons parler — on l'a pressenti — de la double *perforation* de l'appendice iléo-cæcal et des relations directes de ces deux ouvertures avec le *foyer purulent*, dans lequel baignait la portion perforée de l'appendice. La description précise du professeur CORNIL ne laisse aucune espèce de doute à ce sujet:

« ... Depuis le point où il pénètre en arrière du cæcum, jusqu'à son extrémité terminale, c'est-à-dire dans une étendue de 6 centimètres, l'appendice est situé dans le tissu cellulaire interposé au cæcum et au *fascia iliaca*, c'est-à-dire dans le *foyer purulent rétro-cæcal*..., *il baigne dans le pus*, et il est entouré d'un tissu conjonctif à faisceaux grisâtres dont les mailles sont remplies d'une *sanie purulente*. »

Une autre particularité sur laquelle il importe, à un autre point de vue, d'insister, parce qu'elle a été aussi le point de départ d'une légende qui est loin encore d'être complètement dissipée, c'est que, « l'appendice étant ouvert dans toute sa longueur, on n'y a trouvé *aucun corps étranger* ». Il n'y en avait pas davantage dans aucune autre partie de la cavité abdominale, pas plus qu'il n'y avait trace de blessure à la paroi de l'abdomen.

La supposition transformée peu à peu, grâce à la répétition et à la vitesse acquise dans le monde des cancons, plus ou moins intéressés, en affirmation et en fait, que le projectile, après avoir traversé la main, était allé se loger dans le ventre, et y avait déterminé par sa présence tous les accidents en question, cette supposition est une pure et gratuite invention, qui peut continuer à servir d'aliment à une malveillance qui ne désarme même pas en présence d'une tombe et d'un deuil national, mais que l'on pourrait, à bon droit, s'étonner de voir persister dans un *journal de médecine*, après la publication des résultats de l'autopsie et de l'observation clinique par des confrères dont la sincérité scientifique et professionnelle ne sauraient être suspectées, si ce journal n'était de ceux qui tendent à se singulariser par leurs doctrines, comme par leurs appréciations, lesquelles, d'ailleurs, ne pèsent guère dans la balance scientifique moderne.

Mais revenons à la réalité. Les constatations directes de l'autopsie, rapprochées de la détermination rationnelle du début de la maladie et de ses diverses phases symptomatologiques, permettent, croyons-nous, une

interprétation pathogénique, qui est la véritable expression des faits :

Un homme, doué d'une incontestable prédisposition, prédisposition organique locale (*locus minoris resistentiæ*) se trouve placé, à la suite d'un traumatisme accidentel survenu en pleine santé apparente, et grâce aux exigences du traitement chirurgical, dans des conditions toutes de nature à favoriser la mise en jeu de cette prédisposition, savoir : repos en décubitus, avec tendance obligée (à cause de la main blessée) d'inclinaison du corps à droite ; chute d'un ventre lourd et obèse du même côté ;

Paresse des fonctions intestinales provoquée et entretenue par le repos à peu près absolu au début ; favorisée par l'administration, parfaitement indiquée, d'aïlleurs, de préparations opiacées, et aussi par l'usage continu de grogs vineux ;

D'où accumulation et *stase* des matières fécales ayant résisté durant plusieurs jours à des tentatives réitérées et insuffisantes d'évacuation ; et nécessité, de la part du patient, d'efforts d'autant plus dangereux qu'ils avaient à porter sur le lieu organique faible et prédisposé.

L'imminence et la préparation, sous l'influence de ces conditions causales, d'un travail pathologique profond et localisé dans la région intestinale prédisposée, sont clairement attestées par les phénomènes symptomatiques du début.

C'est là ce que l'on peut appeler la période de préparation et d'incubation ;

Puis, les choses étant en cet état, et le malade n'étant plus au repos, et continuant une alimentation relati-

vement copieuse, les accidents s'accroissent et éclatent à la suite d'une *promenade en voiture* ; et alors commence la seconde phase de la maladie, que le rapprochement des phénomènes symptomatiques et des lésions productrices permet de caractériser de la façon suivante :

Travail ulcératif aboutissant à une double perforation de l'appendice iléo-cæcal ; à la suite et sous l'influence de ce travail, formation concomitante d'un foyer de suppuration de voisinage ; et, comme la portion perforée de l'appendice baigne dans ce foyer, elle devient, à son tour, une porte d'entrée du pus dans la circulation générale, autrement dit l'occasion d'une *résorption purulente*, qui, dans les conditions défectueuses où se trouvait le malade, et aidée par les accidents de péritonite consécutive sub-aiguë, dont il est difficile de ne pas tenir un certain compte, a amené la mort.

Finalement, et en résumé, phénomènes de *stase* dans la région intestinale de prédilection, et organiquement prédisposée dans l'espèce ; travail ulcératif, et *perforation* de l'appendice iléo-cæcal ; provocation et formation concomitante d'un *foyer de suppuration* du voisinage ;

Résorption purulente consécutive, *pyohémie*, compliquée d'accidents terminaux de péritonite sub-aiguë :

Telles nous semblent être, d'après une étude attentive d'analyse et d'interprétation du fait clinique et des lésions organiques, l'expression et, pour ainsi dire, la caractéristique pathogénétique de la maladie intercurrente à laquelle a succombé Gambetta.

---

## L'AUTOPSIE ET L'EXAMEN DU CERVEAU

Il nous faut, maintenant, revenir au *Cerveau*, qui nous intéresse tout particulièrement.

La relation officielle de l'autopsie par le Prof. CORNIL contient, nous l'avons vu, au sujet de cet organe, la simple mention suivante :

« A l'ouverture de la cavité crânienne, il s'écoule une grande quantité du liquide employé par l'injection conservatrice.

« Les méninges cérébrales se décortiquent avec une grande facilité.

« Le cerveau est sain : il pèse 1.160 grammes, il a été remis à M. Mathias Duval, directeur du Laboratoire d'anthropologie. »

C'est, en effet, le Prof. Mathias Duval qui, de concert avec son préparateur, M. Chudzinski, a fait, subséquentement, et avec toute la compétence désirable, l'étude anatomique et morphologique du cerveau, et qui a donné de cette étude une relation à laquelle nous aurons à emprunter les principaux et authentiques détails.

Mais il importe, auparavant, et il n'est pas sans inté-

rêt de faire connaître ici comment, dans quelles conditions, fut décidée l'autopsie du cerveau, et le curieux incident que fit naître cette décision.

Dans le petit chapitre préalable consacré, au début de cette étude, à la fonction de la parole en général, et à sa « localisation organique », nous avons été amené à cette déduction absolument justifiée, par la morphologie et l'embryogénie comparées, qu'il devait exister un rapport direct de proportionnalité entre la fonction et le développement de l'organe qui y préside ; si bien que la supériorité, la perfection relatives de la fonction impliquent nécessairement une supériorité, une perfection adéquates du côté de l'organe.

Si la déduction était justifiée, et jamais justification n'apparut, certes, plus probable, tel devait être le cas de Gambetta ; et s'il y eut jamais une occasion de vérifier cette grande loi de proportionnalité physiologique entre la fonction et l'organe, c'était assurément, nous l'avons déjà dit, l'occasion si fatale, si triste, d'un autre côté, de la mort de celui qui fut, au plus haut degré, et sans conteste, la personnification de l'orateur, dans la plus complète acception du mot, de l'improvisateur consommé, et, selon la juste et expressive qualification du Prof. Mathias Duval, le type du « moteur verbal ».

Ainsi nous fut inspirée la pensée de comprendre dans l'autopsie du grand maître de la parole l'enlèvement du *cerveau*, pour en faire un examen et une étude approfondis : cette pensée, immédiatement comprise et partagée par notre ami, le D<sup>r</sup> Fieuzal, put être réalisée, grâce à son intervention auprès de la famille, et dans des conditions que le moment est venu de faire connaître.

Le projet de l'enlèvement du cerveau étant ainsi arrêté, le Dr Fieuzal et moi, préoccupés de l'exécution de cette partie de l'autopsie dans les meilleures conditions possibles de compétence appropriée, nous nous rendîmes, la veille même du jour fixé pour cette autopsie, chez le Prof. Mathias Duval, alors directeur du Laboratoire d'anthropologie, pour lui demander son concours, qu'il s'empressa de nous accorder.

Rendez-vous fut pris, pour le lendemain matin, à la gare Saint-Lazare, pour le départ en commun à Ville-d'Avray.

Nous rencontrâmes à cette gare la plupart des collègues, médecins et chirurgiens, qui avaient participé aux consultations du vivant de Gambetta, et qui se trouvaient, conséquemment, tout désignés pour participer à l'autopsie ; notamment le Prof. Charcot, auquel nous nous empressâmes d'autant plus de faire part du projet d'autopsie du cerveau qu'il avait, au premier abord, manifesté quelque étonnement de la présence imprévue de M. Mathias Duval et de la nôtre ; et que, d'un autre côté, nous avions tout lieu d'espérer qu'il accueillerait favorablement ledit projet, dans l'intérêt de la science. Lui, plus que tout autre, en raison de sa spécialisation magistrale dans les questions de l'ordre de celle que soulevait l'examen du cerveau de Gambetta.

Quel ne fut pas notre étonnement de le voir et de l'entendre faire immédiatement une vive, presque violente opposition à cette idée, la traitant (ce furent ses propres expressions) de « curiosité malsaine ».

De la part de ce grand maître en Pathologie nerveuse et cérébrale, une telle manifestation nous parut, d'abord,

étrange, inexplicable ; mais, en y réfléchissant un peu, nous ne tardâmes pas à revenir de notre profonde surprise : en effet, quelque grand clinicien que l'on soit — et certes le Prof. Charcot était de ceux-là, — l'on peut ne pas être suffisamment familiarisé avec les questions primordiales, fondamentales de la physiologie ; cela se voit fréquemment aujourd'hui, d'autant plus que les cliniciens de profession se targuent volontiers d'un certain mépris pour cette science, comme s'il était permis de se rendre un compte exact des dérangements, des troubles de l'organisme, qui en constituent les maladies, si l'on ne connaît pas, autant qu'il est possible, le fonctionnement normal de cet organisme.

Il est certain qu'en l'espèce le Prof. Charcot n'avait pas pressenti le lien étroit qui devait exister entre l'état et le développement de l'organe de la parole, et la fonction qui en résulte ; sans quoi, il eût nécessairement aperçu et saisi, avec nous, tout l'intérêt que présentaient la recherche et la démonstration de ce lien, de cette corrélation chez un sujet chez lequel la fonction était portée à un degré supérieur, exceptionnel.

La réalité répondit si bien à nos prévisions, et la démonstration issue de l'examen direct fut telle et tellement éclatante que Charcot, si réfractaire d'emblée, fut obligé et s'empessa de reconnaître combien nous avions eu raison de provoquer et de poursuivre cette enquête dans l'intérêt majeur de la science, à laquelle Gambetta paya, par ce côté, un tribut dont il eût été le premier à se réjouir, s'il lui eût été donné de le constater avec nous.

Voyons donc le résultat proprement dit et comparatif de cet examen.

---

## LE POIDS DU CERVEAU DE GAMBETTA

La première question qui se présente dans l'examen et l'étude du cerveau de Gambetta est celle du *poids de l'organe* : question d'autant plus intéressante qu'elle a suscité de nombreuses et vives controverses, en raison de l'anomalie, — d'ailleurs toute apparente, ainsi que nous allons le montrer — qui semblait résulter de l'infériorité exceptionnelle de ce poids, chez un homme de la supériorité de Gambetta.

On a beaucoup glosé en effet, en tous temps et même récemment, sur la mort de Gambetta. On a notamment rappelé que les amis du grand patriote s'étaient partagé ses restes : l'un s'adjugeant son cœur, l'autre son bras, un troisième son intestin, etc. Quant au cerveau, « l'organe noble », on a dit, et le fait est exact, qu'il avait été déposé au Laboratoire de l'École d'anthropologie. C'est M. le Prof. Mathias Duval qui fut chargé de l'examiner. Cet examen pratiqué avec toute la compétence, la conscience et les soins qu'il exigeait, ne fut communiqué et discuté qu'à la séance du 18 mars 1886 de la *Société d'anthropologie*, soit un peu plus de trois ans après la mort de l'illustre orateur.

Le cerveau de Gambetta avait été moulé par Chudzinski, et c'est d'après ce moulage que M. Mathias Duval

put exécuter les différentes figures qui lui permirent de faire connaître les diverses particularités relevées sur le cerveau soumis à son examen. Ces particularités sont d'ordre trop technique pour que nous les reproduisions ici. Nous en retiendrons seulement que M. Mathias Duval, « sans tenter aucune généralisation », appelait l'attention de ses collègues sur la *troisième* circonvolution frontale *gauche*, où se trouve, comme on sait, localisée la faculté du langage, et qui présentait chez Gambetta une disposition tout à fait exceptionnelle.

Le cerveau de Gambetta offrait, en effet, un type de développement extrême de la *troisième frontale*, dont le *cap* était dédoublé, contrairement à ce qui s'observe à l'état normal.

M. Mathias Duval terminait son étude par cette conclusion :

« Si je ne craignais d'émettre une proposition trop peu scientifique dans sa forme, je dirais volontiers que ce cerveau me paraît *beau* en ce que ses plis, malgré leur complexité, présentent dans leur disposition une régularité en quelque sorte schématique. »

Trois mois après sa première communication, M. Mathias Duval exposait ses vues, toujours devant la *Société d'anthropologie*, sur le *poids de l'encéphale de Gambetta*. La grande autorité qui s'attache à tout ce qui émane du savant professeur d'histologie dit assez quel intérêt présentent les considérations qui vont suivre :

« Douze heures, dit-il, avant l'autopsie le sujet avait été embaumé, c'est-à-dire injecté au chlorure de zinc. Ce sel astringent a pour effet de ratatiner les tissus en leur enlevant une certaine quantité d'eau. A l'ouver-

ture du crâne, nous vîmes s'écouler une grande quantité de liquide, qui fut perdue et ne put être évaluée. Évidemment l'injection de chlorure de zinc, remplissant les vaisseaux de la dure-mère, avait produit sur l'encéphale une action analogue à celle qu'on observe sur des pulpes végétales fraîches quand on les saupoudre de sel de cuisine ; il se fait une abondante exsudation de liquide.

« Dès que le cerveau fut recueilli, nous le plaçâmes immédiatement dans le plateau de la balance disposée d'avance à cet effet ; le poids fut de 1.160 grammes.

« Le cerveau fut alors placé dans une terrine et le tout suspendu dans une serviette, pour être commodément emporté. A ce moment, MM. Paul Bert et Laborde <sup>1</sup> s'enquirent du poids trouvé ; informés qu'il était de 1.160 grammes, ils se récrièrent en présence d'un poids si faible, tentés de croire à une erreur dans le pesage. Le cerveau fut aussitôt déballé, et sous leurs yeux, ainsi qu'en présence du D<sup>r</sup> Fieuzal, à l'initiative duquel, avec celle du D<sup>r</sup> Laborde, est due l'intervention d'un représentant du Laboratoire dans cette mémorable autopsie, le cerveau fut replacé sur la balance ; le poids fut de 1.150 grammes.

« Évidemment ces manipulations, en comprimant la masse cérébrale, en avaient fait sortir du liquide, et,

<sup>1</sup> Il y a ici — qu'il nous soit permis de le répéter — une petite erreur dans le souvenir de notre collègue : c'est surtout Paul Bert et le D<sup>r</sup> Fieuzal qui se récrièrent, et non pas moi qui venais d'effectuer la pesée en compagnie de M. M. Duval. Je ne pouvais douter de l'exactitude du fait, et je dirai tout à l'heure pourquoi, en dehors même de la cause accidentelle capable de modifier le volume et le poids réel du cerveau (la présence et l'action du liquide conservateur, chlorure de zinc), je ne pouvais être personnellement surpris autant que d'autres de cette anomalie apparente. (V. L.)

en pesant le cerveau seul, sans ce liquide, nous devons constater cette perte de poids de 10 grammes.

« Le cerveau, pour éviter les déformations des circonvolutions, fut alors arrosé d'alcool, enveloppé d'un linge fin imbibé d'alcool, remis ensuite dans la terrine, et le tout empaqueté comme précédemment.

« Pendant le trajet en chemin de fer, de Ville-d'Avray à Paris, puis en voiture, de la gare Saint-Lazare au Laboratoire d'anthropologie, ce paquet fut soigneusement porté suspendu à la main, ce qui ne saurait dire qu'il fut entièrement soustrait aux cahots du wagon et de la voiture.

« A l'arrivée au Laboratoire, il fut soigneusement pesé: le poids fut de 1.090 grammes. Aussitôt cet encéphale fut immergé dans l'alcool.

« Évidemment, de ces divers poids ainsi successivement obtenus il n'en est qu'un que nous devons retenir pour le moment, c'est celui de 1.160 grammes, donné par la pesée faite immédiatement après l'extraction.

« Ce poids représente-t-il le poids réel du cerveau? Non certainement, ainsi que nous l'avons fait pressentir en insistant sur ce fait que le sujet avait été injecté au chlorure de zinc, et que ce sel avait amené l'exsudation d'une grande quantité de liquide, perd au moment de l'ouverture du crâne, liquide dont la masse venait diminuer d'autant le poids cérébral.

« Était-il possible de reconstituer après coup le poids cérébral primitif, naturel, c'est-à-dire tel qu'on l'aurait trouvé à l'autopsie, si le sujet n'eût pas été embaumé

au sel de zinc? Nous avons pensé que la chose était à tenter, et nous avons à cet effet institué une série d'expériences. »

Nous n'entrerons pas ici, cela nous semble inutile, dans le détail de ces expériences que l'on pourra trouver dans les *Bulletins de la Société d'anthropologie* (t. IX, 3<sup>e</sup> série, mai et juin 1876, p. 395); il nous suffira d'en donner les résultats, en indiquant d'après quelles méthodes ils ont été établis.

En premier lieu, la recherche a porté sur l'évaluation expérimentale de la perte moyenne de poids que peut faire subir à un cerveau d'adulte l'intervention du chlorure de zinc, comme liquide d'embaumement ou conservateur.

Or, à la suite d'un calcul des plus simples, cette première série d'expériences a démontré que la perte de poids subie par le cerveau de Gambetta, du fait de l'action du chlorure de zinc, était de..... 134<sup>gr</sup>,8

Qui, ajoutés au poids primitif..... 1.160 8

Donnent pour le poids réel..... 1.294<sup>gr</sup>,8

A cette première évaluation ont été ajoutées les deux suivantes :

L'une tirée de la *capacité intracrânienne* et du *volume du cerveau*, dans leurs rapports avec la densité cérébrale;

L'autre, de la comparaison du poids réel d'un autre cerveau (celui du D<sup>r</sup> Bertillon) n'ayant subi aucune modification par l'intervention d'un liquide étranger à

l'organisme, dans ses rapports avec la capacité intracranienne :

Dans le premier cas, le chiffre  
trouvé a été..... 1.204 grammes

Dans le second..... 1.241 —

Or, de la moyenne des trois chiffres { 1.294 —  
1.204 —  
1.241 —

L'on déduit la moyenne définitive.. 1.246<sup>gr</sup>,5

Chiffre très probable du *poids réel* du cerveau de Gambetta.

Le poids moyen du cerveau adulte dans les conditions normales étant 1.360 grammes; le chiffre 1.246 constitue évidemment un chiffre inférieur à cette moyenne.

Faut-il en inférer, nécessairement, une infériorité fonctionnelle cérébrale, c'est-à-dire une infériorité intellectuelle?

L'on sait combien cette question a été débattue à propos de Gambetta, non pas seulement dans le milieu scientifique et avec l'unique préoccupation de rechercher et d'établir la vérité, mais aussi et surtout sur le terrain extra-scientifique et passionnel de la politique, où l'on s'est plus ou moins évertué à faire de cette infériorité relative du poids de l'organe noble, chez un homme dont la supériorité d'homme d'Etat et d'orateur était cependant indéniable, un prétexte de déni-

grement, de viles attaques qui, partout ailleurs que dans les sphères où elles se sont produites, eussent été inavouables, et sont demeurées, en tout cas, méprisables.

En se plaçant et en se tenant au seul point de vue, qui est le nôtre : le point de vue scientifique, lequel répudie tout parti pris, toute préoccupation et toute passion étrangères à celles de la recherche et de la constatation de la vérité, il est facile de rétablir et de fixer celle-ci, en ce qui concerne la signification du poids approximatif du cerveau de Gambetta, par rapport à sa fonction intellectuelle.

Et d'abord, et *a priori*, la réalité, le fait même, en dehors de toute considération de poids, de volume, de structure organique, et en n'envisageant que les manifestations fonctionnelles de l'individu, plaident contre toute interprétation négative, ou même atténuatrice, à ce sujet. Qui donc — à part les dénigreur quand même, de parti pris de tantôt — oserait affirmer que l'intelligence, en ce qui la constitue essentiellement, manquait à l'homme qui a fait preuve — nous l'avons montré — du plus puissant instrument des facultés cérébrales : la *mémoire* ; d'une propriété exceptionnelle d'*assimilation* ; et, sans contradiction possible, de la faculté *oratoire* la plus haute, la plus extraordinaire qui se soit produite jusqu'à ce jour ?

Mais, à part cette démonstration de fait, palpable, évidente, — à moins du plus complet, du plus irrémédiable aveuglement — il nous est permis et facile de prouver que l'infériorité relative du *poids* cérébral dont il s'agit n'entraîne, en aucune manière, et n'implique pas nécessairement l'infériorité intellectuelle.

S'il est vrai, en principe, qu'une *quantité minima* de substance cérébrale soit nécessaire et requise pour constituer le *substratum* organique d'un fonctionnement intellectuel, de la nature et du niveau moyens de celui qui ressortit et appartient à l'homme, il est certain que ce n'est pas, à proprement parler et en réalité, dans la *quantité*, dans la masse, que réside la propriété fonctionnelle cérébrale essentielle : l'intelligence ; mais plutôt, et avant tout, dans la *qualité*, autrement dit dans la disposition et l'intimité structurales.

Dès le moment que le poids de la matière, la quantité et le volume ont atteint un degré suffisant, au-dessus de ceux qui ne permettent pas l'existence et l'exercice de véritables facultés psychiques ou intellectuelles <sup>1</sup>, l'on peut se trouver, grâce à la qualité *structurale* de la substance organique et à certaines prédominances localisatrices, dans les conditions, non pas seulement des véritables attributs fonctionnels de l'intelligence, mais, de plus, dans des conditions de supériorité, même exceptionnelles de ces attributs.

Tel est, précisément, le cas de Gambetta : étant donnée la moyenne du poids cérébral pour laquelle, nous l'avons vu, on peut adopter le chiffre de 1.360 grammes, le chiffre présumé du poids du cerveau de Gambetta, soit 1.246 grammes, s'en rapproche suffisamment pour justifier — grâce aux qualités organiques exceptionnelles qu'il a présentées et que nous allons faire connaître — sa réelle supériorité fonctionnelle <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le poids et le volume moyens des cerveaux de singes, d'idiots, d'hommes primitifs ou sauvages, représentent bien les conditions du degré inférieur dont il s'agit : ils varient entre 400 et 950 à 1.000 grammes.

<sup>2</sup> Il convient de rappeler, d'un autre côté, que, selon la judicieuse remarque du Prof. Manouvrier, il y a lieu de tenir compte du rapport de la *taille* de l'individu avec le poids et la masse de son cerveau : or Gambetta était de petite taille relative.

Et sans même invoquer ces qualités exceptionnelles, il n'est pas inutile, ni sans intérêt, de faire remarquer que ce poids, relativement inférieur, n'est pas l'unique exemple qui ait été constaté chez des hommes d'intelligence incontestablement supérieure :

Ainsi le poids cérébral du savant anatomiste et embryologiste Tiedman n'était que de 1.254 grammes ; celui de Haussmann, célèbre minéralogiste, 1.226 grammes ; enfin, celui de Dollinger, un des promoteurs des études d'embryologie et des plus distingués élèves de de Baër, 1.207 grammes seulement.

Il est vrai de dire que ces trois illustres savants sont morts à un âge relativement avancé, soixante-dix-neuf, soixante-dix-sept et soixante-et-onze ans ; et que le progrès de l'âge influe, plus ou moins, sur le poids du cerveau, dans le sens de la perte et de la diminution.

Mais voici un exemple qui se rapproche beaucoup plus, au point de vue de l'âge, de celui de Gambetta : le physiologiste Harless, dont le poids cérébral ne fut que de 1.238 grammes, chiffre au-dessous de celui de 1.246, attribuable au cerveau de Gambetta, et inférieur de plus de 100 grammes au chiffre moyen (1.360) du poids cérébral d'adulte, n'était âgé que de *quarante ans* au moment de sa mort.

Ainsi, considéré en lui-même, le poids du cerveau, tel qu'il a pu être déterminé, ne constitue nullement, chez Gambetta, un signe d'infériorité intellectuelle ; et il n'était pas inutile de le démontrer, d'une façon définitive et irrévocable, ne fût-ce que pour les incompetents, sans parler des discoureurs de parti pris

Et sans même invoquer ces qualités exceptionnelles, il n'est pas inutile, ni sans intérêt, de faire remarquer que ce poids, relativement inférieur, n'est pas l'unique exemple qui ait été constaté chez des hommes d'intelligence incontestablement supérieure :

Ainsi le poids cérébral du savant anatomiste et embryologiste Tiedman n'était que de 1.254 grammes ; celui de Haussmann, célèbre minéralogiste, 1.226 grammes ; enfin, celui de Dollinger, un des promoteurs des études d'embryologie et des plus distingués élèves de de Baër, 1.207 grammes seulement.

Il est vrai de dire que ces trois illustres savants sont morts à un âge relativement avancé, soixante-dix-neuf, soixante-dix-sept et soixante-et-onze ans ; et que le progrès de l'âge influe, plus ou moins, sur le poids du cerveau, dans le sens de la perte et de la diminution.

Mais voici un exemple qui se rapproche beaucoup plus, au point de vue de l'âge, de celui de Gambetta : le physiologiste Harless, dont le poids cérébral ne fut que de 1.238 grammes, chiffre au-dessous de celui de 1.246, attribuable au cerveau de Gambetta, et inférieur de plus de 100 grammes au chiffre moyen (1.360) du poids cérébral d'adulte, n'était âgé que de *quarante ans* au moment de sa mort.

Ainsi, considéré en lui-même, le poids du cerveau, tel qu'il a pu être déterminé, ne constitue nullement, chez Gambetta, un signe d'infériorité intellectuelle ; et il n'était pas inutile de le démontrer, d'une façon définitive et irrévocable, ne fût-ce que pour les incompetents, sans parler des discoureurs de parti pris

qu'aveugle la passion politique, et toujours prêts à chercher et à saisir tout prétexte à leur désir et au besoin de dénigrement.

Mais cette démonstration prend un caractère plus significatif encore, lorsque l'on considère les régions du cerveau qui forment le véritable *substratum* organique de la fonction intellectuelle, ou des facultés psychiques, autrement dit : *les circonvolutions cérébrales*.

---

**LES CIRCONVOLUTIONS CÉRÉBRALES**  
**RÉGIONS ORGANIQUES DES FACULTÉS INTELLECTUELLES**  
**LEUR DISPOSITION STRUCTURALE CHEZ GAMBETTA**  
**ET LEUR SIGNIFICATION FONCTIONNELLE**

Nous ne suivrons pas ici, dans ses détails minutieux et trop arides pour les lecteurs qui ne sont pas familiarisés avec ces notions de morphologie, la description de MM. Mathias Duval et Schudzinski<sup>1</sup>.

Il nous suffira, à ce propos, et relativement à une appréciation générale et synthétique de cet examen réalisé avec une compétence et une conscience indiscutables, de répéter les paroles textuelles suivantes du Prof. Mathias Duval en réponse à la question qui, à la suite de sa communication à la *Société d'anthropologie*, lui fut posée par M. Georges Hervé, pour savoir s'il ne pourrait pas « émettre une appréciation sur la disposition générale des circonvolutions frontales du cerveau de Gambetta » :

« Si je ne craignais pas d'émettre une proposition trop peu scientifique dans sa forme, je dirais volon-

<sup>1</sup> « Description morphologique du cerveau de Gambetta », in *Bulletins de la Société d'anthropologie*, 1886, p. 129 et suiv.

tiers que ce cerveau me paraît *beau* en ce que ses plis, malgré leur complexité, présentent dans leur disposition, une régularité en quelque sorte schématique. »

C'est bien là, en effet, l'expression exacte de la réflexion et de la remarque qu'inspirent non seulement l'examen compétent et approfondi de la région dont il s'agit du cerveau de Gambetta, mais même l'inspection superficielle, la simple vue de la surface des circonvolutions par l'œil le moins exercé, surtout en s'aidant de la comparaison avec les parties similaires d'un autre cerveau, appartenant à un homme d'une intelligence reconnue supérieure.

Nous avons maintes fois, soit dans nos leçons à l'École d'anthropologie, soit dans l'*aparté*, fait procéder à cette comparaison sur l'organe lui-même, que nous possédons absolument intact, et que nous conservons religieusement dans nos collections du Laboratoire d'anthropologie, ou bien sur le moulage fidèlement et exactement pratiqué ; et constamment l'observateur, quelque improvisé qu'il fût, a constaté et reconnu la finesse, la délicatesse remarquables, exceptionnelles, des plicatures, des méandres qui serpentent à la surface de ce cerveau, lequel représente bien en effet, selon la juste expression de M. Mathias Duval, la *beauté* plastique et schématique de l'organe de l'intelligence.

Cette observation générale, synthétique, se change en étonnement et en admiration lorsque l'examen se porte sur une de ces régions frontales particulières qui s'appelle la *troisième circonvolution frontale*, et où réside, ainsi que nous l'avons montré dans un chapitre préalable, la localisation organique de la fonction du *langage articulé* ou de la *parole*.

On voit en effet, et l'on constate de la façon la plus évidente, que sur le cerveau de Gambetta cette localisation organique a acquis un développement supérieur, exceptionnel, qui ressort surtout de la comparaison avec la partie similaire d'autres cerveaux ayant appartenu à des hommes d'une intelligence supérieure incontestable, mais chez lesquels la fonction de la parole ne s'est pas montrée et manifestée avec le même éclat, la même supériorité que chez Gambetta.

Le moment est venu d'insister sur cette démonstration, à la fois individuelle et comparative, qui est ici d'une capitale importance.

---

## LA TROISIÈME CIRCONVOLUTION FRONTALE

ET LA FONCTION DE LA PAROLE CHEZ GAMBETTA

La région frontale du cerveau est constituée — ainsi que nous l'avons montré dans notre chapitre introductif — par *trois* circonvolutions dites :

*Circonvolutions frontales* (voir *fig. 1*) désignées abréviativement ainsi :

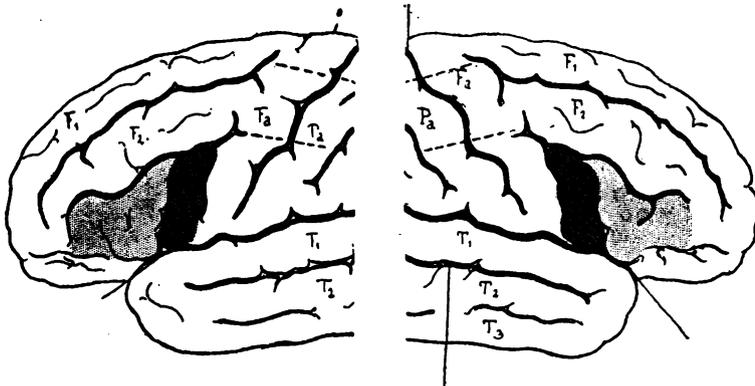


FIG. 1. — CERVEAU NORMAL (*région frontale*).

Cerveau gauche.

Cerveau droit.

La première (F<sup>1</sup>), la deuxième (F<sup>2</sup>) et la troisième F<sup>3</sup>).

Or celle-ci, la troisième frontale (F<sup>3</sup>), présente normalement à sa base, ou, comme on le dit, à son *piéd* (*piéd* de la troisième frontale F<sup>3</sup>), une disposition particulière formant une sorte de promontoire ou *cap* (que l'on voit bien sur la *fig. 1, partie la plus ombrée*) : d'où, en effet, le nom de *cap* donné à cette portion de la troisième circonvolution frontale.

C'est précisément cette portion bien délimitée qui constitue la *localisation organique* du langage articulé ou de la parole, localisation découverte, comme nous l'avons vu par BROCA (ce qui a fait dénommer aussi cette troisième circonvolution *circonvolution de Broca*), confirmée et consacrée par les démonstrations subséquentes :

Démonstrations *négatives* tirées de la pathologie ;  
 Démonstrations physiologiques *positives*, tirées du développement et de l'évolution organique.

1° Observations et démonstrations *pathologiques* fournies par l'altération ou par la destruction malades de l'organe : d'où l'altération ou la destruction concomitantes, solidaires de la fonction.

Toutes les fois, en effet, que la fonction de la parole (que nous n'envisageons ici que d'une manière générale, évitant les détails par trop techniques et scientifiques) s'est trouvée altérée ou complètement suspendue chez le malade, la région organique localisée dont il s'agit, *piéd, cap* de la troisième frontale, est également trouvée, à l'examen nécropsique, plus ou moins altérée ou complètement détruite : c'est ainsi que la relation directe, constante, entre la fonction et l'organe a été

établie, et qu'a été définitivement fixée la localisation organique en question.

2° Démonstration *physiologique* par la considération du développement et de l'évolution organiques.

Si la déduction qui précède, issue de l'observation pathologique, est vraie, c'est-à-dire s'il existe un rapport direct et constant entre la fonction et sa localisation organique, ce même rapport doit nécessairement exister dans l'état normal de l'organisme : en d'autres termes, là où la fonction fait plus ou moins défaut, l'organe doit être plus ou moins réduit ; tandis qu'à un développement supérieur de la fonction doit correspondre un organe ou une localisation organique d'un développement également supérieur ; si bien qu'il doit exister un véritable rapport de proportionnalité entre l'un et l'autre.

C'est précisément ce qui a lieu dans la réalité, et nous allons en fournir les preuves essentielles et les mieux démonstratives, surtout pour les incompetents, celles qui parlent aux yeux :

I. — Si, en premier lieu, l'on considère un cerveau de singe (anthropoïde), ancêtre de l'homme, chez lequel la fonction de la parole ne *s'est pas développée et n'a pas existé*, il est facile de voir que la partie organique de la région frontale dont il s'agit (*cap*, partie ombrée, *fig. 1*) ne représente qu'un rudiment à peine marqué<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Ce rudiment pourrait, sans doute, être développé par l'exercice, comme il peut l'être chez le perroquet, ou chez d'autres oiseaux *parleurs*, qui possèdent aussi des vestiges du pied de la troisième frontale. Mais il est très difficile de soumettre le singe, même de race la plus intelligente, à l'apprentissage de la parole ; et cela pour le motif essen-

II. — Sur un deuxième cerveau appartenant à un type humain des plus inférieurs par son intelligence, un *esquimau* (du nom de *Tobias ignatius*), que nous possédons dans nos collections, le *ped* de la troisième frontale et, par suite, le *cap* sont d'une telle simplicité qu'ils sont réduits à de véritables vestiges.

Si nous passons, maintenant, à des cerveaux d'une intelligence moyenne et même supérieure, mais appartenant à des hommes chez lesquels la faculté de la parole ou bien s'était montrée et était restée à un état d'infériorité relative, ou bien n'avait pas présenté le développement et la supériorité exceptionnels, dont Gambetta fut un des exemples les plus caractéristiques, voici ce que nous observons :

A. Sur le cerveau d'un homme dont la supériorité intellectuelle ne saurait être contestée, car il a été le créateur d'une science nouvelle en anthropologie, la

tiel suivant : cet apprentissage se fait par l'*audition*, autrement dit par le *mécanisme audible* : témoin l'enfant.

Or, si le perroquet apprend facilement à parler, c'est qu'à part d'autres conditions favorables (langue charnue, etc.), il est très porté à *écouter avec attention* et à saisir les consonnances ; tandis que chez le singe, sans cesse occupé et distrait par la vue des objets extérieurs, ainsi que l'exprime son incomparable mimique, l'on n'arrive pas à fixer son attention auditive. Le seul moyen d'y parvenir, c'est de le placer dans l'*obscurité complète*, et de l'obliger ainsi à *écouter* et à *entendre*, n'étant plus en situation de regarder et de voir.

Je suis parvenu par ce procédé à pousser assez loin l'éducation parlée du singe de race américaine des plus intelligentes, le *capucin* (*Sebus capucinus*), pour arriver à lui faire prononcer très clairement et à propos les monosyllabes : « oui, non ». L'un d'eux répétait fort bien le mot « gratte » en exécutant en même temps, avec sa patte, l'action de gratter. Malheureusement ces singes, quelques précautions que l'on prenne de les tenir, durant la saison froide, à une température élevée et constante, ne peuvent être conservés sous notre climat au-delà d'une année au plus.

DÉMOGRAPHIE, nous avons nommé BERTILLON, mais qui s'exprimait, par la parole, avec une grande difficulté, le *ped* de la troisième frontale gauche est singulièrement réduit, ainsi qu'il est facile de le constater sur la figure ci-jointe (*fig. 2*, partie la plus ombrée *gauche*).

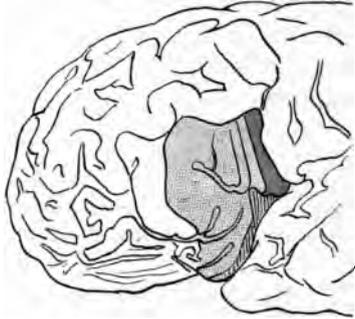


FIG. 2. — CERVEAU DE BERTILLON (région frontale *gauche*).

Et si, du côté *droit*, cette même partie organique est un peu plus développée, c'est qu'il a existé chez Bertillon une condition des plus intéressantes relativement au fonctionnement cérébral en rapport avec le fonctionnement croisé du membre supérieur, que nous avons déjà signalée dans un de nos chapitres préliminaires, savoir : que dans l'état normal habituel c'est le cerveau *gauche*, ou l'hémisphère cérébral *gauche*, qui gouverne et commande à la fois la *droiterie* des mouvements de la main, et la fonction du langage articulé ou de la parole.

Mais, chez le *gaucher* d'origine ou de naissance, chez lequel le mouvement *manuel* dépend du cerveau ou de l'hémisphère *droit*, c'est le même hémisphère qui, exceptionnellement, préside à la fonction de la parole.

Or Bertillon était précisément un de ces *gauchers*, et par conséquent il était *droitier* par le cerveau, pour la parole ; c'est pourquoi l'on a trouvé, chez lui, sensiblement développé le *pied* de la troisième frontale *droite*, bien que — autre particularité remarquable révélée par l'auto-biographie de ce savant — il se soit étudié plus tard à devenir *droitier* de la main et à reconstituer, en même temps, par la volonté et l'exercice, la localisation cérébrale *gauche* de la parole.

Mais, quels qu'aient été ses efforts et leur résultat à cet égard, il n'en est pas moins resté dans un état d'infériorité relative, qui va mieux ressortir encore de la comparaison avec l'organisation des cerveaux suivants.

B. Avant d'y arriver, nous tenons à mentionner ici, à côté de Bertillon, un autre savant des plus grands, l'un des créateurs de la science anthropologique, le fondateur de l'École française de ce nom, notre illustre maître BROCA, chez lequel à côté d'une vaste intelligence existait une médiocre faculté de la parole : l'organe qui y répond par sa localisation est proportionné à cet état fonctionnel relatif, surtout si on le compare à l'organe similaire sur des cerveaux d'hommes, doués d'une véritable supériorité par le côté oratoire.

III. — Voici, en effet, deux exemples que nous empruntons à l'excellente thèse de notre collègue et ami Georges Hervé, qui les a tirés lui-même du mémoire classique d'un savant allemand Rüdinger<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Anatomie des Sprachcentrum Beitrage als Iestgabe dem Anat. und Physiolog. Ch.-V. BISCHOFF, 1882, p. 135.*

Ces exemples se réfèrent au cerveau du juriste WULFERT, et du philosophe HUBER qui, selon l'expression textuelle de Rüdinger, furent tous deux remarquables par leur *dialectique* et par leur *rhétorique*.

Or, sur chacun de ces cerveaux, la localisation de Broca (troisième frontale) présente « des contours, des méandres plus nombreux, plus compliqués que sur les encéphales ordinaires ».

Et cependant, cette complication, déjà exceptionnelle, n'existe pas encore au degré où nous allons la trouver chez Gambetta, dont le cerveau va nous montrer un véritable *Doublement du cap* de la troisième frontale (F<sup>3</sup>).

Voyons, en effet, la description textuelle donnée par MM. Mathias Duval et Schudzinski.

---

**LA TROISIÈME CIRCONVOLUTION FRONTALE GAUCHE  
DE GAMBETTA**

« ... Elle naît dans la profondeur, au confluent du sillon prérolandique et de la scissure de Sylvius, par une racine qui s'enfonce dans le pied de la frontale ascen-

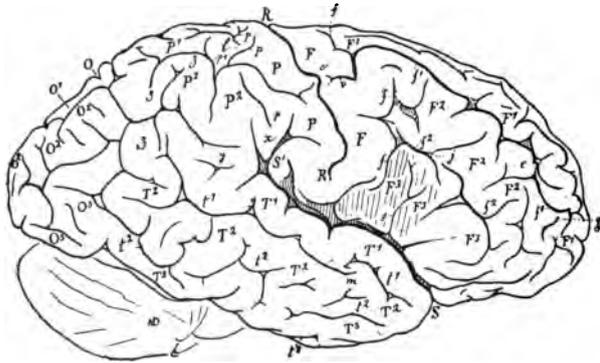


FIG. 3. — Cerveau de Gambetta (*gauche*).

dante. A partir de cette racine, elle se replie en méandres, dont l'ensemble figure en double V (W), c'est-à-dire que, vu la présence de trois branches anté-

rieures de la scissure de Sylvius (comme il a été dit précédemment), il y a, en réalité, *deux caps*, séparés

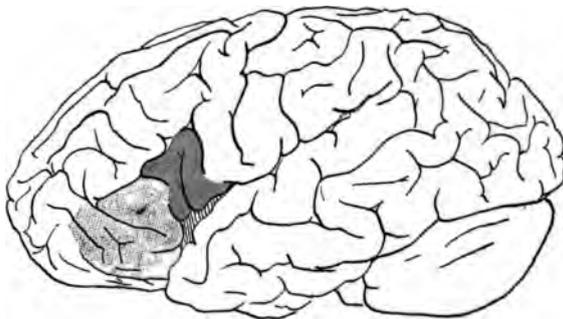


FIG. 4. — Cerveau de Gambetta (*gauche.*)

l'un de l'autre par l'incisure nette et profonde (*a, fig. 3*) qui occupe la place intermédiaire entre la branche

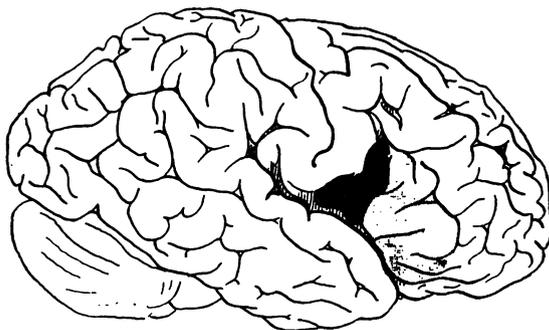


FIG. 4 bis. — Cerveau de Gambetta (*droit.*)

horizontale et la branche ascendante de la scissure de Sylvius.

« De ces deux caps (considérez sur la *fig. 3* la partie légèrement *ombrée*) le postérieur est plus petit, conique, et marqué d'une incisure venue du sillon frontal (*b, fig. 3*) et déterminant le dessus de la moitié postérieure du W ; l'antérieur, très large, à sommet arrondi, est divisé en deux parties par le long sillon oblique (*k, fig. 3*) émané du premier sillon frontal. Aussi la base de ce cap s'anastomose-t-elle, de chaque côté de ce sillon oblique, avec la deuxième circonvolution frontale... »

Si nous dépouillons cette description topographique des détails et des termes trop techniques qui peuvent lui enlever de sa clarté aux yeux des incompetents, moins familiarisés avec ce langage, nous nous trouvons en présence de ce fait capital, que la représentation par le dessin (*fig. 4*) donne dans toute sa réalité :

Sur le cerveau de Gambetta, la localisation organique du langage articulé, de la parole, est, dans son développement, DOUBLE [*fig. 4, partie la plus ombrée sur laquelle le trait vertical médian (incisure) marque le doublement en question ; comparez avec la même partie ombrée du côté droit (fig. 4 bis)*] de ce qu'elle est, dans les mêmes conditions normales, sur les autres cerveaux, et notamment — ce qui caractérise mieux encore cette supériorité relative exceptionnelle — sur des cerveaux réellement supérieurs par leurs qualités intellectuelles, et même par la faculté spéciale de la parole (comme chez les deux types allemands « de Rüdinger, HUBERT et WULFERT ».)

Ce qui signifie, en dernier et clair résultat, que chez les hommes dont la fonction de la parole atteint le

degré le plus élevé jusqu'alors, une exceptionnelle et incontestable supériorité, le *substratum* organique de cette fonction a acquis un développement proportionnel, adéquat à cette supériorité fonctionnelle ; développement qui ne réside pas seulement — il importe encore une fois de le remarquer — dans la *quantité*, dans le volume de la substance organique, mais aussi et en même temps dans la délicatesse, le perfectionnement, la *qualité*, et, pour tout dire d'un mot justement employé par le Professeur Mathias Duval — dans la *beauté* structurale.

Et c'est ainsi que l'examen et l'étude du cerveau de Gambetta ont servi à fixer, à consacrer définitivement ce principe biologique de haute et première importance, savoir : *qu'entre la fonction et l'organe dans lequel elle réside il existe un rapport d'étroite et nécessaire solidarité.*

Jamais, il est permis de l'affirmer, et nous nous plaisons à le répéter, une démonstration aussi claire, aussi évidente, aussi topique de cette vérité scientifique n'avait été donnée ; et le mérite appartient à Gambetta de l'avoir fournie, mérite qu'il eût été le premier à apprécier, et dont il se fût hautement félicité et prévalu, lui qui eût et montra pour la science un respect et un culte au moins aussi grands que pour la patrie, qu'il ne séparait pas de la science.

Tel fut l'homme, le grand citoyen, le grand orateur, chez qui l'instrument de la parole le plus puissant fut au service des actes de la plus haute intelligence par ses qualités maîtresses.

